

## **T.F.E. 2023 [LBARC2200] -LOCI Bruxelles**

Titre : Précarité énergétique intégrée : questionner l'intégration de lieux d'accueil et d'aide, pour les personnes en précarité énergétique, dans un équipement public

Etudiante : GOSSART Laurine

Copromoteur-expert : WALLENBORN Grégoire

Copromoteur 2 : VAN MOESEKE Geoffrey

Copromoteur 3 : THIELEMANS Benoît

### **RÉSUMÉ**

La précarité énergétique est une problématique englobant de nombreux facteurs. Les principaux qui ont suscité de l'intérêt dans ce T.F.E. sont les mauvaises conditions de logements qui entraînent un abandon et une fuite de celui-ci.

Les lieux de refuge, d'aide et d'accueil pour toutes les personnes concernées par cette situation sont en réalité utilisés majoritairement par les sans-abris et sont ressentis comme stigmatisants et non accueillants. Une partie de la population aurait besoin d'accéder à ces lieux, entre autres les personnes en précarité énergétique qui ont un « logement », mais qui n'y vont pas à cause d'une certaine honte. L'objectif de cette recherche est de proposer des lieux d'aide et d'accueil, composés de manière intégrée à un ensemble de fonctions, afin d'être non stigmatisants et d'accueillir un plus large échantillon de personnes. Ces lieux ont pu être conçus grâce à une analyse de références et aux retours d'expériences et de terrain, d'acteurs ayant travaillé dans ce type de lieu et avec des individus en situation de précarité énergétique. Une boîte à outils a en quelque sorte été composée, permettant la création de lieux intégrés pour les personnes en précarité énergétique.

### **MOTS-CLEFS**

Bâtiment d'aide sociale, Flexibilité interne, Dispositif, Performance énergétique, Crise du logement, Espace d'accueil

## Déclaration de déontologie à intégrer au travail de mémoire

Considérant que le plagiat est une faute inacceptable sur les plans juridique, éthique et intellectuel ;

Reconnaissant que le Règlement Général des Etudes et Examens de l'UCLouvain précise la notion de plagiat et décrit les procédures et sanctions liées à sa pratique : <https://uclouvain.be/fr/etudier/reglement-general-des-etudes-et-des-examens.html> ;

Notant que les étudiant·e·s sont sensibilisé·e·s aux questions d'intégrité intellectuelle durant leur parcours académique et que le site web de l'UCLouvain met à disposition des ressources spécifiques sur le sujet : <https://uclouvain.be/fr/etudier/lutter-contre-le-plagiat.html> ;

Je déclare sur l'honneur que ce travail de fin d'étude a été écrit et dessiné de ma plume, sans avoir sollicité d'aide extérieure illicite, qu'il n'est pas la reprise d'un travail présenté dans une autre institution pour évaluation, et qu'il n'a jamais été publié, en tout ou en partie. Toutes les informations (dessins, maquettes, idées, phrases, graphes, tableaux, ...) empruntées ou faisant référence à des sources primaires ou secondaires sont référencées adéquatement selon la méthode universitaire en vigueur.

Fait à Bruxelles

Le 05/06/23

Signature de l'étudiant·e



# « Précarité énergétique intégrée »

*Questionner l'intégration de lieux d'accueil et d'aide, pour les personnes  
en précarité énergétique, dans un équipement public.*

Laurine GOSSART

UCLouvain  
Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme  
(Site de Bruxelles)



LBARC 2236 | Atelier de recherche en *ES* sur l'architecture :  
Eco-Architectures

Co-promoteurs

*Geoffrey Van Moeseke*

*Benoit Thielemans*

*Jean-Jacques Jungers*

*Sandrine Meyer*

Expert

*Grégoire Wallenborn*

UCLouvain

Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme

(Site de Bruxelles)



« Si le foyer désigne à la fois le logement et l'espace où brûle le feu,  
quel sens aurait donc un logement sans chaleur et sans énergie ? »

(DELVAUX & GREVISSE, 2017)



## REMERCIEMENTS

Avant de commencer, je souhaite exprimer ma reconnaissance envers toutes les personnes qui m'ont aidée, de près ou de loin, dans la réalisation de ce travail de fin d'études.

Je tiens à remercier mes co-promoteurs et professeurs Geoffrey Van Moeseke, Benoît Thielemans, Jean-Jacques Jungers et Sandrine Meyer, ainsi que mon expert Grégoire Wallenborn pour leurs disponibilités, leurs conseils et suggestions mais également pour leurs accompagnements.

Je suis reconnaissante également envers toutes les personnes qui ont accepté de réaliser des entretiens avec moi et/ou qui m'ont communiqué des informations sur le sujet traité.

Pour finir, je voudrais exprimer ma gratitude à ma famille et mes proches qui ont été là pour m'apporter leur soutien et leurs encouragements durant ces mois de préparation du T.F.E. mais également durant ces 5 années d'études.

# TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	10
INTRODUCTION.....	15
1. ÉTAT DE L'ART.....	19
1.1 <i>Précarité énergétique</i> .....	19
1.1.1 Définitions.....	19
1.1.2 Acteurs.....	24
1.1.3 Causes/conséquences.....	27
1.2. <i>Les conditions de logement</i> .....	32
1.2.1 La problématique à Bruxelles.....	32
1.2.2 Manques et besoins de base.....	36
1.3. <i>L'offre sociale à Bruxelles</i> .....	39
1.3.1 Mesures sociales.....	39
1.3.2 Infrastructures publiques sociales.....	40
1.4 <i>Contexte de l'utopie réalisable</i> .....	43
2. QUESTION DE RECHERCHE.....	45
3. MÉTHODE.....	47
4. RÉSULTATS.....	53
4.1. <i>Contexte du cas d'étude</i> .....	53
4.2. <i>Connaissance des besoins de base</i> .....	59
4.3. <i>Programme</i> .....	61
4.3.1. Fonction sportive.....	64
4.3.2. Salle de détente.....	67
4.3.3. Cuisine.....	72

4.3.4. Espace public numérique et salle de lecture.....	75
4.3.5. Bureaux administratifs et locaux d’entretien privés ..	75
<i>4.4. Organisation .....</i>	<i>78</i>
4.4.1. Architecture flexible .....	78
4.4.2. Articulation des différentes fonctions .....	81
4.4.3. Accès.....	84
<i>4.5. Particularités associées aux personnes en précarité énergétique..</i>	<i>86</i>
4.5.1. Dispositifs d’accueil.....	86
4.5.2. Stigmatisation .....	88
4.5.3. Mixité sociale.....	89
<i>4.6. Proposition .....</i>	<i>91</i>
5. CONFRONTATION.....	95
CONCLUSION .....	99
BIBLIOGRAPHIE.....	102
ANNEXES .....	108

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

Fig. 01 : <i>Population (%) incapable de garder son logement suffisamment chaud selon le statut de pauvreté</i> (EUROSTAT, 2023).....	21
Fig. 02 : <i>Recouvrements entre les trois formes de précarité énergétique</i> (COENE & MEYER, 2023).....	22
Fig. 03 : <i>Durée des vagues de chaleur en Belgique (Uccle, 1901-2021)</i> (COENE & MEYER, 2023).....	23
Fig. 04 : <i>Taux de ménages en précarité énergétique (toutes formes confondues) selon le type de ménage</i> (COENE & MEYER, 2023).....	25
Fig. 05 : <i>Proportion de ménages en précarité énergétique en fonction du statut d'occupation du logement</i> (COENE & MEYER, 2023).....	26
Fig. 06 : <i>Le cercle vicieux de la précarité énergétique</i> (FREROTTE, 2018). .....	29
Fig. 07 : <i>Aperçu des évolutions tarifaires en Belgique et dans les trois régions pour le gaz naturel (en €/MWh), période 2007 – 2021</i> (COENE & MEYER, 2023).....	30
Fig. 08 : <i>Aperçu des évolutions tarifaires en Belgique et dans les trois régions pour l'électricité (en €/MWh), période 2007 – 2021</i> (COENE & MEYER, 2023).....	31
Fig. 09 : <i>Les classes énergétiques obtenues par tous les certificats P.E.B. établis d'avril 2011 à décembre 2019 à Bruxelles</i> (CERTINERGIE, 2020). ...	34
Fig. 10 : <i>Part de la population vivant dans un logement inadéquat, ayant des problèmes de chauffage et en situation de surpeuplement dans leur logement, régions et Belgique</i> (OBSERVATOIRE DE LA SANTE ET DU SOCIAL DE BRUXELLES-CAPITALE, 2020).....	35
Fig. 11 : <i>Répartition (sur la facture) de la consommation énergétique annuelle moyenne d'un ménage bruxellois</i> (SOCIAL-ENERGIE, 2016).....	38
Fig. 12 : <i>Densité des Organisations et services sociaux-santé actifs en Région de Bruxelles-Capitale dans le secteur de l'accueil et de l'accompagnement de personnes en précarité</i> (SOCIAL.BRUSSELS, s.d.).	42

Fig. 13 : Tableau synthétisant les entretiens réalisés en mars/avril 2023 auprès de 11 acteurs liés à la précarité énergétique, (GOSSART L., 2023) .....	51
Fig. 14 : Revenu total net imposable médian des déclarations par secteur statistique, Région bruxelloise, revenus 2018 .....	55
Fig. 15 : Part des logements sociaux (nombre de logements sociaux pour 100 ménages) 2021 (IBSA.BRUSSELS, 2021) .....	56
Fig. 16 : Pourcentage de logements loués parmi l'ensemble des logements, par secteur statistique, Région bruxelloise, 2011 (OBSERVATOIRE DE LA SANTE ET DU SOCIAL DE BRUXELLES-CAPITALE, 2020) .....	57
Fig. 17 : Lieu de refuge potentiel pour les personnes en précarité énergétique dans la commune de Berchem-Sainte-Agathe (GOSSART L., 2023) .....	58
Fig. 18 : Tableau synthétisant le programme de projet présenté lors de la 1 <sup>ère</sup> vague d'entretiens (GOSSART L., 2023) .....	63
Fig. 19 : Photo extérieure de la salle omnisport « Jeu Streetmekka » .....	66
Fig. 20 : Schéma du degré d'ouverture de la fonction sportive sur base de la référence n°20 ; Jeu Streetmekka (salle omnisport), Danemark (GOSSART L., 2023). .....	66
Fig. 21 : Refuges et asiles de nuit, omvroirs et chauffoirs publics (VICTOR, 1830) .....	69
Fig. 22 : Photo intérieure de l'abbaye de Longpont (BIRON, 2012) .....	70
Fig. 23 : Schéma du point chaud central présent dans les chauffoirs d'époque sur base de la référence n°10 ; Chauffoir de l'abbaye de Longpont (GOSSART L., 2023) .....	70
Fig. 24 : Image intérieur de la maison de quartier « Plaines-du-Loup » (GARDINI, 2022) .....	71
Fig. 25 : Schéma des différences d'échelles d'espace sur base de la référence n°4 ; Maison de quartier « Plaines-du-Loup » (GOSSART L., 2023) .....	71
Fig. 26 : Schémas de la position de la cuisine dans les chauffoirs actuels sur base des références n° 11 et 12 ; Chauffoir DK et cafétaria sociale du C.P.A.S. d'Uccle (GOSSART L., 2023) .....	74
Fig. 27 : Tableau synthétisant les remarques sur le programme de projet présenté lors de la 1 <sup>ère</sup> vague d'entretiens (GOSSART L., 2023) .....	77

Fig. 28 : <i>Schéma d'une structure permettant de la flexibilité dans un espace sur base de la référence n°5 ; Maison du peuple à Anderlecht (GOSSART L., 2023).</i> .....	80
Fig. 29 : <i>Schémas d'articulations de fonctions sur base des références n°1, 3, 6, 7 et 17 ; Maison Heyvaert, Maison Cygnes-Digue, C.P.A.S. d'Herstal, Foyer d'accueil et Restaurant Sukiyaki (GOSSART L., 2023).</i> .....	83
Fig. 30 : <i>Schémas des accès se faisant depuis l'espace public sur base des références n°1 et 2 ; Maison Heyvaert et Maison Saint-Antoine (GOSSART L., 2023).</i> .....	85
Fig. 31 : <i>Schémas des dispositifs d'accueil sur base des références n° 3, 13 et 19 ; Maison Cygnes-Digue, Savile Club et Thermes de Néron (GOSSART L., 2023).</i> .....	87
Fig 32 : <i>Proposition de projet présentée aux intervenants (GOSSART L., 2023).</i> .....	93





## INTRODUCTION

À Bruxelles, 85% des logements datent d'avant les années 1960 (POLIZZI, DE SMET, ALAR DOT, & DEGRAEVE, 2020). Ils sont peu, voire pas isolés et se classent parmi les plus énergivores au niveau européen. Ces conditions de logements augmentent la facture d'énergie, qui est déjà trop élevée pour les personnes en précarité énergétique par rapport à leurs revenus. Afin de limiter le coût de cette facture, de nombreux Bruxellois passent par des situations alternatives souvent anormales.

*« Chauffer de l'eau dans une bouilloire pour se laver (...), nettoyer chaque jour les traces d'humidité (...), renoncer à un lave-linge (...), vivre avec un limiteur de puissance (...), se chauffer avec une lampe au kérosène (...), condamner une partie de son logement (...), isoler une fenêtre avec du carton et du ruban adhésif ».* (BAUDAUX & BARTIAUX, 2020)

La conséquence la plus alarmante, qui animera ce T.F.E. (travail de fin d'études), est le fait que ces personnes fuient leurs logements car elles s'y sentent mal. Quand cela est possible, elles vont dans leurs familles ou chez leurs proches. Cependant, la majorité des personnes en précarité énergétique est isolée et n'a donc personne chez qui se réfugier.

Cette recherche commencera par un état de l'art couvrant la problématique générale de la précarité énergétique. Par la suite, l'objectif de cette étude est de proposer des lieux d'accueil et d'aide, en dehors des logements et plus précisément dans un équipement public, dans lesquels les personnes concernées pourront y trouver des fonctions qui répondent à leurs besoins. Deux éléments de recherches seront développés afin de se pencher sur la manière de créer ces lieux.

Le premier consiste en l'analyse de références de lieux similaires. C'est-à-dire, des endroits qui, d'une manière ou d'une

autre, ont une fonction qui permet d'aider les personnes en situation de précarité énergétique. Par exemple ; des chauffoirs, des restaurants sociaux, des centres d'accueil ou encore des bars populaires. De ces références, seront mis en évidence et analysés certains éléments. Par exemple les dispositifs d'accueil ou l'agencement du mobilier.

La seconde partie de la recherche se présente sous forme d'entretiens réalisés avec des acteurs relais. Ceux-ci sont en contact avec des personnes en situation de précarité énergétique ou ont participé, de près ou de loin, à des projets similaires (chauffoirs, restaurants sociaux...). L'objectif est de mettre l'accent sur les éléments qui sont indispensables à ces lieux et la manière dont ils doivent être composés.

Pour finir, les deux parties de recherche seront assemblées afin de réaliser une proposition de projet. Celle-ci sera présentée aux personnes enquêtées afin de créer une confrontation entre ce qui a été dit lors des premières rencontres et réalisé ensuite. Cela permettra de faire ressortir des points de convergences ou de divergences, menant ensuite à la conclusion de ce T.F.E.





# 1. ÉTAT DE L'ART

## 1.1 *Précarité énergétique*

### 1.1.1 Définitions

A l'échelle de l'Union Européenne, chaque État membre détermine ses critères pour définir et mesurer la précarité énergétique (ONPE, 2020). Il est donc difficile de donner une définition universelle. Le concept n'étant pas développé dans la majorité des États membres, le droit à l'énergie n'est pas reconnu en Europe. Ils insèrent la problématique, sans distinction spécifique, dans le thème de la pauvreté (WEISSENBERGER, 2012). Cependant, tous les pays européens parlent aussi d'énergie. C'est pourquoi, il est possible de connaître, par pays, le pourcentage de population incapable de garder son logement suffisamment chaud selon le statut de pauvreté (voir fig.01). La Belgique se trouve approximativement au milieu du classement avec 3,5%. (EUROSTAT, 2023).

Pour en revenir à la définition, les Anglais sont les premiers à parler de précarité énergétique avec le terme «Fuel poverty» apparu dans les années '70 : « Fuel poverty for an individual or a family refers to insufficient resources to meet 'fuel needs' » (LEWIS & WINWOOD, 1976).

En Belgique, la fondation Roi Baudoin propose une définition conceptuelle : « La précarité énergétique fait référence à une situation dans laquelle une personne ou un ménage rencontre des difficultés particulières dans son logement à satisfaire ses besoins élémentaires en énergie » (HUYBRECHS, MEYER, & VRANKEN, 2011).

Il existe en réalité trois formes de précarité énergétique (voir fig.02) (DELVAUX & GREVISSE, 2017) :

- **La précarité énergétique mesurée** : les dépenses énergétiques sont disproportionnées par rapport au revenu disponible.
- **La précarité énergétique cachée** : les personnes limitent vraisemblablement leur consommation en deçà de leurs besoins de base, leur facture énergétique est « anormalement » basse.
- **La précarité énergétique ressentie** : les personnes considèrent être incapables de chauffer leur logement correctement.

En 2020, 20,6% des ménages belges étaient confrontés à au moins l'une de ces trois formes de précarité énergétique. Ce chiffre n'a que très peu évolué en 10 ans. En ce qui concerne la répartition entre les régions, la Wallonie est la plus touchée, devançant la Région Bruxelles-Capitale et la Flandre, qui elle, est la moins atteinte (COENE & MEYER, 2023).

Lorsque le sujet de la précarité énergétique est abordé, on pense directement aux problèmes que ces personnes ont en hiver lorsqu'il fait froid. Cependant, il ne faut pas oublier que ce terme concerne aussi les périodes estivales lorsque des vagues de chaleur se font ressentir. Le besoin de refroidir et de ventiler son logement peut également augmenter la consommation d'énergie des ménages. Cela est d'autant plus vrai que le nombre d'épisodes de vagues de chaleur<sup>1</sup> recensé en Belgique depuis 1901 a augmenté tout comme leur durée (voir fig.03) (COENE & MEYER, 2023).

---

<sup>1</sup> Une vague de chaleur est une période d'au moins 5 jours consécutifs avec une température maximale d'au moins 25°C et durant laquelle cette température atteint au moins 30°C pour 3 jours ou plus (IRM).

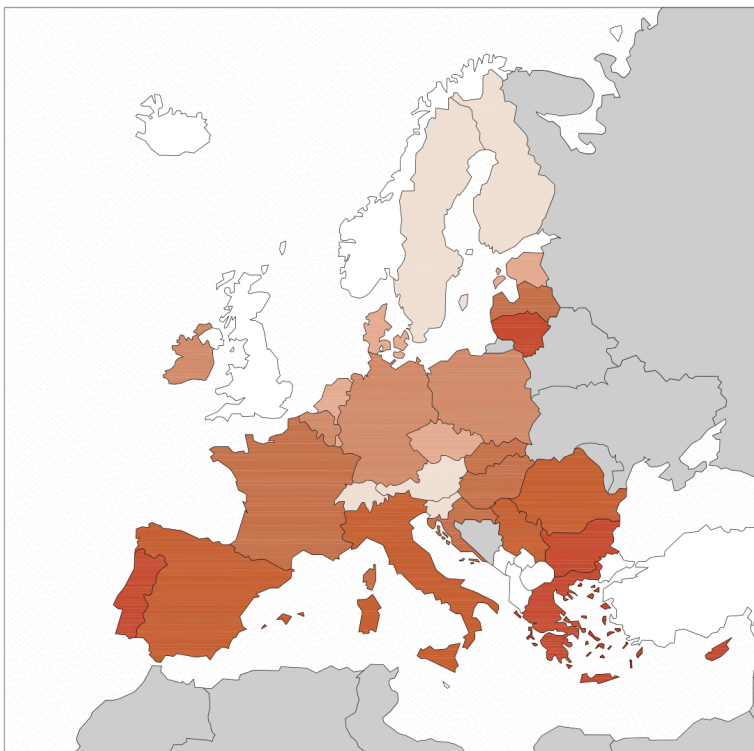
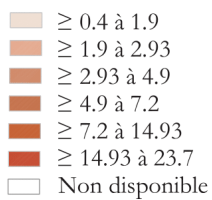


Fig. 01 : Population (%) incapable de garder son logement suffisamment chaud selon le statut de pauvreté (EUROSTAT, 2023).





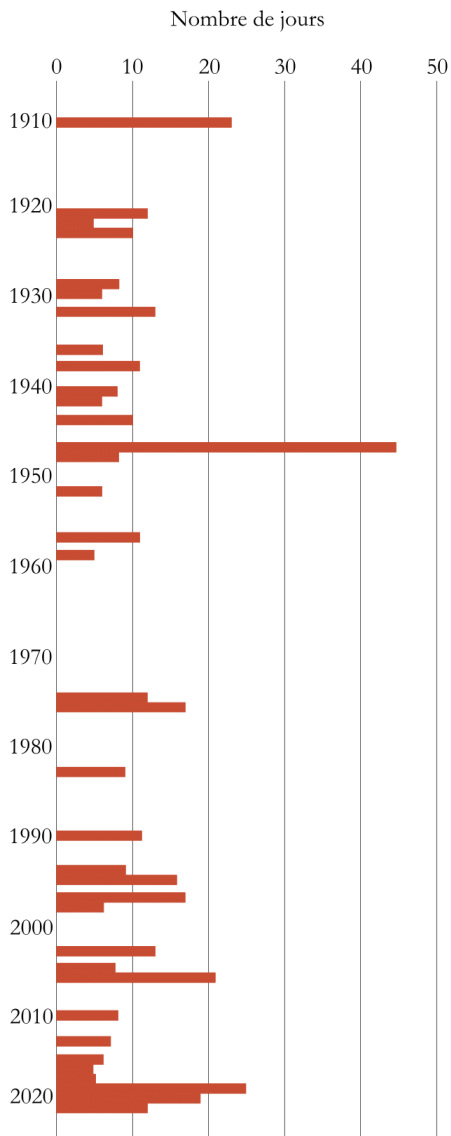


Fig. 03 : *Durée des vagues de chaleur en Belgique (Uccle, 1901-2021)* (COENE & MEYER, 2023)

## 1.1.2 Acteurs

L'apparition du terme « précarité énergétique » peut amener des questionnements sur les personnes qui y sont impliquées. Selon le baromètre de la précarité énergétique datant de 2023 en Belgique, les citoyens les plus touchés par le phénomène sont les locataires de logements sociaux<sup>2</sup> formant une famille monoparentale ou qui sont isolés (voir fig.04). Les 65 ans et plus sont la tranche d'âge la plus représentée dans la précarité énergétique (26%) (COENE & MEYER, 2023).

Le secteur associatif, actif dans la lutte contre la précarité énergétique, comprend les travailleurs sociaux, associations et centres d'aide publics ou privés (par exemple, les C.P.A.S.(centre public d'action sociale)). Ils effectuent des campagnes de sensibilisation et proposent des aides juridiques, administratives, financières ou sociales. (SOCIAL ENERGIE)

Les fournisseurs d'énergie ont également un impact direct sur les personnes en situation de précarité énergétique. En effet, ils pratiquent souvent des prix trop élevés, leurs offres sont inappropriées et les factures sont incompréhensibles. Les comparateurs d'énergie sont alors présents, en tant qu'acteurs aidant ces personnes, afin de trouver le fournisseur le plus intéressant et abordable en fonction des situations de chacun.

Pour finir, les autorités et pouvoirs publics peuvent également exercer une influence sur les ménages en difficulté par rapport à l'énergie. Ce sont eux qui mettent en place les primes et autres aides financières.

---

<sup>2</sup> Une autre catégorie de personnes touchées par ce phénomène est celle des S.D.F. (sans domicile fixe). Cependant, dans ce T.F.E. j'ai décidé de m'adresser plus aux personnes ayant un logement même si personne n'est exclu.

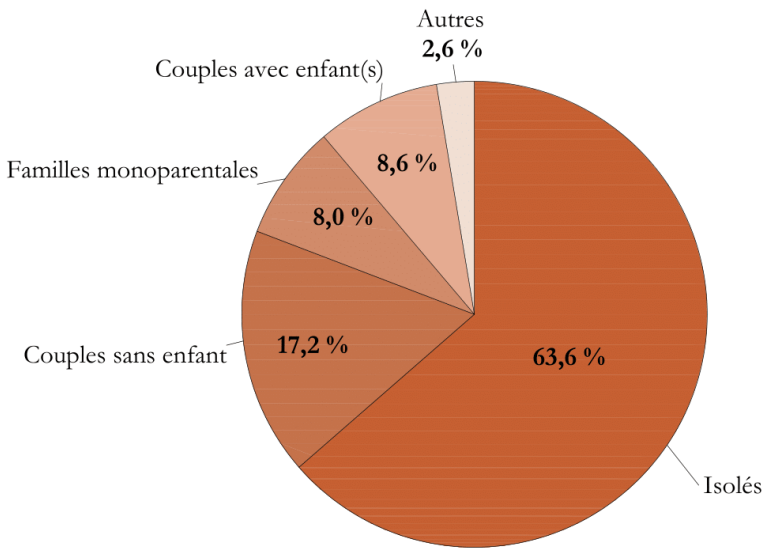


Fig. 04 : Taux de ménages en précarité énergétique (toutes formes confondues) selon le type de ménage (COENE & MEYER, 2023).

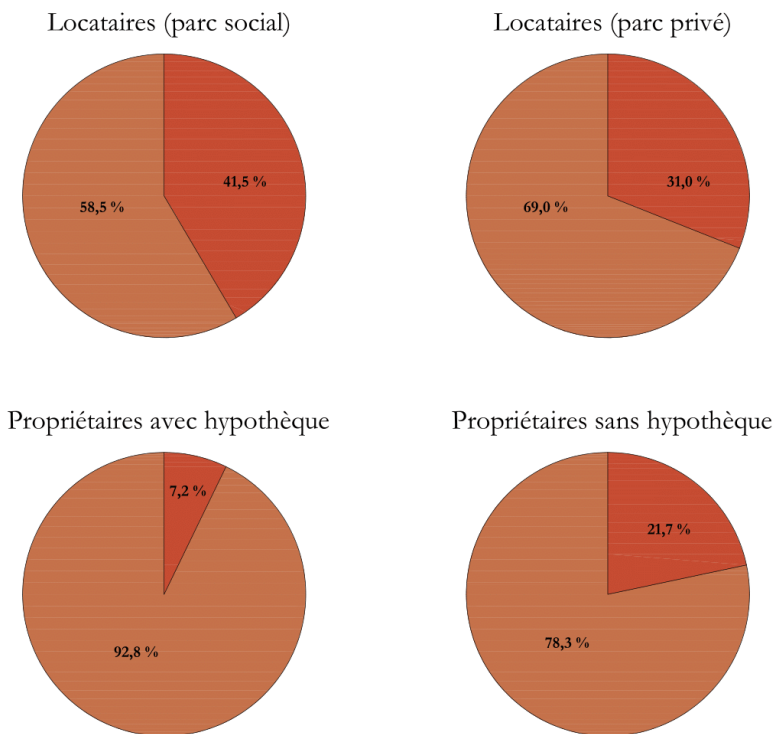


Fig. 05 : Proportion de ménages en précarité énergétique en fonction du statut d'occupation du logement (COENE & MEYER, 2023).

■ Précarité énergétique  
 ■ Pas de précarité énergétique

### 1.1.3 Causes/conséquences

Quel que soit le type de précarité énergétique, les causes et les conséquences sont identiques. La faiblesse des revenus<sup>3</sup>, les mauvaises conditions de logement et le montant de la facture énergétique peuvent conduire à des expositions à des températures trop basses et à un excès d'humidité, une mauvaise aération du logement, des méthodes alternatives de chauffage, des factures impayées ou encore des privations pour boucler les fins de mois. (BAUDAUX & BARTIAUX, 2020). Toutes les causes et les conséquences sont liées entre elles et font partie du « cercle vicieux de la précarité énergétique » (voir fig.06) (FREROTTE, 2018).

Ces éléments sont rattachés à différents enjeux. Le premier étant la crise énergétique. En 2021, le prix de l'électricité et du gaz n'a cessé de croître tandis que les revenus de la population sont restés constants (voir fig.07-08) (COENE & MEYER, 2023). Le choix, si cela en était un, a donc dû se faire pour les ménages entre augmenter le pourcentage de revenu accordé aux factures énergétiques ou diminuer sa consommation.

La plupart des définitions de la précarité énergétique sont basées sur des données liées aux revenus, qui est un des autres enjeux de la précarité énergétique. En effet, l'énergie seule est rarement à l'origine d'une situation de précarité mais elle peut rajouter une difficulté lorsque les revenus sont faibles, que le logement est mal isolé et que la consommation est importante.

Cela introduit le dernier enjeu qui est celui des conditions de logement (voir § 1.2). En effet, la plupart des habitations des personnes dans cette situation sont des « passoires énergétiques » et

---

**3 Avoir un revenu faible ne signifie pas que l'on soit en précarité énergétique et inversement, avoir des revenus dans la moyenne ne met pas les ménages à l'abri** (HUYBRECHTS, MEYER, & VRANKEN, 2011)

ne répondent plus aux modes de vie actuels (vitrages peu isolants, appareils de chauffage trop peu puissants ou dépassés, mauvaise isolation, performance énergétique générale faible, humidité). Leur rénovation est lente voire inexistante, lorsque par exemple, les bailleurs ne veulent pas faire de travaux de rénovation énergétique (ENVIRONNEMENT.BRUSSELS, 2021).

*« La fuite ou l'évitement du logement, (...), est une autre manière de supporter l'inconfort. Cette stratégie consiste à limiter le temps passé dans le logement et à « se réfugier » ailleurs, chez des proches (famille, amis). Encore faut-il en avoir les possibilités relationnelles ». (BESLEY & GOURNET, 2018)*

Pour fuir l'inconfort du logement, une solution est de limiter le temps qu'on y passe. En effet, certaines personnes se réfugient ailleurs, parfois chez leurs proches. Cependant, certains sont isolés et n'ont personne vers qui se tourner. Ils se retrouvent parfois à passer des heures dans leurs voitures ou à la rue.

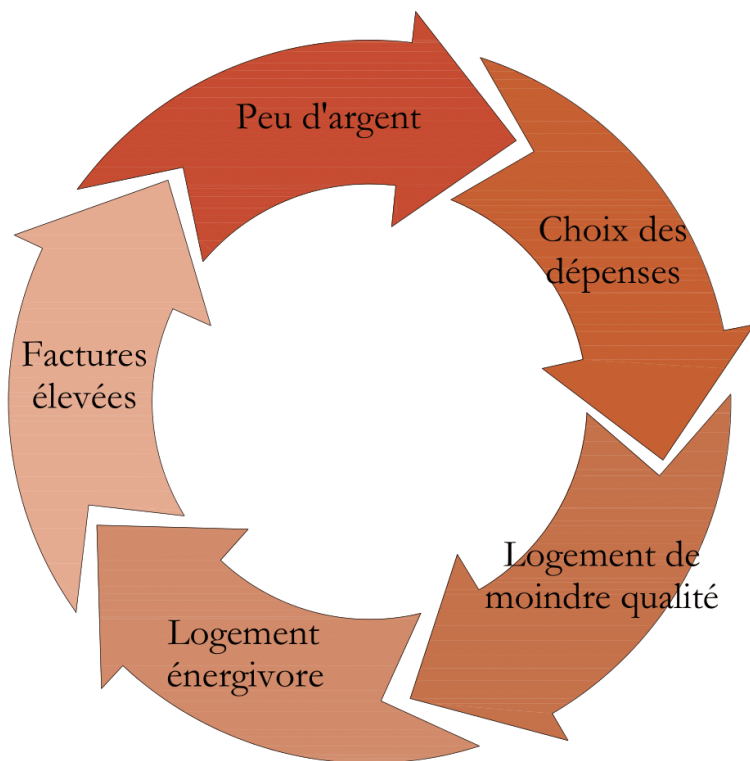


Fig. 06 : *Le cercle vicieux de la précarité énergétique* (FREROTTE, 2018).

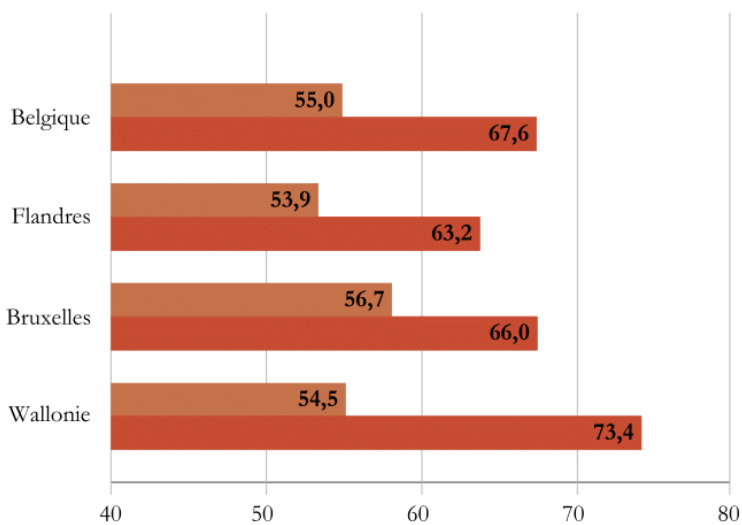


Fig. 07 : *Aperçu des évolutions tarifaires en Belgique et dans les trois régions pour le gaz naturel (en €/MWh), période 2007 – 2021 (COENE & MEYER, 2023).*



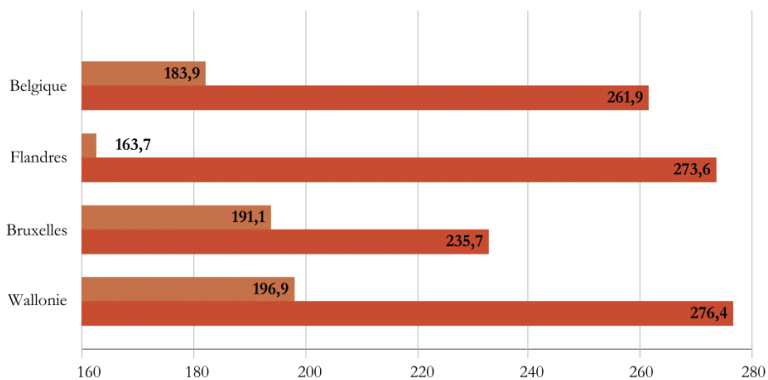


Fig. 08 : *Aperçu des évolutions tarifaires en Belgique et dans les trois régions pour l'électricité (en €/MWh), période 2007 – 2021* (COENE & MEYER, 2023).



## *1.2. Les conditions de logement*

### 1.2.1 La problématique à Bruxelles

La proportion de locataires à Bruxelles est plus importante qu'ailleurs en Belgique, et il existe une forte tension sur le marché immobilier bruxellois. Cela conduit à des loyers élevés et un bâti en mauvais état (DELVAUX & GREVISSE, 2017). La précarité énergétique est donc renforcée à Bruxelles à cause de cette pénurie de logements « corrects », car elle pousse les ménages à accepter des logements malgré leurs nombreux défauts (voir fig.10). Ces ménages pensent qu'il vaut mieux vaut un logement insalubre que pas de logement du tout. (BAUDAUX & BARTIAUX, 2020).

Une analyse de la P.E.B. (performance énergétique des bâtiments) des logements bruxellois montre que la plupart de ces bâtiments sont loin d'être économes en énergie. En effet, seuls 16.69% ont un certificat compris entre les classes A et C (voir fig.09). Cela signifie que plus de 83% sont très énergivores et ont besoin de travaux de rénovation conséquents (CERTINERGIE, 2020).

La Région de Bruxelles-Capitale a mis en place des actions (voir § 1.3), notamment au niveau financier, pour encourager la population à rénover. Cependant, cela ne suffit pour une partie des habitants qui n'ont pas les moyens nécessaires pour investir dans des travaux de rénovation malgré le fait qu'ils vivent la plupart du temps dans les logements qui en ont le plus besoin. De plus, il est difficile de convaincre un propriétaire de réaliser des travaux de rénovation énergétique car il n'y est pour le moment pas contraint, et parce qu'il y a une demande telle qu'il trouvera un locataire peu importe sa P.E.B. ou l'état de son logement.

Cependant, cette situation va probablement évoluer. En effet, d'ici 2025, tous les logements bruxellois devront avoir un certificat P.E.B. qui listera cinq travaux prioritaires à effectuer tous les cinq ans, dont le premier pour 2030 au plus tard. Ces obligations s'inscrivent dans le cadre de l'objectif de l'Union Européenne qui veut devenir le premier continent neutre sur le plan climatique d'ici 2050. Cela implique que tous ses bâtiments devront être économes en énergie d'ici là (RENOLUTION.BRUSSELS, 2023).

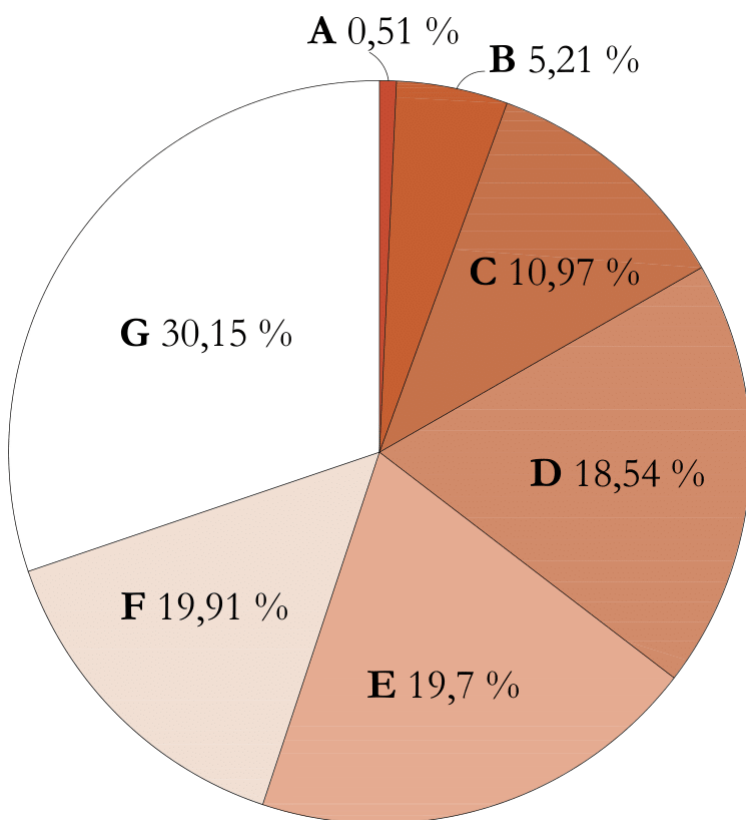


Fig. 09 : Les classes énergétiques obtenues par tous les certificats P.E.B. établis d'avril 2011 à décembre 2019 à Bruxelles (CERTNERGIE, 2020).

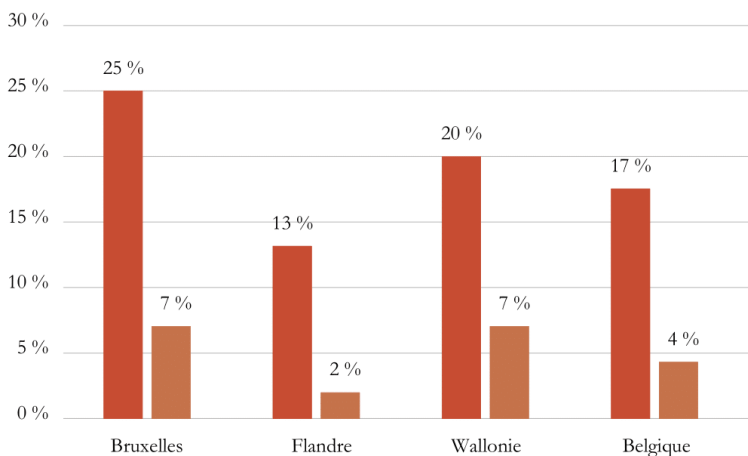


Fig. 10 : Part de la population vivant dans un logement inadéquat, ayant des problèmes de chauffage et en situation de surpeuplement dans leur logement, régions et Belgique (OBSERVATOIRE DE LA SANTE ET DU SOCIAL DE BRUXELLES-CAPITALE, 2020)

- Problème de chauffage
- Logement inadéquat (fuites, humidité, etc)

## 1.2.2 Manques et besoins de base

*« La précarité énergétique fait référence à une situation dans laquelle une personne ou un ménage rencontre des difficultés particulières à satisfaire ses besoins élémentaires en énergie dans son logement. »* (HUYBRECHS, MEYER, & VRANKEN, 2011)

Une question émerge de cette définition : quels sont les besoins énergétiques minimums ? Les besoins évoluent au cours du temps et sont à identifier au cas par cas car ils dépendent des normes sociales de chacun. Par exemple, le besoin de chauffage varie en fonction des individus, de leur âge, de leur genre, mais aussi du seuil de confort qu'ils ont défini et qui est souvent très élevé comme le révèle l'étude *SlowHeat*<sup>4</sup>. Beaucoup de maisons sont inchauffables aujourd'hui, sans compter le prix de l'énergie, car les personnes veulent chauffer toutes les pièces et à 20 degrés Celsius (cela n'était pas le cas, par exemple, au XX<sup>e</sup> siècle).

Les besoins énergétiques touchent plusieurs dimensions : physiologique (lutter contre le froid, cuisiner et préserver l'hygiène), sécuritaire (ne pas vivre dans l'angoisse de la prochaine coupure ou de l'échéance du crédit du compteur à budget), ou encore de dignité et de honte (il est par exemple difficile d'imaginer un enfant inviter un camarade dans un logement familial dépourvu d'électricité...) (WALLENBORN & GEERTS, 2018).

Lors des enquêtes menées par Grégoire Wallenborn et Nelly Geerts, plusieurs besoins énergétiques, associés majoritairement à des objets, sont ressortis auprès des ménages enquêtés. Ils sont classés ensuite selon qu'ils soient « vitaux, utiles ou pour le confort ».

---

<sup>4</sup> « Corecherche exploratoire d'un système de chauffage innovant, sobre et centré sur l'humain qui permet de bien vivre dans nos logements sans avoir besoin qu'ils soient suffisamment chauffés ». ([SlowHeat.org](http://SlowHeat.org))

Ce classement est non-exhaustif, subjectif et fait l'objet d'une généralité. C'est-à-dire, comme dit précédemment, qu'il varie en fonction des individus et peut évoluer avec le temps.

- Vital : chauffage, eau chaude sanitaire, un point lumineux par pièce, frigo, deux plaques de cuissons minimum dans une cuisine, télévision, internet, téléphone.

- Utile : plus d'un point lumineux par pièce, congélateur, four, four à micro-ondes, mixeur, lave-linge, sèche-linge, fer à repasser, aspirateur, radio, imprimante.

-Confort : baignoire, lave-vaisselle, appareil à fondue ou raclette, friteuse.

Pour confirmer cette liste, l'analyse de la répartition (sur la facture) de la consommation énergétique annuelle moyenne d'un ménage bruxellois (voir fig.11) met en évidence que le chauffage est ce qui consomme le plus. Cela induit que c'est effectivement le besoin le plus important des ménages. (SOCIAL-ENERGIE, 2016)

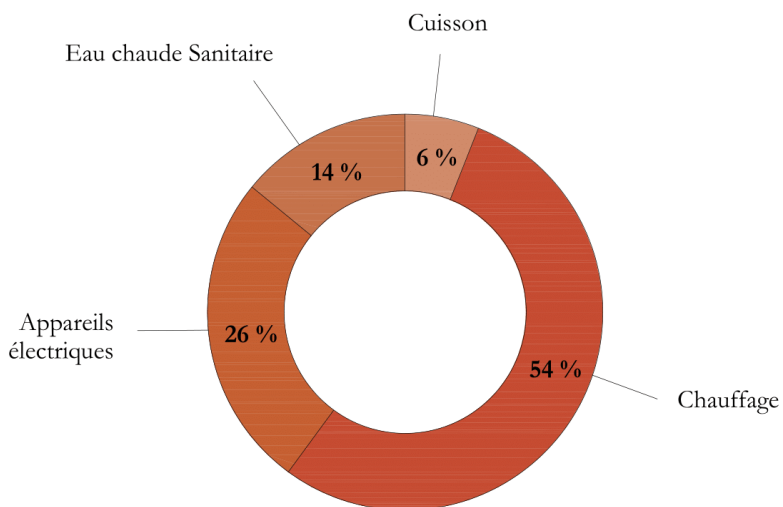


Fig. 11 : Répartition (sur la facture) de la consommation énergétique annuelle moyenne d'un ménage bruxellois (SOCIAL-ENERGIE, 2016).

### *1.3. L'offre sociale à Bruxelles*

#### 1.3.1 Mesures sociales

En Belgique, diverses mesures ont été prises afin de lutter contre la précarité énergétique. Il est à noter que ces mesures sont parfois régionales et ne concernent donc pas tout le pays à chaque fois. Cependant, bien que ces mesures régionales varient dans leurs détails, elles luttent contre la précarité énergétique de manière comparable (HUYBRECHS, MEYER, & VRANKEN, 2011).

La première grande catégorie de mesures concerne la réduction de la charge des factures d'énergie. Cela comprend le prix et l'accès à l'énergie. Ensuite, une autre catégorie de mesures agit sur la consommation d'énergie et est fortement liée à l'amélioration de la qualité énergétique des logements et donc leur rénovation. Pour finir, il existe des mesures de guidances sociales qui visent à mieux connaître pour agir, informer ou accompagner ces personnes, par exemple dans leur consommation de gaz ou d'électricité (WEISSENBERGER, 2012).

Plusieurs travailleurs sociaux affirment faire une distinction entre les personnes qui fournissent des efforts concernant la consommation énergétique et celles qui n'en font pas, avant de leur accorder des aides. Ceci est une problématique car cette façon de concevoir l'aide implique que l'individu qui la demande maîtrise son sort, or ce n'est pas toujours le cas lorsque les logements sont en mauvaises conditions (BAUDAUX & BARTIAUX, 2020).

Le poids des démarches administratives et la stigmatisation des bénéficiaires amène ces derniers à ne pas faire appel aux services d'aides. Ce non-recours est fréquent et mal compris par les acteurs de l'accompagnement social qui pensent que s'il n'y a pas de recours, c'est qu'il n'y a pas de besoins (BAUDAUX & BARTIAUX, 2020). Il est

important d'accompagner ces personnes car si des mesures existent mais qu'elles ne sont pas connues, mal appliquées ou non demandées, cela est inutile (FREROTTE, 2018).

### 1.3.2 Infrastructures publiques sociales

Différents types d'infrastructures sociales existent à Bruxelles et complètent les mesures précisées ci-dessus. Chacune propose des services particuliers, dédiés ou non aux personnes en précarité énergétique. Parmi celles-ci, existent : des lavoirs, des restaurants sociaux, des centres d'accueil de jour et d'urgence, des chauffoirs, des téléservices, des douches, des services d'accès à internet, des centres de soins médicaux, des consignes, des bibliothèques, des équipements sportifs ou encore des centres communautaires ou culturels. (SOCIAL.BRUSSELS, s.d.) (INFOR JEUNE, s.d.) (BRUSS'HELP.BRUSSELS, s.d.) (N22.BRUSSELS, s.d.).

Certaines infrastructures proposent des services, d'autres sont plutôt dans l'action comme les C.P.A.S. ou les associations de quartier. En effet, toutes les communes de la Région de Bruxelles-Capitale ont un C.P.A.S. (OCMW-INFO-CPAS, 2006) dans lequel se trouve différentes cellules traitant de sujets particuliers : énergie, culture, logement, étudiants ou encore insertion. La plupart des quartiers de Bruxelles contiennent également des associations qui peuvent être sportives, culturelles ou encore artistiques et pour jeunes. Elles agissent afin d'aider certaines personnes du quartier mais aussi afin d'y mettre un peu de vie.

L'analyse de la répartition de ces infrastructures sociales dans la Région de Bruxelles Capitale (voir fig.12) montre qu'il y a une concentration de ces lieux dans le centre-ville et ses alentours. De plus, la plupart de ces lieux sont dédiés aux personnes en difficulté

et ne sont pas intégrés à un autre ensemble de fonctions afin d'être éventuellement moins stigmatisant.

En ce qui concerne les personnes en précarité énergétique, la plupart des lieux censés les accueillir sont majoritairement imaginés pour répondre aux besoins des personnes sans-abris et n'ont pas été créés de prime abord pour toutes les autres personnes qui sont dans une situation de précarité énergétique mais qui disposent d'un logement. Tous ces lieux seront analysés de manière plus approfondie dans le catalogue de références qui fait l'objet, entre autres, de la partie « Résultat » de ce T.F.E.



Fig. 12 : *Densité des Organisations et services sociaux-santé actifs<sup>5</sup> en Région de Bruxelles-Capitale dans le secteur de l'accueil et de l'accompagnement de personnes en précarité* (SOCIAL.BRUSSELS, s.d.).

---

5 Critères de recherches sélectionnés sur Social.Brussels, repris sur cette carte : Aide sociale générale publique et privée, aides et soutiens financiers, énergie et eau, bureaux d'accueil, lieux de convivialité pour sans-abri, repas-douches-consignes-vêtements-lessive pour sans abri, accessibilité à l'informatique, soutien scolaire, accueil et accompagnement des victimes, accueil de la petite enfance, accueil de crise pour enfants et jeunes.

## *1.4 Contexte de l'utopie réalisable*

Afin de bien fixer les objectifs et de comprendre les questionnements des recherches de ce travail, j'ai décidé de les positionner dans un contexte précis qui découle des chapitres précédents.

L'utopie proposée dans ce travail se tourne vers toutes les personnes en situation de précarité énergétique et plus particulièrement vers celles qui ont un logement qui ne les abrite pas correctement. En effet, de nombreuses structures d'accueil existantes s'adressent aux sans-abris. Ces derniers ne feront donc pas l'objet principal de cette recherche même s'ils ne seront pas exclus des actions qui seront mises en place dans la suite du travail.

Un architecte n'ayant pas d'impact sur certains éléments amenant à la précarité énergétique (comme les revenus des ménages ou le prix de l'énergie), peut toutefois avoir une influence sur les conditions de logement. Cependant cette influence me semble limitée lorsque les bâtiments sont déjà construits, comme c'est le cas à Bruxelles, et que les propriétaires ne veulent pas faire de travaux de rénovation.

Les conséquences de la précarité énergétique sont multiples mais celle qui m'interpelle le plus en tant qu'architecte est le fait que les personnes fuient leur logement. Comme dit précédemment, des structures d'accueil existent pour les personnes qui cherchent un lieu de refuge mais celles-ci sont orientées pour les sans-abris et sont dédiées aux classes défavorisées, ce qui peut être stigmatisant pour ceux qui ont honte de leur situation et veulent garder une certaine dignité.



## 2. QUESTION DE RECHERCHE

La question posée, pour donner suite au contexte défini précédemment, est la suivante : comment accueillir et fournir de l'aide aux personnes en situation de précarité énergétique en dehors de leur logement ?

L'hypothèse en réponse à cette question est qu'il faut intégrer les fonctions qui leurs sont nécessaires dans des lieux se trouvant dans un équipement public qui contient lui-même des fonctions nécessaires à un quartier. L'objectif principal de cette démarche est que ces personnes ne soient pas stigmatisées quand elles rentrent dans ces lieux, car comme déjà mentionné, la peur de la stigmatisation fait partie des freins à la demande d'aide.

La recherche portera sur ces lieux intégrés par rapport aux lieux dédiés, sur les questions d'architecture accueillante, sur les fonctions en lien avec les besoins des personnes en précarité énergétique et la possibilité de créer un ensemble avec d'autres fonctions, sur les mixités sociales et intergénérationnelles, sur la flexibilité éventuelle des lieux ainsi que sur leur fonctionnement.

L'objectif final de la recherche est de proposer concrètement un projet de lieux d'accueil et d'aide pour les personnes en situation de précarité énergétique, qui soient intégrés dans un projet d'équipement public pour un quartier.



### 3. MÉTHODE

Afin d'atteindre l'objectif énoncé précédemment, deux éléments vont être développés dans ce T.F.E. Le premier est l'analyse de références de projet qui accueillent les personnes en difficulté pour leur proposer entre autres, de l'information et de la chaleur. La deuxième partie se composera d'entretiens réalisés auprès d'acteurs qui travaillent avec des personnes en situation de précarité énergétique ou qui travaillent dans des lieux d'accueil et/ou d'aide pour ces personnes. Une fois l'objectif atteint et donc le lieu proposé, l'idée est d'entamer une deuxième phase en retournant voir les personnes interrogées pour leur montrer le projet concrètement et en discuter avec eux. L'objectif est d'avoir un retour sur le projet proposé et de pointer des éventuelles incohérences par rapport à la discussion antérieure.

Dans le but de réaliser l'analyse de références, j'ai cherché des projets de types maisons de quartiers, centres communautaires, chauffoirs, centre d'accueil, en somme des lieux où l'on peut se réfugier lorsqu'on a des problèmes. Puisqu'il y a dans les réflexions toute la dimension d'accueil, j'ai également réfléchi à quels étaient les lieux chaleureux que je connaissais, comme par exemple, les « *American Diner* », les cafés et les salles de fêtes, afin de les ajouter également à l'analyse.

Une grille d'analyse a été mise en place (voir annexes) avec certains critères à identifier : rapport au contexte, articulation des fonctions, présences de points chauds, échelles des espaces, dispositifs d'accueil, accès... Ces critères ont été choisis car en fonction de leur absence ou présence, ou de la manière dont ils sont agencés, ils expliquent la raison pour laquelle les projets prennent en compte ou non les personnes en situation de précarité énergétique (que ce soit de manière intégrée ou dédiée). L'objectif est de tirer des enseignements de chaque projet afin de pouvoir réutiliser certains

principes dans le projet de ce T.F.E., ou bien au contraire de ne pas reproduire des éléments dysfonctionnels.

En ce qui concerne la réalisation des entretiens, plusieurs méthodes ont été utilisées. En effet, pour certaines personnes, un rendez-vous avait été prévu, pour d'autres, je me suis rendue sur leur lieu de travail, à savoir des chauffoirs et des restaurants sociaux, sans m'être annoncée. Les entretiens étaient semi-dirigés ce qui signifie que j'avais préparé une grille d'entretien pour chacune (voir annexes) dans laquelle j'introduis le contexte du T.F.E. ainsi que le programme de projet que j'aimerais réaliser avant de poser des questions. Les questions préparées variaient légèrement en fonction de la personne que j'avais en face de moi. Les entretiens pouvaient donc partir dans des directions différentes en fonction de l'interlocuteur, de ses expériences et de ce qu'il avait envie de me dire.

Cependant, de manière générale l'objectif des entretiens étaient d'identifier plusieurs éléments : les besoins des personnes en précarité énergétique, les dispositifs d'accueil à mettre en place dans les lieux créés, la cohérence du programme afin de voir si celui-ci peut correspondre aux besoins et discuter de l'architecture flexible.

Au fur et à mesure des entretiens réalisés, les questions ont évoluées car de nouveaux sujets ont été mis sur la table et étaient donc intéressants à développer avec les intervenants suivants. L'idéal aurait été de poser ces nouvelles questions aux premiers interrogés mais par manque de temps, cela n'a pas pu être réalisé. Pour la même raison, la saturation des données n'a pas été atteinte dans ce travail d'entretien. C'est-à-dire qu'il n'y a pas eu un entretien où j'ai eu l'impression de ne pas avoir appris de nouvelles informations. Chaque interaction était très riche et m'apportait de nouveaux éléments de réflexion.

A la fin de l'enquête, j'ai réalisé que mon travail de recherche pourrait être étendu par de la recherche ultérieure. Par exemple, la

matérialisation du projet pourrait se faire sur le thème de la précarité énergétique afin que les personnes touchées par le phénomène puissent en comprendre les notions grâce aux bâtiments et donc faire une architecture didactique.

	Fonction du/des participant(s)	Date de l'entretien	Lieu de l'entretien	Retour sur la proposition de projet
1	Cheffe du C.Q.D.C.M. (contrat de quartier durable de la Cité Moderne) <sup>6</sup>	09/03/2023 (sur rdv)	« Chez Franz » (bar)	Oui (fiche entretien 13)
2	Coordinateurs et membres des associations du Réseau Habitat <sup>7</sup>	16/03/2023 (sur rdv)	Siège du Réseau Habitat	Oui (fiche entretien 14)
3	Conseillère et accompagnatrice chez InforGazElec <sup>8</sup>	22/03/2023 (sur rdv)	Appel téléphonique	Oui (fiche entretien 12)
4	Accompagnatrice sociale et conseiller technique	30/03/2023 (sur rdv)	Siège de la Fédération des Services Sociaux (F.D.S.S.) <sup>9</sup>	Oui (fiche entretien 15)
5	Membre des « Actrices et acteurs des temps présents » <sup>10</sup>	30/03/2023	Chauffoir DK	Non
6	Agent d'insertion	31/03/2023	Cafétaria sociale/chauffoir du C.P.A.S. d'Uccle	Non
7	Bibliothécaire responsable	31/03/2023	Bibliothèque de Berchem-Sainte-Agathe	Non
8	Coordinatrice des cafétarias sociales	03/04/2023	Cafétaria social des Colombophiles	Non

6 Plan d'action visant à améliorer le cadre de vie d'un quartier précaire.

7 Associations actives dans la rénovation urbaine dont l'objectif est d'améliorer le cadre de vie des habitants.

8 Centre d'information bruxellois en matière de gaz et d'électricité.

9 Représente les services sociaux associatifs et développe des projets pour soutenir le travail de terrain.

10 Mouvement citoyen ayant mis sur pied le projet de chauffoir « DK ».

	de la commune d'Anderlecht			
9	Assistante sociale	03/04/2023 (sur rdv)	Siège de Comensia <sup>11</sup>	Non
10	Coordinateur P.C.S. (projet de cohésion social) et R.A.Q.(relais action quartier) <sup>12</sup>	11/04/2023 (sur rdv)	Siège de la Fédération des Services Sociaux	Oui (fiche entretien 15)
11	Tuteur énergie à la commune de Berchem-Sainte-Agathe	24/04/2023 (sur rdv)	Appel Téléphonique	Non

Fig. 13 : Tableau synthétisant les entretiens réalisés en mars/ avril 2023 auprès de 11 acteurs liés à la précarité énergétique, (GOSSART L., 2023)

---

11 Société de logements publics ayant la propriété de la Cité Moderne.

12 S'adressent aux habitants d'un quartier avec lesquels ils vont organiser des réunions et construire des projets.



## 4. RÉSULTATS

### 4.1. Contexte du cas d'étude

Le site du cas d'étude de ce T.F.E. est la Cité Moderne de Berchem-Sainte-Agathe et ses alentours. Ce site a été proposé à tous les étudiants par les professeurs de l'atelier de recherche. Ce quartier est pertinent dans le cadre d'un travail sur la précarité énergétique car il coche plusieurs critères propices à son développement. En effet, le revenu est faible, le pourcentage de logement loué est important et la part des logements sociaux est notable (voir fig.14-16).

Un contrat de quartier durable a été établi autour du périmètre de la Cité et a fait émerger le manque de maison de quartier (dû à l'absence de salle communautaire, lieu de rencontre/convivial...), de crèches et de salles de sport (des équipements sportifs sont présents dans le quartier mais n'ont pas de terrains omnisports). Ce manque d'équipement collectif dans le quartier est historique. En effet, lorsque la cité-jardin a été imaginée dans les années 1920 par Victor Bourgeois, elle se composait d'un ensemble de logements et d'équipements. Lors de la construction, seuls les logements ont été érigés faute de budget suffisant.

L'analyse plus générale des équipements de la commune (voir fig.17), révèle la présence de lieux de refuge potentiels pour les personnes en précarité énergétique. Parmi ceux-ci, quelques-uns ont été repris officiellement par l'administration communale et sont appelés les « *Warm Spaces* ». Il s'agit des bibliothèques et centres culturels francophones et flamands ainsi qu'une épicerie sociale. Ce sont des lieux où, théoriquement, on est accueilli et on peut recevoir une boisson chaude. En pratique, lorsque je me suis rendue dans ces lieux il n'y avait pas vraiment d'accueil. Le tuteur énergie de la

commune a d'ailleurs reconnu l'échec du projet lors de notre entretien :

*« Les personnes avec ou sans abri pouvaient venir dans des lieux chauffés et recevoir un café. Ça n'a pas fonctionné du tout. Le projet était intéressant mais c'est peut-être la stigmatisation qui a fait que les gens n'ont pas passé la porte. (...) Il fallait déjà savoir que ces lieux existaient. »* (Tuteur énergie, entretien 11)

Les autres lieux repris sur la carte, ne sont en réalité pas non plus chaleureux, ouverts à tous ou composés de fonctions qui répondent aux besoins des personnes en situation de précarité énergétique. C'est pourquoi, il est intéressant de proposer, dans cette commune et ce quartier, un lieu dans lequel ces personnes peuvent se réfugier lorsqu'elles fuient leurs logements et où elles peuvent rencontrer des fonctions qui répondent à leurs besoins.

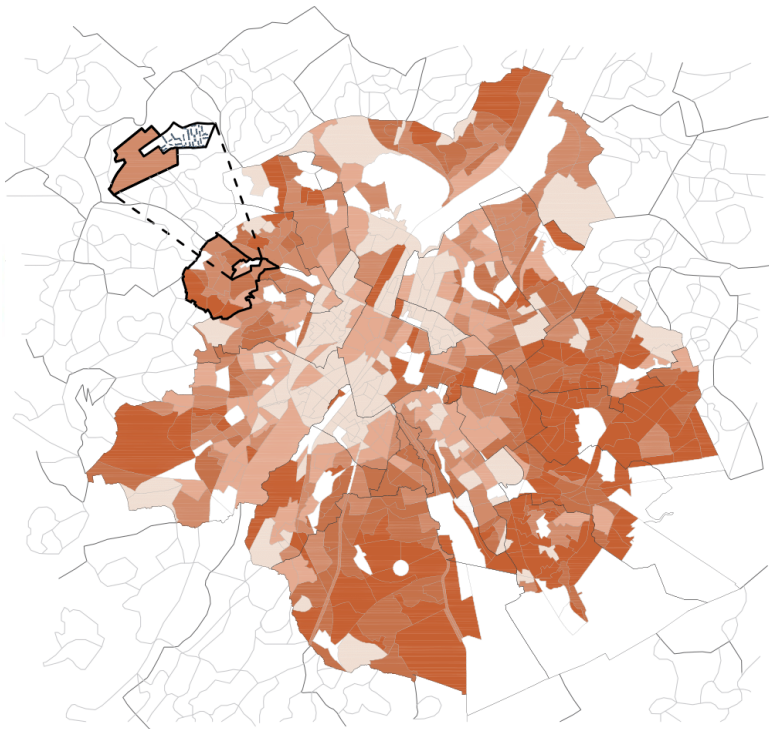
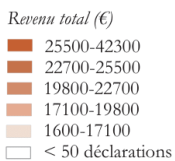


Fig. 14 : Revenu total net imposable médian des déclarations par secteur statistique, Région bruxelloise, revenus 2018 (OBSERVATOIRE DE LA SANTE ET DU SOCIAL DE BRUXELLES-CAPITALE, 2020)



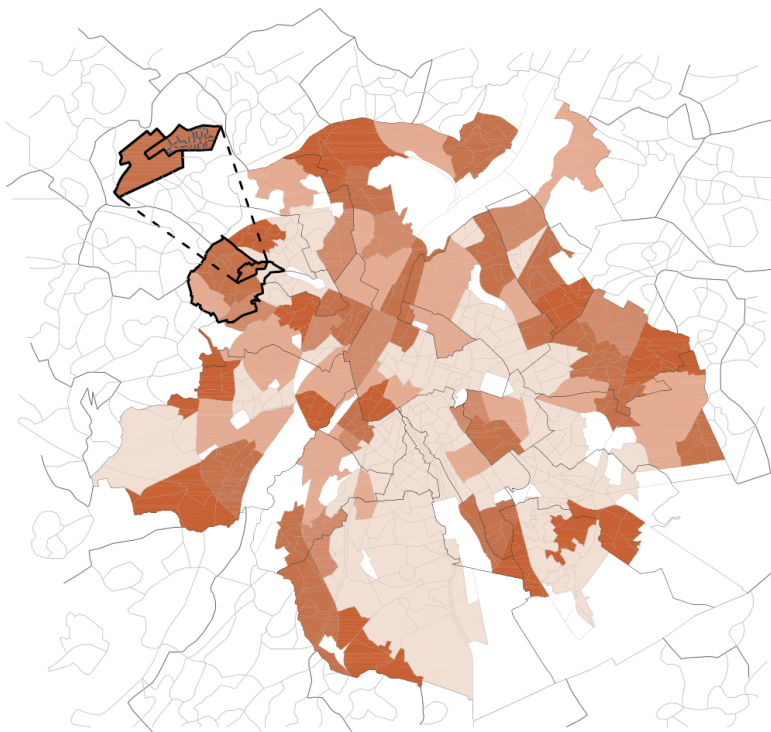
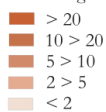


Fig. 15 : Part des logements sociaux (nombre de logements sociaux pour 100 ménages) 2021  
(IBSA.BRUSSELS, 2021)

Part des logements sociaux (logement/100ménages)



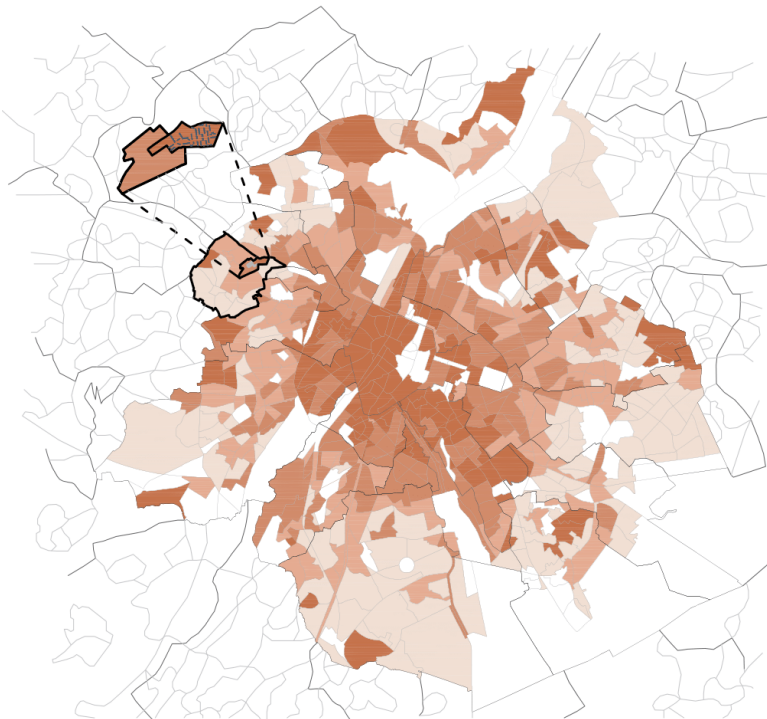


Fig. 16 : Pourcentage de logements loués parmi l'ensemble des logements, par secteur statistique, Région bruxelloise, 2011 (OBSERVATOIRE DE LA SANTE ET DU SOCIAL DE BRUXELLES-CAPITALE, 2020)

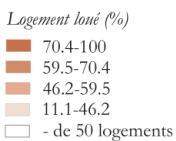




Fig. 17 : Lieu de refuge potentiel pour les personnes en précarité énergétique dans la commune de Berchem-Sainte-Agathe (GOSSART L., 2023)

- Accessible à tous
- Accessible aux enfants/ ados
- Accessible aux personnes en difficulté
- Accessible aux personnes âgées
- "Warm Spaces"
- Périmètre du contrat de quartier durable

## 4.2. *Connaissance des besoins de base*

Afin de réaliser une proposition de lieu, il faut tout d'abord connaître les besoins des personnes en situation de précarité énergétique. La question a été posée lors des différents entretiens. L'objectif était de comparer les réponses obtenues par les personnes interrogées, qui ont répondu à la lumière de leur expérience et de leur contact sur le terrain, avec celles trouvées dans l'état de l'art (voir § 1.2.2.). Plusieurs résultats différents ont été observés.

Tout d'abord, voici les quelques besoins évoqués de manière explicite par certains membres des associations du Réseau Habitat et de la Fédération des Services Sociaux :

- **Besoin d'endroits chauds.** En lien avec l'étude *SlowHeat* : une autre manière de réchauffer son corps est d'aller dans un endroit où il fait chaud comme une bibliothèque ou un cinéma.
- **Besoin de confort chez soi.** Etant donné que ce besoin n'est pas comblé dans la plupart des cas de précarité énergétique, il faut amener le même confort qu'on pourrait avoir chez soi dans un endroit qui n'est pas le sien.
- **Besoin de chaleur humaine.** Certains sont isolés et vont donc dans des endroits où ils peuvent croiser du monde et éventuellement discuter.

Cependant, la plupart des autres acteurs ont évoqué le fait que même s'ils connaissaient des personnes dans cette situation de précarité, ils ne sont pas représentatifs, ne parlent pas en leur nom et ne peuvent donner que des observations qu'ils effectuent sur le terrain. Ils ont une forme d'humilité et ne veulent pas se prononcer sur la définition précise des besoins de ces personnes.

La cheffe du contrat de quartier durable a évoqué les enquêtes participatives comme moyen alternatif d'en apprendre plus sur les besoins de la population en situation de précarité énergétique. Malheureusement il est également ressorti de notre entretien qu'il n'y a jamais un échantillon représentatif du public cible et que donc, il est difficile de connaître réellement les besoins par ce biais-là.

*« Lors de la réalisation du contrat de quartier, le bureau d'étude a fait une participation citoyenne pour mieux connaître les besoins du quartier. Il y avait beaucoup d'habitants de logements privés et très peu de logements sociaux. Ce n'était donc pas un échantillon représentatif de la population de la Cité Moderne. (...) Il est difficile de toucher le public cible. C'est donc important de reconnaître les limites de la participation citoyenne. »*  
(Cheffe du contrat de quartier durable, entretien 1)

Pour résumer, il est compliqué de lister de manière précise les besoins des personnes en situation de précarité énergétique. Cependant les résultats des entretiens complètent les données récoltées dans l'état de l'art. En effet, celui-ci nous donne un aperçu des éléments nécessaires pour trouver un certain niveau de confort chez soi<sup>13</sup>. Chez les personnes en situation de précarité énergétique, il est difficile d'atteindre ce niveau pour plusieurs raisons. C'est pour cela que lors des entretiens la nécessité de trouver un nombre maximal de ces éléments comblant ces besoins dans un lieu autre que le logement a été évoquée, afin que ce lieu devienne un espace aussi confortable que le logement.

---

**13 Pour rappel, parmi les éléments vitaux ; chauffage, eau chaude sanitaire, un point lumineux par pièce, frigo, deux plaques de cuissons minimums dans une cuisine, télévision, internet, téléphone.**

### *4.3. Programme*

Sur base de l'état de l'art, un programme de projet a été imaginé et présenté lors des entretiens (voir fig.18 et annexes). Je projette de créer un équipement sportif, de type terrain omnisport intérieur. Cet espace serait une fonction fixe et principale dédiée aux écoles et au quartier de manière générale. Ce terrain serait entouré de fonctions flexibles répondant aux besoins des habitants. Ces fonctions secondaires peuvent être utiles aux personnes en situation de précarité énergétique, et sont liées de près ou de loin à la fonction sportive.

L'objectif était d'obtenir des retours des participants, sur base de leurs expériences, sur notamment ce qui fonctionnerait ou non et de ce qui pourrait être cohérent par rapport à la précarité énergétique. De manière générale, les avis étaient favorables.

Fonction	Définition/Usage	Flexibilité	Horaires
Accueil	Lieu où sont accueillis les usagers, marqué par un dispositif d'accueil. +/- 1 par ensemble de fonction.	Fixe	/
Bureaux administratifs	Regroupe les responsables. Lieu de gestion du projet.	Flexible, secondaire, réservé au personnel	Ouvert toute la journée, consultation sur rdv
Locaux d'entretien privés	Lieu plutôt individuel où peuvent se dérouler des permanences du C.P.A.S. ou de la maison médicale.	Flexible, secondaire, dédié aux personnes en difficulté	Ouvert toute la journée, éventuellement sur rdv
Salle de lecture	Espace aménagé avec des étagères regroupant quelques livres et accompagné de tables ou de fauteuils. Lieu où l'on passe du temps.	Flexible, secondaire, ouvert à tous	Ouvert toute la journée, accès autonome
Espace Public Numérique	Lieu regroupant des ordinateurs et une connexion wifi. Les usagers peuvent y réaliser des travaux, mais aussi simplement surfer sur les réseaux. Lieu où l'on passe du temps.	Flexible, secondaire, dédié aux écoles mais ouvert à tous	Ouvert toute la journée, accès autonome sauf s'il y a un cours
Salle de détente	Lieu où l'on peut se retrouver à plusieurs pour faire des jeux de société et autres activités, ou bien être seul mais dans un endroit convivial et chaleureux. De la petite restauration est prévue. Lieu où l'on passe du temps.	Flexible, secondaire, ouvert à tous	Ouvert toute la journée, accès autonome
Cuisine	Cuisine dédiée à la salle de détente. Elle est encadrée par des responsables mais peut également être aménagée pour être ouverte et accessible par tous.	Flexible, secondaire, réservé au personnel mais peut devenir ouvert à tous	Ouvert toute la journée, accès encadré qui peut devenir autonome

Salle omnisport	Terrain intérieur pouvant accueillir des sports d'équipes comme du basketball ou du football. Lieu où l'on passe du temps.	Fixe, principale, dédié aux écoles mais ouvert à tous	Ouvert toute la journée avec des horaires fixes
Salle de sport	Lieu intérieur de taille plus réduite que le terrain omnisport, pouvant accueillir des sports tels que de la danse ou du yoga. Lieu où l'on passe du temps.	Fixe, principale, dédié aux écoles mais ouvert à tous	Ouvert toute la journée avec des horaires fixes
Sanitaires	Espace à proximité des fonctions sportives, pouvant être utilisé par les personnes ayant fait du sport mais également ouvert à d'autres.	Flexible, secondaire, ouvert à tous	Ouvert toute la journée, accès autonome

Fig. 18 : Tableau synthétisant le programme de projet présenté lors de la 1<sup>ère</sup> vague d'entretiens (GOSSART L., 2023)

### 4.3.1. Fonction sportive

La fonction principale du projet proposé est donc sportive, en réponse au contrat de quartier durable. Cette fonction comprend un terrain omnisport intérieur ainsi que des plus petites salles de sport. Cependant, n'importe quelle fonction principale pourrait convenir mais grâce à l'orientation sportive, le lieu peut remplir une série de besoins primaires comme les sanitaires (toilettes et douche) ou encore la cafétaria. Cela est un avantage pour les personnes en précarité énergétique. En effet, que ce soient les membres du Réseau Habitat, de la F.D.S.S. ou même l'assistante sociale de Comensia, ils sont plusieurs à m'avoir rapporté des faits de personnes qui ne savent pas prendre de douche chez elles et qui vont se laver dans les douches des piscines communales, des salles de sport où elles ont un abonnement, de leur lieu de travail lorsqu'elles en ont un ou chez leur famille.

*« Les douches sont des lieux où les gens passent du temps (...). Ils vont chercher ailleurs que chez eux, chez Basic-fit, à leur boulot, chez leurs familles, bref là où c'est gratuit (...). Ce sont des lieux intégrés ou se trouvant dans la sphère privée. »* (Membre de la F.D.S.S., entretien 4)

Le coordinateur des P.C.S. complète les autres entretiens en disant qu'il trouve cela intéressant de lier le sport et le côté social, car cela permet de créer une mixité. Par exemple, lors d'un match de foot, peuvent se réunir autour de la même passion un avocat et un homme au chômage.

En plus de ce côté collectif, il existe une polyvalence dans ce type de lieu en terme d'espace et d'horaires, ce qui donne lieu à une polyvalence des fonctions. Par exemple, de nombreuses salles de sport sont souvent inutilisées à certaines heures de la journée. L'espace étant grand, ceci pourrait être une opportunité pour varier

les fonctions en transformant cette espace à certains moments (par exemple en une salle de théâtre ou de conférence, entre autres).

Lors des entretiens, le degré d'ouverture de ces salles sportives a été mentionné comme un autre élément-clé. En effet, plusieurs salles omnisports à Bruxelles sont peu fréquentées car elles exposent trop leurs usagers au public à cause de grandes baies vitrées. Ces salles n'ont pas été conçues en tenant compte des contraintes culturelles ou de genre et ne sont donc pas accessibles à tout le monde. Le projet de hall de sport présent dans les références (n°20) contre ce problème en plaçant une première travée de services face à l'espace public (voir fig. 20). Cela éloigne la salle de sport principale qui est alors entourée plus que par des espaces extérieurs qui lui sont propres.

La fonction sportive est donc intéressante car elle permet de créer une mixité sociale mais aussi d'amener des fonctions qui répondent aux besoins des personnes en précarité énergétique comme les douches ou une cafétaria. La polyvalence de l'espace et de ses horaires permet d'y insérer des fonctions complémentaires à certains moments de la journée. Lors de sa conception, une attention particulière doit tout de même être portée quant à son degré d'ouverture sur l'espace public.



Fig. 19 : Photo extérieure de la salle omnisport « Jeu Streetmekka » (AJA-ARCHITECTS, 2018)

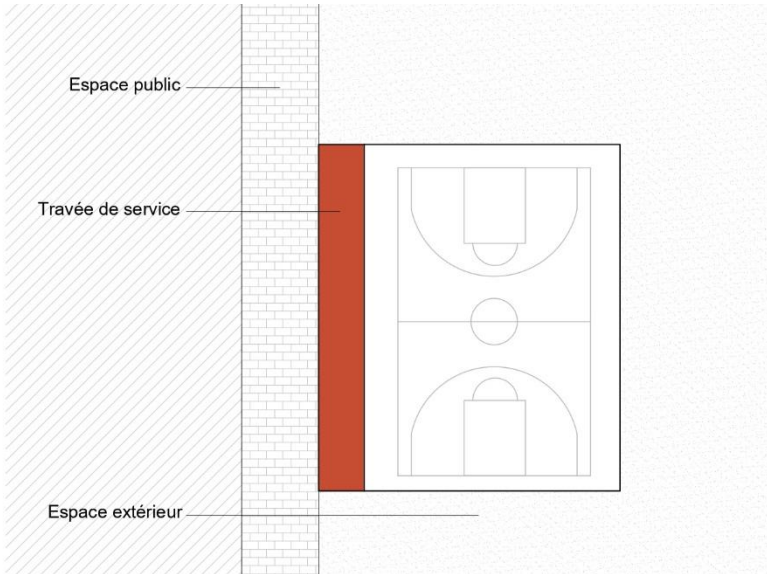


Fig. 20 : Schéma du degré d'ouverture de la fonction sportive sur base de la référence n°20 ; Jeu Streetmekka (salle omnisport), Danemark (GOSSART L., 2023).

#### 4.3.2. Salle de détente

La salle de détente est une fonction qui découle directement de la fonction sportive mais qui répond également aux besoins des personnes en précarité énergétique. Il s'agit d'une sorte de cafétaria qui propose de la petite restauration. Les personnes interrogées trouvaient ce lieu indispensable et intéressant pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, la salle permet aux utilisateurs de passer un long moment dans un endroit chaud et de rencontrer du monde. Cette production de chaleur peut prendre plusieurs formes. A l'époque, les chauffoirs se composaient souvent d'un point chaud central (voir fig. 21-23) ce qui diffère fortement par rapport aux chauffoirs actuels qui n'en contiennent pas. D'ailleurs, certains ne chauffent pas à plus de 17 degrés Celsius car cela leur semble suffisant. En effet, pour eux, ce que les gens, en particulier les sans-abris, recherchent ce sont des lieux fermés, à l'abri de la pluie et du vent. De plus, la chaleur humaine est également présente et compense la chaleur « non-produite ». Il n'y a donc pas toujours une source de chaleur présente dans ces lieux qui, pourtant, promeuvent des espaces chauds.

*« Le chauffoir n'est pas chauffé à plus de 17 degrés. Pour les gens de la rue, il fait chaud, ils sont à l'abri du vent et de la pluie, ils n'ont pas besoin que ce soit chauffé. (...) De toute façon, ce qu'ils viennent chercher c'est aussi la chaleur humaine. »* (Responsable du DK, entretien 5)

Il est également important de penser à l'aménagement du lieu pour répondre aux différents besoins de sociabilité. En effet, l'accompagnatrice d'InforGazElec m'a suggéré de faire émerger une certaine collectivité entre les utilisateurs en faisant des jeux de société en équipe par exemple. Cela implique d'avoir des espaces de jeux en conséquence et donc des tables assez grandes. Cependant, d'après elle, certaines personnes ont envie de venir dans ce type de lieu

uniquement pour profiter de la chaleur et s'installer de manière confortable sans devoir discuter avec quelqu'un, ni faire une activité proposée dans la salle ou dans les autres fonctions du projet (sport ou encore lecture). Pour elle, il serait donc intéressant d'avoir en plus des grandes tables collectives, des espaces confortables plus intimes afin de ne pas être dérangé.

*« On propose aux gens en général des chaises, des tables, un bar et parfois un podium. Cela n'est pas assez et ne répond pas aux envies de chacun. Il faudrait des jeux participatifs qui créent du lien social, pas des jeux de concurrence, et également des recoins pour être plus à son aise. »*  
(Accompagnatrice d'InforGazElec, entretien 3)

Bien que certains projets de références analysés ne disposent que de tables et de chaises sans réelle réflexion, d'autres projets nous montrent l'importance de la différence d'échelles d'espace dans un projet (voir fig. 24-25). En effet, lorsque sont créées des salles plus petites ou des recoins, cela donne un sentiment d'intimité, et concernant celles plus grandes, un sentiment de collectivité. Ce processus va être nécessaire dans plusieurs fonctions du projet : salle de détente ou terrain omnisport et salle de sport.

La salle de détente doit donc être composée pour répondre aux besoins de chacun, intimité et collectivité. Il est intéressant d'y intégrer des activités telles que des jeux de société ou des jeux pour enfants afin d'y amener les familles. Les chauffoirs actuels ne contiennent pas de point chaud central contrairement aux chauffoirs d'époque. Cela est sans doute dû au fait qu'aujourd'hui ces lieux sont utilisés par les sans-abris qui sont satisfaits simplement avec un endroit fermé à l'abri des intempéries.



Fig. 21 : Refuges et asiles de nuit, ouvroirs et chauffoirs publics (VICTOR, 1830)



Fig. 22 : Photo intérieure de l'abbaye de Longpont (BIRON, 2012)

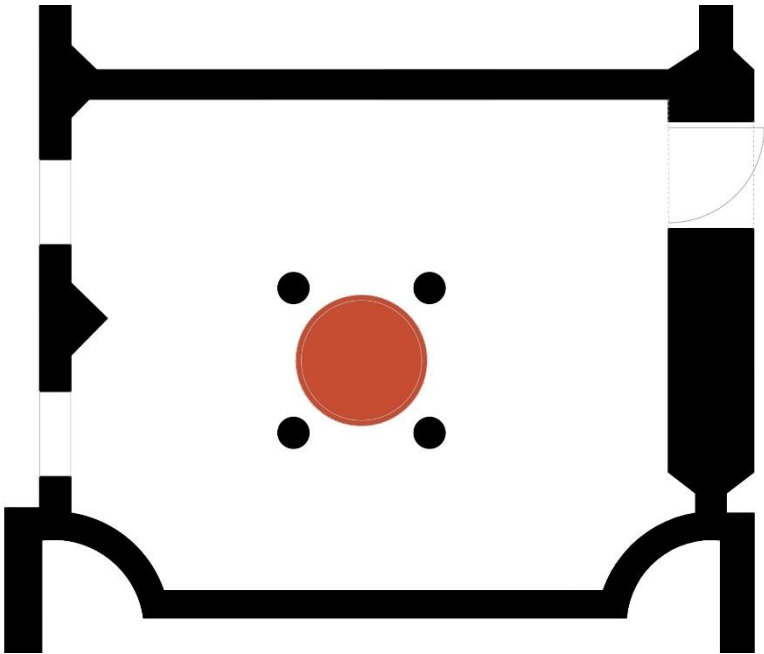
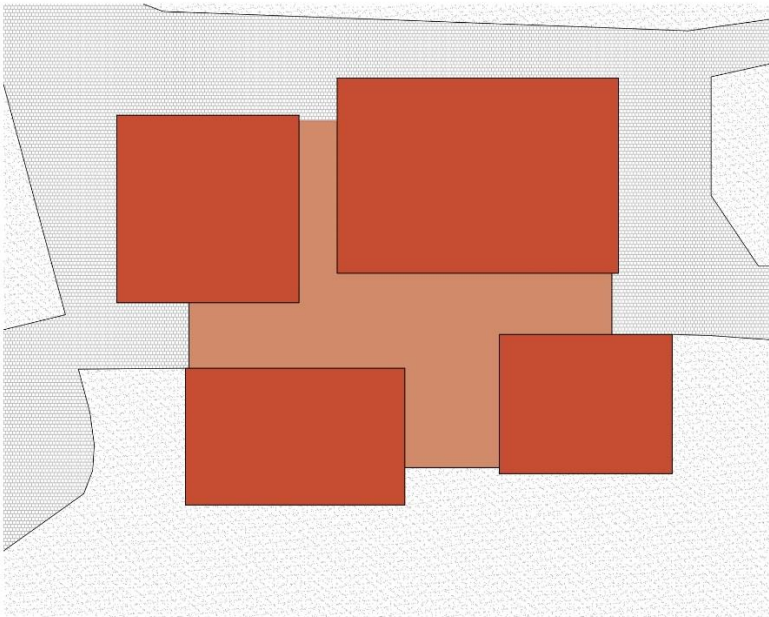


Fig. 23 : Schéma du point chaud central présent dans les chauffoirs d'époque sur base de la référence n°10 ; Chauffoir de l'abbaye de Longpont (GOSSART L., 2023)



Fig. 24 : Image intérieur de la maison de quartier « Plains-du-Loup » (GARDINI, 2022)



- Echelle réduite -> Intimité
- Echelle grande -> Collectivité

Fig. 25 : Schéma des différences d'échelles d'espace sur base de la référence n°4 ; Maison de quartier « Plains-du-Loup » (GOSSART L., 2023)

### 4.3.3. Cuisine

Lors des entretiens, la cuisine de la salle de détente a été un élément récurrent des discussions. En effet, de nombreuses discussions ont eu lieu sur sa présence dans le projet ou non, son fonctionnement ou encore son emplacement. Les avis étaient partagés.

Premièrement, certains enquêtés dont la coordinatrice des cafétarias sociales de la commune d'Anderlecht, m'ont rapporté le fait qu'une cuisine devait répondre à une demande du quartier et qu'il fallait voir s'il y en avait dans celui où je m'implante. En effet, une anecdote sur un « *Food truck* » solidaire à Forest qui n'a pas rencontré un franc succès m'a été racontée. Les habitants du quartier, une majorité de femmes seules avec enfants, accordent une telle importance à cuisiner pour leurs familles que s'il y a des restrictions à faire en matière d'énergie, tout ce qui concerne la cuisine n'en fera pas partie. Elles n'étaient donc pas en demande de ce type de projet et c'est la raison pour laquelle ce dernier n'a pas fonctionné.

Cependant, pour plusieurs des intervenants, il est important de proposer un service de repas même si cela n'est pas une demande majoritaire du quartier car certains individus en situation de précarité ne savent pas cuisiner ou n'en ont pas les moyens.

Les maisons de quartier et autres centres communautaires des projets de références ne proposent pas de service de restauration. En ce qui concerne les chauffoirs, une soupe est souvent proposée mais la place de la cuisine dans les projets n'est pas prédominante.

Ensuite, la question de la gestion de la cuisine se pose. Faut-il proposer une cuisine ouverte où tout le monde peut cuisiner pour tout le monde ou bien faut-il que celle-ci soit toujours encadrée par les responsables du lieu avec des cuisiniers aux fourneaux ?

La cuisine ouverte semble déplaire aux enquêtés. En effet, les membres de la F.D.S.S. craignent par exemple, que lorsque les personnes viennent dans le lieu, elles aient plutôt envie de se reposer, éventuellement en mangeant un repas mais pas en devant le cuisiner. Pour certains, la cuisine est une corvée et donc ils n'ont pas envie quand ils vont dans ces lieux pour le plaisir de devoir cuisiner pour eux et/ou pour les autres. De plus, les cuisines des chauffoirs visitées, sont toujours encadrées par les responsables des lieux. Certains bénévoles peuvent se proposer pour aider mais il y a toujours quelqu'un qui contrôle. Ce ne sont donc pas des cuisines en libre accès. Cependant, plusieurs activités culinaires ont été proposées dans les différents projets qui permettent aux gens de cuisiner ensemble et d'ensuite manger le repas qu'ils ont préparé.

*« Dans la cafétaria se trouvent toujours 2 éducateurs et une assistante administrative qui accueillent les personnes et leur offrent du thé ou du café ainsi qu'une soupe en hiver. (...) C'est important car certains n'arrivent pas à cuisiner chez eux. Par contre, il n'y a que les éducateurs qui ont accès à la cuisine (...). De temps en temps, nous organisons une activité culinaire comme une préparation de crêpes (...). »* (Agent d'insertion, entretien 6)

Pour conclure, la présence de la cuisine dans de la salle de détente semble être, selon la majorité des intervenants, indispensable et ce, qu'il y ait une demande majoritaire dans le quartier ou non. Elle doit être encadrée par des responsables et non pas ouverte à tous. Sa position dans l'espace de détente ne doit pas être prédominante.

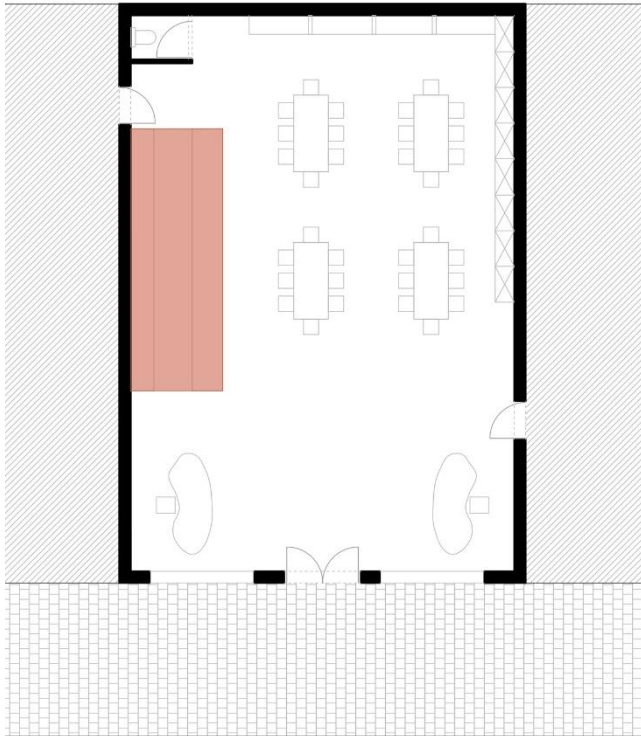
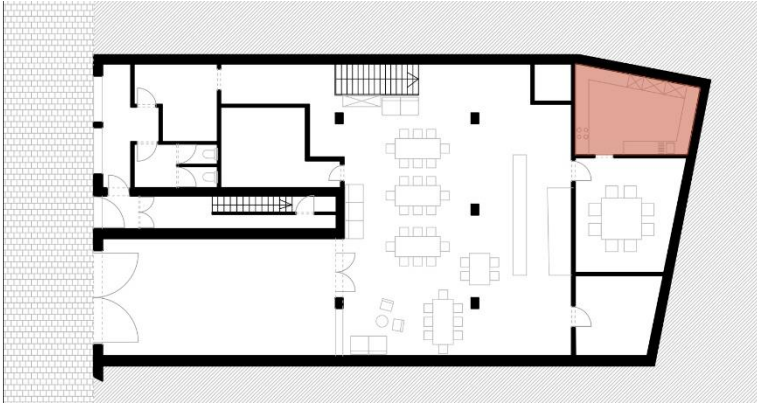


Fig. 26 : Schémas de la position de la cuisine dans les chauffoirs actuels sur base des références n° 11 et 12 ; Chauffoir DK et cafétaria sociale du C.P.A.S. d'Uccle (GOSSART L., 2023)

#### 4.3.4. Espace public numérique et salle de lecture

Ces deux espaces ont reçu un bon accueil de la part des personnes enquêtées. Selon la bibliothécaire responsable, ils amènent un grand échantillon de personnes, ne sont pas stigmatisants et sont aussi des lieux chauds dans lesquels on peut passer du temps.

*« Au niveau de la fréquentation, je vois passer dans la bibliothèque et l'espace public numérique, des personnes âgées, des étudiants, des parents avec enfants, des adultes (...). Ce sont des lieux non stigmatisants donc c'est difficile de savoir s'il y a des personnes en précarité énergétique qui viennent. »* (Bibliothécaire responsable, entretien 7)

Cependant, tout le monde n'a pas les compétences pour utiliser les outils présents dans l'espace public numérique. Il faut donc mettre en place des formations et/ou des cours, qui ont l'avantage d'accentuer la réduction de la stigmatisation des personnes en situation de précarité énergétique. Cet espace implique donc d'avoir quelqu'un qui explique les outils, qui contrôle les vols et qui fait de la maintenance.

Ces locaux sont donc intéressants à intégrer dans le projet car ils participent à éviter la stigmatisation et sont des lieux où l'on peut passer du temps en ayant chaud. Il faut toutefois porter une attention particulière à la gestion du lieu (contrôles et entretiens).

#### 4.3.5. Bureaux administratifs et locaux d'entretien privatifs

L'accompagnement est souvent mentionné lors des entretiens et cela correspond à la fonction que remplissent les bureaux administratifs. En effet, ils sont imaginés comme le lieu de gestion du projet.

Selon le coordinateur des P.C.S., l'accompagnement doit avoir une place importante dans le projet que ce soit au niveau de la cuisine, de l'espace public numérique ou encore des douches de la salle de sport. Sans cela, il y aurait des débordements ou bien le lieu se dégraderait au fur et à mesure.

De plus, si mon objectif est d'avoir un lieu accueillant et que cela passe par la présence à l'entrée de quelqu'un qui accueille et salue les arrivants, cela demande une organisation et une gestion qui se fera via ces bureaux.

Cet accompagnement passe également par l'individu. De nombreuses personnes en situation de précarité énergétique ont besoin d'un soutien. Celui-ci peut être de nature financière, administrative ou autre. C'est la raison pour laquelle des locaux d'entretien sont prévus. Dans ceux-ci peuvent se dérouler des permanences du C.P.A.S., de la maison médicale ou de tout autre organisme qui répondrait aux besoins des personnes.

L'accompagnement dans ce type de projet est indispensable. Les bureaux administratifs et les locaux d'entretien privatifs sont un bon moyen d'encadrer le projet.

	Points positifs	Point d'attention
Fonction sportive	Mixité sociale, fonctions associées qui répondent aux besoins des personnes en situation de précarité énergétique	Degré d'ouverture
Salle de détente	Endroit chaud, espace chaleureux	Répondre aux différents besoins, intégrer des activités
Cuisine	Présence indispensable	Encadrée, pas dominante dans l'espace, intégrer des activités, cuisine inclusive
Espace public numérique et salle de lecture	Endroit chaud, non stigmatisant, rassemble un grand nombre de personnes	Mise en place de cours pour utiliser les outils, maintenance et entretien
Bureaux administratifs et locaux d'entretien privatifs	Gestion et accompagnement	/

Fig. 27 : Tableau synthétisant les remarques sur le programme de projet présenté lors de la 1<sup>ère</sup> vague d'entretiens (GOSSART L., 2023)

## 4.4. Organisation

### 4.4.1. Architecture flexible

Comme il est difficile de connaître les besoins précis des personnes en situation de précarité énergétique, l'architecture flexible a été proposée aux personnes interrogées car elle permet de s'adapter aux besoins. En effet, l'idée est de proposer que la fonction sportive soit fixe et qu'autour d'elle gravitent les autres fonctions qui seraient flexibles. Ces dernières auraient tout de même des critères fixes comme la convivialité, l'accessibilité, l'intimité ou l'échelle.

Faire une telle architecture implique de fournir plusieurs accès aux différentes fonctions afin qu'elles puissent être utilisées indépendamment les unes des autres. Par exemple, si le terrain omnisport est fermé car il n'y a pas d'activité, les sanitaires doivent pouvoir être accessibles pour les personnes qui veulent y prendre une douche. Cela permet aussi d'assurer les fonctions de manière auto-gérées par les utilisateurs ou gérées par un bénévole/salarié.

La mise en forme de cette architecture flexible a également été évoquée. Ceci passe par la mise en place d'une structure pérenne dans laquelle les fonctions viendraient se glisser et pourraient évoluer. Les personnes enquêtées étaient toutes d'accord avec ma proposition et cela s'est avéré être un principe utilisé dans plusieurs références (voir fig. 28).

Plusieurs participants ont tout de même souligné le fait que la flexibilité avait des limites. C'est-à-dire qu'à force d'avoir tout qui est flexible ou évolutif, cela pouvait faire perdre au projet sa force. Il faut veiller à garder un équilibre et un lien entre les fonctions surtout, entre la principale et les secondaires.

*« A force de servir à tout, ça peut ne plus servir à rien. »* (Membre de la F.D.S.S., entretien 4)

La flexibilité dans un projet permet de s'adapter aux besoins de ses usagers, car ces besoins ne sont jamais connus précisément et évoluent avec le temps. Un principe de structure pérenne dans laquelle viennent s'insérer les fonctions, semble être efficace pour permettre cette flexibilité. Cependant, cette dernière doit être maîtrisée. Cela passe par l'agencement des accès mais aussi et surtout, par la limite qu'on lui donne.

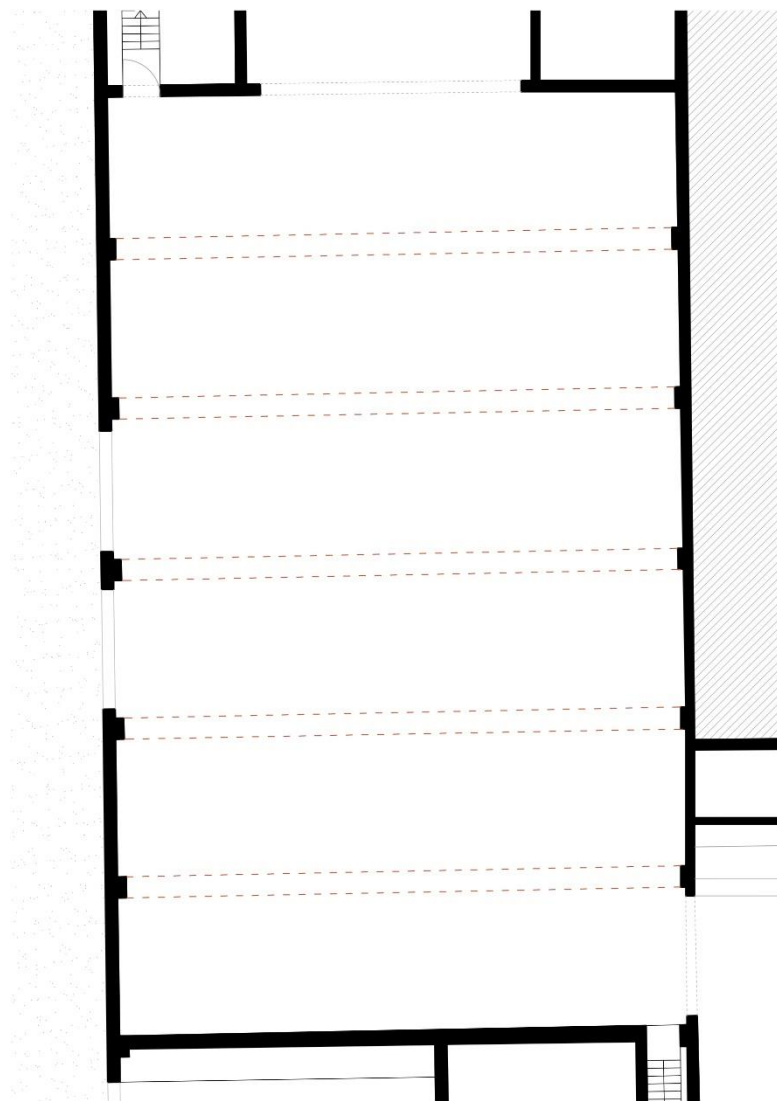


Fig. 28 : Schéma d'une structure permettant de la flexibilité dans un espace sur base de la référence n°5 ; Maison du peuple à Anderlecht (GOSSART L., 2023).

#### 4.4.2. Articulation des différentes fonctions

Mixer plusieurs types de fonctions est intéressant selon plusieurs participants. Cependant, les membres du Réseau Habitat m'ont suggéré de ne pas éloigner les fonctions les unes des autres. En effet, lorsqu'une personne en précarité énergétique viendra dans la salle de détente pour se réchauffer, il serait intéressant qu'elle se rende compte de la présence de toutes les autres fonctions du projet. Elle pourrait ensuite y revenir, à un autre moment afin de bénéficier de cette autre fonction. Cela permet une sorte de fidélisation au lieu, assez difficile à atteindre dans les projets selon l'assistante sociale de Comensia.

Cependant, plusieurs intervenants ont émis des doutes sur le lien que pouvait avoir, par exemple, la salle de sport et le local informatique. Il est donc important dans le projet de créer un lien entre toutes les fonctions d'autant plus si elles n'en ont pas de manière évidente. En particulier pour ce qui concerne la fonction principale et les fonctions qui gravitent autour. Il s'agit finalement de la même observation que celle concernant l'architecture flexible : à force de mélanger tout, on peut se perdre. Ce lien pourrait être établi par exemple, avec la salle de détente qui serait utilisée par les usagers sportifs mais aussi ceux qui viennent pour la salle informatique et qui veulent se détendre ensuite.

Dans les projets de références analysés, l'articulation des fonctions se fait selon plusieurs dispositifs : couloir, enfilade de pièces, via la circulation, par des espaces interstitiels qualitatifs ou grâce à une surélévation dans le projet. Cela permet de créer une hiérarchie entre les fonctions mais aussi parfois des limites (voir fig. 29).

L'articulation des fonctions est importante dans ce projet étant donné qu'il assemble des fonctions qui n'ont pas toujours de

lien. Cette articulation peut se faire selon plusieurs dispositifs tant qu'ils n'éloignent pas les fonctions les unes des autres.

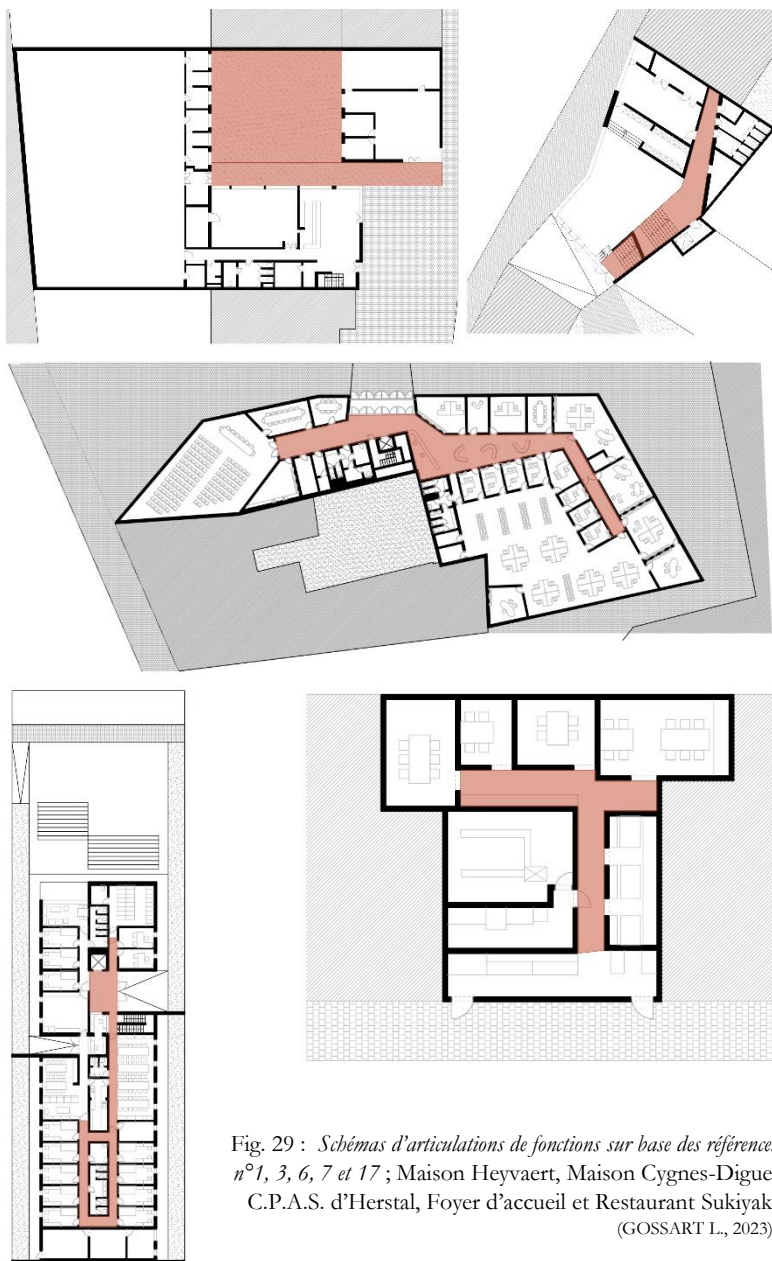


Fig. 29 : Schémas d'articulations de fonctions sur base des références n°1, 3, 6, 7 et 17 ; Maison Heyvaert, Maison Cygnes-Digue, C.P.A.S. d'Herstal, Foyer d'accueil et Restaurant Suki-yaki (GOSSART L., 2023).

#### 4.4.3. Accès

Paradoxalement, les accès ont été très peu mentionnés dans les entretiens malgré le fait que lors de l'analyse de références, ils se sont révélés extrêmement importants lors de la réflexion à avoir pour un projet intégrant les personnes en situation de précarité énergétique.

En effet, plusieurs des références analysées auraient pu par exemple, intégrer les besoins de ces personnes ou encore être flexible. Malheureusement, leurs accès se trouvaient sur l'espace public (voir fig. 30) et étaient très visibles et exposés aux regards. Cela peut être stigmatisant et n'intègre donc pas les attentes d'un projet pour les personnes en situation de précarité énergétique. Cette question d'accès est subtile et la subtilité est plus facile à créer dans un bâtiment complexe comprenant plusieurs fonctions.

Lors de la conception des accès, il faut donc veiller à les dissocier de l'espace public sans pour autant les éloigner au point de ne plus trouver l'entrée.

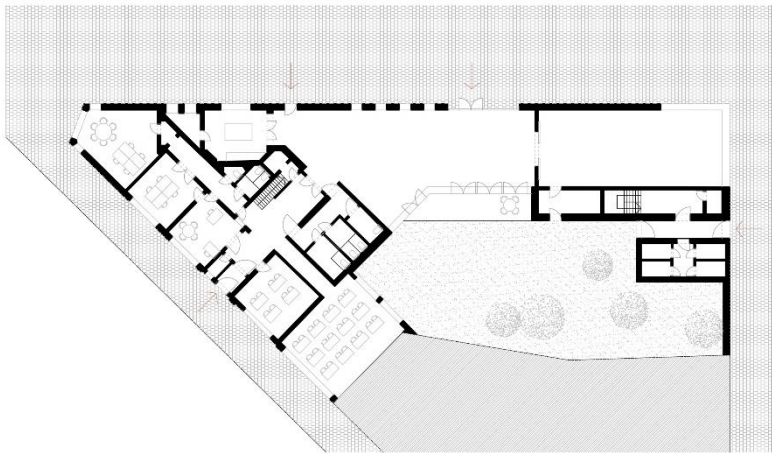
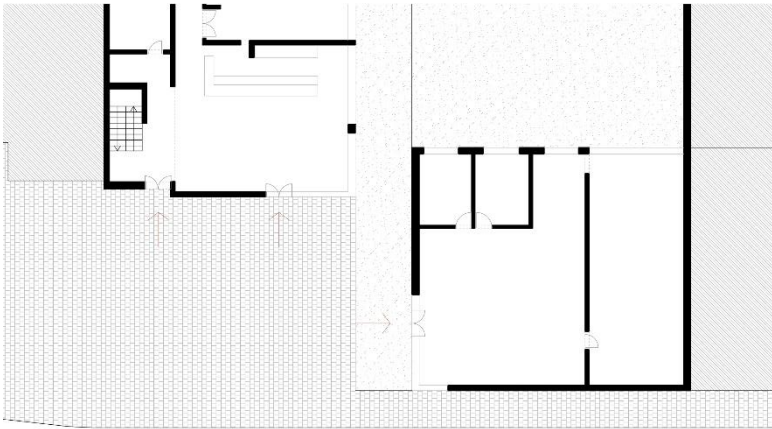


Fig. 30 : Schémas des accès se faisant depuis l'espace public sur base des références n°1 et 2 ;  
Maison Heyvaert et Maison Saint-Antoine (GOSSART L., 2023).

## 4.5. Particularités associées aux personnes en précarité énergétique

### 4.5.1. Dispositifs d'accueil

Un des objectifs principaux du projet est d'accueillir les personnes en situation de précarité énergétique. Pour faire cela, de nombreux dispositifs existent. Lors des entretiens, la question a été posée de savoir quels étaient pour eux les éléments constitutifs de l'accueil dans un lieu.

La responsable du chauffoir DK, l'agent d'insertion, et d'autres acteurs pensent que c'est la proposition d'un café ou de tout type de nourriture dès l'entrée dans un lieu qui le rendent accueillant. L'assistante sociale de Comensia privilégie le contact humain comme étant un dispositif d'accueil.

*« Pour les personnes isolées cela est intéressant d'avoir des lieux d'accueil car ils cherchent juste du contact. Ce n'est pas la structure, la nourriture, ni l'esthétique qui les intéressent mais le fait de passer du temps en compagnie et de créer du lien. »* (Responsable du chauffoir DK, entretien 4)

Dans les projets de références analysés, les dispositifs d'accueil sont plus architecturaux. Il peut s'agir d'un porche d'entrée, d'un portique, d'un sas, d'un espace extérieur aménagé ou encore d'une surélévation matérialisée par une rampe ou un escalier. (voir fig. 31).

Peu importe la forme que prend le dispositif, il semble être indispensable dans un projet pour les personnes en situation de précarité énergétique.

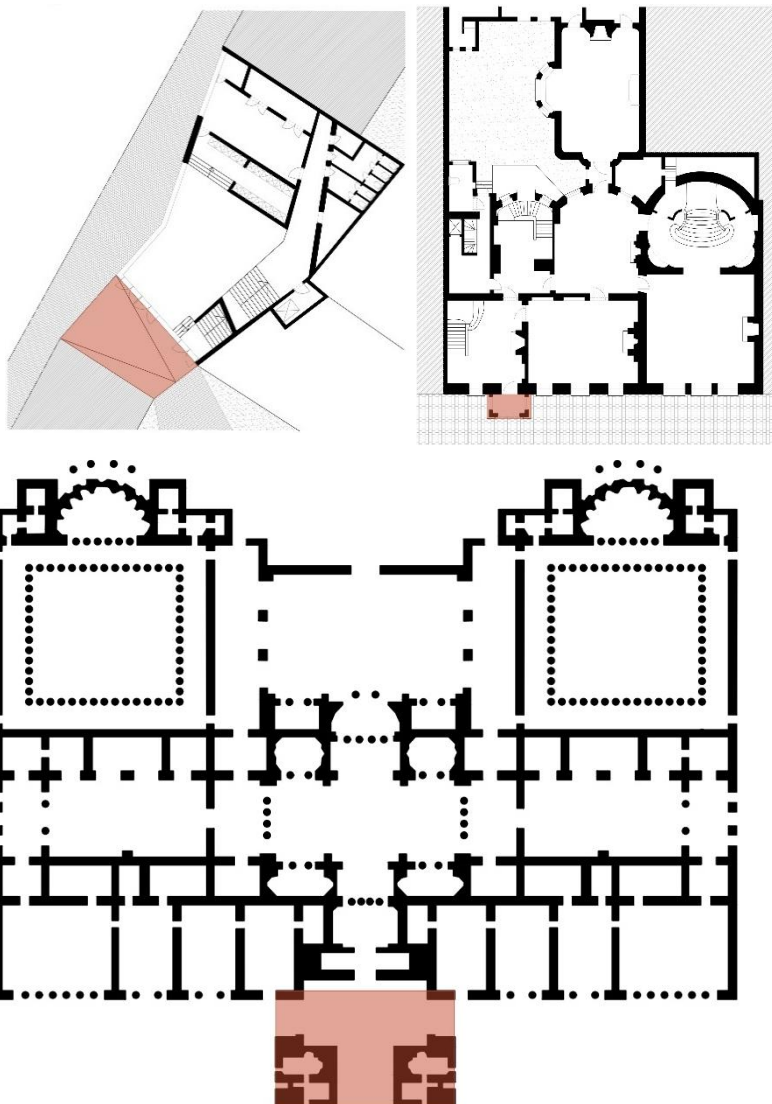


Fig. 31 : Schémas des dispositifs d'accueil sur base des références n° 3, 13 et 19 ; Maison Cygnes-Digue, Savile Club et Thermes de Néron (GOSSART L., 2023).

#### 4.5.2. Stigmatisation

Une des plus grandes questions de ce T.F.E. est sans doute celle qui concerne la stigmatisation des personnes en précarité énergétique. En effet, pour le moment, les lieux publics qui leur proposent de l'aide sont majoritairement « dédiés à eux » et non pas intégrés. Ce sont donc des lieux stigmatisants et n'incluant souvent qu'une minorité de personnes dans le besoin.

Les membres de la F.D.S.S. trouvent que la stigmatisation n'est pas un problème et au contraire, pour elles, les personnes dans le besoin vont aller dans les lieux qui leur sont dédiés car elles savent qu'ils y trouveront une activité ou un service qui leur sont réservés et c'est ce qui fait la force de ces projets.

Pour l'accompagnatrice d'InforGazElec, la stigmatisation est en train de disparaître car la précarité énergétique touche de plus en plus de monde, même des personnes qui avaient un salaire plutôt « convenable ». Elle ne pose donc pas de problème dans les projets comme les chauffoirs car c'est de moins en moins stigmatisant comme cela concerne plus de monde.

Ensuite, les autres personnes interrogées pensent que dans les lieux qui sont dédiés, il y a une sorte de couche intermédiaire de la population qui n'est pas présente à cause du fait que ce soient des lieux stigmatisants. Ces personnes-là ont une honte à venir dans ces lieux alors qu'elles en ont besoin. Intégrer les fonctions qui leur sont nécessaires dans un ensemble plus grand est donc important.

*« Prenons l'exemple du chauffoir ; ce sont des lieux dédiés dans lesquels la couche intermédiaire de la population n'est pas présente. C'est sans doute par honte ou pas dignité mais cela est dommage car ils en ont souvent besoin aussi. »* (Membre du Réseau Habitat, entretien 2)

Les membres du Réseau Habitat trouvent tout de même qu'il y a un paradoxe avec les lieux intégrés qui ne sont pas stigmatisants ; le public à qui s'adresse le projet est bien défini mais en même temps pour que ce ne soit pas stigmatisant, il faut que tout le monde y vienne. Les membres de la F.D.S.S. ont un avis plutôt contraire. En effet, pour eux, si le projet répond aux besoins de la majorité, il va toujours viser les mêmes personnes et ne pas répondre aux besoins de tous. Tandis que s'il cible les besoins de la personne pour qui c'est plus délicat, appartenant à une minorité et ayant des besoins précis, cela va automatiquement englober les besoins de la majorité également. Le projet répondra donc de manière plus précise à certains besoins tout en étant utile à plus de monde.

Les avis sont donc divisés entre ceux qui pensent que la stigmatisation disparaît car elle touche de plus en plus de monde, ceux qui pensent qu'il faut une forme de stigmatisation pour que les projets fonctionnent et enfin ceux qui pensent que créer des lieux intégrés est indispensable car cela permet à une certaine couche de la population d'accéder aux lieux sans honte.

Cependant, il me semble impératif de créer des espaces complètement intégrés dans la vie sociale du quartier. Ces espaces seraient donc ainsi fréquentés par les habitants du quartier, qu'ils soient en précarité énergétique ou non. Dès lors, les personnes en situation de précarité énergétique ne ressentiront plus la stigmatisation associée à l'utilisation de ce type de lieu pour leurs besoins primaires.

#### 4.5.3. Mixité sociale

Quelle que soit la communication choisie (dédiée ou intégrée), il est difficile de mélanger les différents types de population. En effet, si le lieu est stigmatisant, seuls les plus

« pauvres » vont y aller. S'il ne l'est pas, les plus « bourgeois » vont y aller alors qu'ils n'en ont pas besoin et cela peut freiner les autres.

Plusieurs intervenants dont les membres de la F.D.S.S. ont parlé de la réussite du point de vue de la mixité sociale de projets à participation libre. En effet, la population la plus aisée allait dans ces lieux car certains aiment la mixité et d'autres veulent soutenir une cause. Pour les plus pauvres, c'est gratuit et anonyme donc personne ne sait ce qu'ils ont donné et ça casse les croyances de « il y a pire, je ne le mérite pas », ce n'est pas stigmatisant et ils peuvent rencontrer du monde.

Actuellement dans les chauffoirs visités, les intervenants ont rapporté la difficulté de mixité entre les différentes classes sociales mais également entre les différents types de personnes en situation de précarité énergétique (sans-abris et personnes ayant un logement). Pourtant, c'est un objectif qu'ils aimeraient atteindre car ils pensent tous que cela est bénéfique afin que tous se tirent vers le haut.

Cependant, comme dit précédemment, la fonction sportive est intéressante au niveau de la mixité sociale car elle rassemble des personnes d'horizons différents. C'est sans doute grâce à elle que le projet mélangera les populations. Cette mixité sera également favorisée par la mixité des fonctions qui rassemblera dans un projet des personnes ayant des objectifs différents.

La mixité sociale est difficile à atteindre et peu présente dans les chauffoirs. Cependant, plusieurs éléments peuvent être propices à son développement : la participation libre ou la fonction sportive qui rassemble déjà des personnes socialement différentes et la mixité des fonctions présentes dans le projet.

#### *4.6. Proposition*

Suite à ces résultats, une proposition de projet (description complète en annexes) a été élaborée (voir fig. 32) en tenant compte de toutes les remarques et les points d'attentions qui ont été émises dans les chapitres précédents.

Le projet se compose de deux blocs bâtis distincts reliés par un espace central. Celui-ci est matérialisé par une structure qui joue le rôle d'îlot de fraîcheur. La structure de la trame extérieure se prolonge à l'intérieur du projet afin de créer une flexibilité dans l'organisation. Le premier bloc se compose du pôle sportif du projet, ouvert sur l'espace vert et plus refermé du côté de l'espace public, et le second du pôle plutôt socio-culturel. Plusieurs porches d'entrée sont présents sur le site en tant que dispositifs d'accueil et constituent les entrées du projet. Elles ne débouchent pas directement sur l'espace public afin d'éviter la stigmatisation. La salle de détente contient deux échelles d'espaces ; intime et collective, tandis que la cuisine est fermée afin d'être accessible uniquement par les personnes responsables. Les fonctions s'articulent grâce à l'espace central et par des couloirs.

Ce qui distingue ce projet des autres n'est sans doute pas le programme qui est assez classique et présent dans les projets de références mais les subtilités qui y sont introduites ; accès ne se trouvant pas sur la voie public, articulations des fonctions permettant de lier des fonctions éloignées ou dispositifs d'accueil. Certains éléments existent déjà dans des projets de manière dissociée mais j'aimerais les assembler en un endroit et pour un certain type de public. C'est ce qui crée l'utopie matérialisée par ce projet.

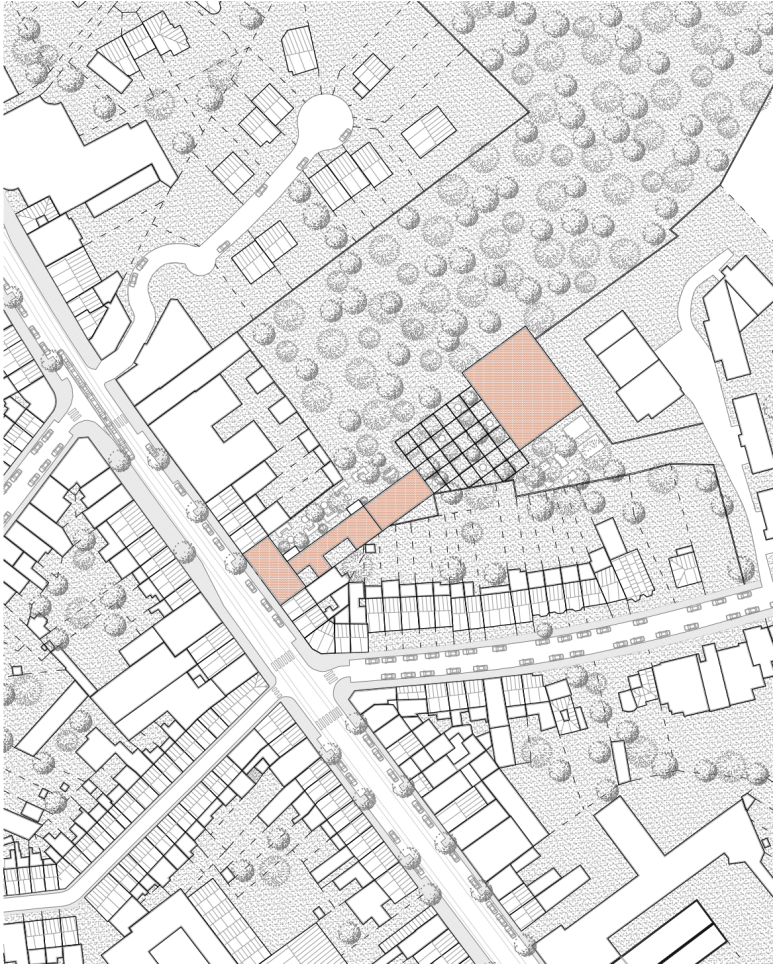
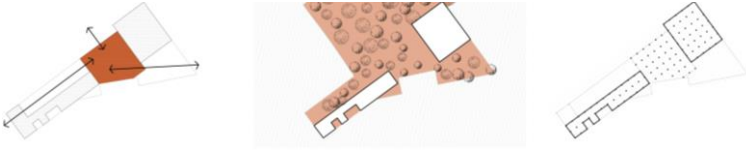




Fig 32 : Proposition de projet présentée aux intervenants (GOSSART L., 2023).



## 5. CONFRONTATION

L'objectif de la confrontation est de mettre en évidence les points de divergences et de convergences entre les premiers entretiens réalisés et le projet mis en place par la suite. De manière générale, les retours étaient positifs, le projet semblait cohérent aux yeux des participants et les remarques reçues sont des remarques constructives visant à l'amélioration du projet plus que des désaccords sur le fond de celui-ci.

Premièrement, la gestion de l'eau est une des pistes pour améliorer le projet. En effet, je propose notamment un toit végétal, des potagers ou encore des points d'eau. Toutefois, avec le réchauffement climatique, la sécheresse se fera de plus en plus sentir et il est donc intéressant de récupérer toute l'eau possible afin de la réutiliser. De plus, l'accompagnatrice d'InforGazElec m'a suggéré de créer un seul bassin, peu profond, placé sur l'espace central plutôt que d'en faire plusieurs petits. Cela permettrait d'être un point de rassemblement pour créer du lien et de la mixité sociale en plus de participer à l'îlot de fraîcheur.

Ensuite, la question de la flexibilité a été réabordée. Les participants trouvent que la structure mise en place (intérieure et extérieure) permet de bien assimiler ce principe. Cependant, la cheffe du contrat de quartier trouverait cela intéressant de faire ressortir des éléments clés de cette structure à certains endroits ou de prolonger la trame par exemple, là où se trouvent les accès. La structure aurait une fonction en plus, à savoir être un dispositif d'accueil. Un des membres de la F.D.S.S. m'a également suggéré de travailler la flexibilité dans le mobilier en créant par exemple, des gradins amovibles dans la salle omnisport, qui elle, pourrait avoir des parois vitrées coulissantes qui s'ouvrent sur le Zavelenberg.

L'organisation du bloc bâti se trouvant face à la chaussée de Gand a été rediscutée. Les membres du Réseau Habitat trouvent qu'il faudrait faire une distinction entre les locaux d'entretiens, les bureaux administratifs et les locaux du personnel. Cela peut se faire simplement en mettant chaque fonction à un étage différent, mais c'est important de le faire car cela crée une hiérarchie entre les lieux. De plus, le porche d'entrée créé semble être intéressant pour les membres du Réseau Habitat car il relie les deux mitoyens mais ceux de la F.D.S.S. pensent qu'il peut donner l'impression que ce qui est en arrière-plan est privé et donc cela est tout le contraire d'un dispositif d'accueil.

Le degré d'ouverture des espaces a été rediscuté et les avis sont mitigés. Pour les membres de la F.D.S.S., le vitrage permet un contrôle social entre les personnes mais ce contrôle n'est pas toujours désiré par tous. Pour l'accompagnatrice d'InforGazElec, dans une salle sport, il y aura toujours des personnes qui se mettront à la fenêtre parce qu'ils sont fiers de pratiquer du sport donc veulent que tout le monde les observe et il y en a toujours qui se mettront au fond de la salle pour se cacher. Il est donc difficile selon elle de trancher sur le bon degré d'ouverture de ces salles.

Pour finir, le dessin de la coupe technique semble être un élément pouvant appuyer mon projet ainsi que mon discours sur la précarité énergétique. En effet, cette coupe contient des détails qui peuvent encore plus marquée la différence entre le projet de ce T.F.E. et les autres projets.

Ces différents points seront améliorés et présentés dans le projet lors du jury final de ce T.F.E.





## CONCLUSION

La précarité énergétique est une problématique englobant de nombreux facteurs. Les principaux qui ont suscité de l'intérêt dans ce T.F.E. sont les mauvaises conditions de logements qui entraînent un abandon et une fuite de celui-ci.

Les lieux de refuge, d'aide et d'accueil pour toutes les personnes concernées par cette situation sont en réalité utilisés majoritairement par les sans-abris. De plus, ces lieux sont ressentis comme stigmatisants et ne sont pas accueillants. Une partie de la population aurait besoin d'accéder à ces lieux, entre autres les personnes en précarité énergétique qui ont un « logement », mais elles n'y vont pas à cause d'une certaine honte.

A l'issue de cette recherche, un lieu d'aide et d'accueil a été proposé. Il a été composé de manière intégrée à un ensemble de fonctions, afin d'être non stigmatisant et d'accueillir un plus large échantillon de personnes. Ce lieu a pu être conçu grâce à une analyse de références et aux retours d'expériences et de terrain, d'acteurs ayant travaillé dans ce type de lieu et avec des individus en situation de précarité énergétique.

Plusieurs éléments ont été fixés, analysés dans les références, discutés en entretiens et pris en compte lors de la réalisation de ce projet. Par exemple, la constitution d'un programme basé sur les besoins de ces personnes, son organisation (articulation des fonctions, flexibilité, accès) et pour finir, ses particularités liées à la précarité énergétique (les dispositifs d'accueil, la mixité sociale ainsi que la stigmatisation).

Ils constituent en quelque sorte une boîte à outils permettant la création de lieux intégrés pour les personnes en précarité énergétique.

Ce travail m'a ouvert les yeux et m'a permis de confirmer une intuition que j'avais déjà sur l'importance, en architecture, de travailler avec et pour l'humain. En effet, si les projets créés sont bien exécutés et ont beaucoup de charme visuellement mais ne répondent pas aux besoins ou ne sont pas appropriables par les utilisateurs à qui ils sont destinés, ils seront peu fréquentés et peu appréciés. Je pense que tous les architectes souhaitent voir leurs bâtiments rendus vivants par leurs utilisations et cela passe par un travail d'analyse et de compréhension préalable de leurs publics.



## BIBLIOGRAPHIE

- BAUDAUX, A., & BARTIAUX, F. (2020). *Précarité énergétique et aide sociale en Région de Bruxelles-Capitale.*
- BESLEY, C., & GOURNET, R. (2018). *Parcours et pratiques des ménages en précarité énergétique.*
- BIRON, P. (2012). *Chauffoir de l'abbaye de Longpont - Aisne.*  
Récupéré sur Flickr:  
<https://www.flickr.com/photos/biron-philippe/7415405540>
- BRUSS'HELP.BRUSSELS. (s.d.). *Services d'accueil de jour.*  
Récupéré sur  
<https://brusshelp.org/index.php/fr/portail-pro/help-in-brussels/joomlannuaire/default/50-services-d-accueil-de-jour>
- BUELENS, L. (2021). *L'auto-rénovation accompagnée comme outil de lutte contre la précarité énergétique.*
- CERTINERGIE. (2020). *Les statistiques des certificats P.E.B. à Bruxelles.*
- COENE, J., & MEYER, S. (2020). *Baromètre de la précarité énergétique et hydrique (2009-2018).*
- COENE, J., & MEYER, S. (2021). *Baromètre de la précarité énergétique et hydrique en Belgique.*
- COENE, J., & MEYER, S. (2023). *Baromètre de la précarité énergétique et hydrique en Belgique.*
- DELVAUX, A., & GREVISSE, F. (2017). *Précarité énergétique (Le trimestriel du Forum – Bruxelles contre les inégalités).*

- DERDEVET, M. (2013). *La précarité énergétique, un chantier européen prioritaire.*
- DESSOUROUX, C., BENSLIMAN, R., BERNARD, N., DE LAET, S., DEMONTY, F., MARISSAL, P., & SURKYN, J. (2016). *Le logement à Bruxelles : diagnostic et enjeux.*
- DEVALIERE, I. (2009). *De l'inconfort thermique à la précarité énergétique, profils et pratiques des ménages pauvres.*
- DEVALIERE, I. (2011). *Précarité énergétique, sa genèse et ses perspectives.*
- ENVIRONNEMENT.BRUSSELS. (2021). *L'accès à l'énergie en Belgique et en Région bruxelloise.*
- ERARD, T., CHANCEL, L., & SAUJOT, M. (2015). *La précarité énergétique face aux défis des données.*
- ESET. (2014). *2 minutes tout compris – précarité énergétique.*
- EUROSTAT. (2023). *Population incapable de garder son logement suffisamment chaud selon le statut de pauvreté.* Récupéré sur [https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/sdg\\_07\\_60/default/map?lang=en](https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/sdg_07_60/default/map?lang=en)
- FREROTTE, P. (2018). *La précarité énergétique, un cercle vicieux ?*
- GARDINI, V. (2022). *La maison de quartier des Plaines-du-Loup a été dévoilée.* Récupéré sur Lausanne Cités: <https://lausannecites.ch/le-journal/lausanne/la-maison-de-quartier-des-plaines-du-loup-ete-devoilee>
- HANAPPE, C. (2018). *La ville accueillante.*

- HUYBRECHS, F., MEYER, S., & VRANKEN, J. (2011). *La précarité énergétique en Belgique*.
- IBSA.BRUSSELS. (2021). *Part des logements sociaux (nombre de logements sociaux pour 100 ménages)*. Récupéré sur Monitoring des quartiers: <https://monitoringdesquartiers.brussels/Indicator/IndicatorPage/2268?Year=2021&GeoEntity=2>
- INFOR JEUNE, B. (s.d.). *Adresses utiles pour les personnes S.D.F.* Récupéré sur <https://ijbxl.be/listing/adresses-utiles-pour-les-personnes-sdf/>
- JAJA-ARCHITECTS. (2018). *Jeu Streetmekka Aalborg / JAJA Architects*. Récupéré sur Archdaily: <https://www.archdaily.com/914863/game-streetmekka-aalborg-jaja-architects>
- JEAN, F. (2018). *Aménager sans exclure, faire la ville incluante*.
- LE GUIDE SOCIAL, .. (s.d.). *Centres et services dans la région bruxelloise-classés par localité*. Récupéré sur <https://pro.guidesocial.be/associations/?province=bruxelles&clmt=loc&p=15>
- LEWIS, J., & WINWOOD, M. (1976). *Social Work Today*.
- LOZE, P. (2010). *Etre archi bien*.
- N22.BRUSSELS. (s.d.). *Aperçu des 22 centres communautaires*. Récupéré sur <https://www.n22.brussels/fr/22-centres/aperçu-des-22-centres-communautaires>
- OBSERVATOIRE DE LA SANTE ET DU SOCIAL DE BRUXELLES-CAPITALE, .. (2020). *Baromètre social 2020*.

OCMW-INFO-CPAS. (2006). *Les adresses et heures d'ouverture des 19 C.P.A.S. de la Région de Bruxelles-Capitale*. Récupéré sur [http://www.ocmw-info-cpas.be/fiche\\_FV\\_fr/les\\_adresses\\_et\\_heures\\_douvert\\_ure\\_des\\_19\\_cpas\\_de\\_la\\_region\\_de\\_bruelles\\_cap](http://www.ocmw-info-cpas.be/fiche_FV_fr/les_adresses_et_heures_douvert_ure_des_19_cpas_de_la_region_de_bruelles_cap)

ONPE. (2020). *Fiches descriptives sur les dispositifs de lutte contre la précarité énergétique dans 10 pays d'Europe*. Récupéré sur <https://onpe.org/ailleurs/europe/fiches-pays#:~:text=Selon%20les%20derni%C3%A8res%20donn%C3%A9es%20Eurostat,la%20pr%C3%A9carit%C3%A9%20%C3%A9nerg%C3%A9tique%20en%20Europe>.

POLIZZI, S., DE SMET, A., ALARDOÏ, F., & DEGRAEVE, I. (2020). *Primes énergie 2021*.

RENOLUTION.BRUSSELS. (2023). *La révolution bruxelloise !* Récupéré sur <https://renolution.brussels/fr/la-renolution-bruxelloise#:~:text=2.%20Quels%20sont%20les%20objectifs%20de%20RENOLUTION%20%3F%2%A0>

SOCIAL ENERGIE. (s.d.). *Lutte contre la précarité énergétique : Panorama des acteurs Bruxellois*.

SOCIAL.BRUSSELS. (s.d.). *Lieux de convivialité pour sans-abri*. Récupéré sur <https://social.brussels/category/19>

SOCIAL-ENERGIE. (2016). *Expliquer les différences par rapport aux consommations de référence*.

TYSZLER, J., BORDIER, C., & LESEUR, A. (2013). *Lutte contre la précarité énergétique : Analyse des politiques en France et au Royaume-Uni*.

- VAN MOESEKE, G. (2013). *Les vivants ne peuvent rien apprendre aux morts ; les morts, au contraire, instruisent les vivants.*
- VICTOR, A. (1830). *Paris Musées*. Récupéré sur Album Janvier 1830 : Chauffoir Public: <https://www.parismuseescollections.paris.fr/fr/musee-carnavalet/oeuvres/album-janvier-1830-chauffoir-public#infos-principales>
- WALLENBORN, G., & GEERTS, N. (2018). *Besoins minimum en énergie.*
- WEISSENBERGER, J. (2012). *La lutte contre la précarité énergétique dans l'UE.*



# ANNEXES

## FICHE RÉFÉRENCE 01

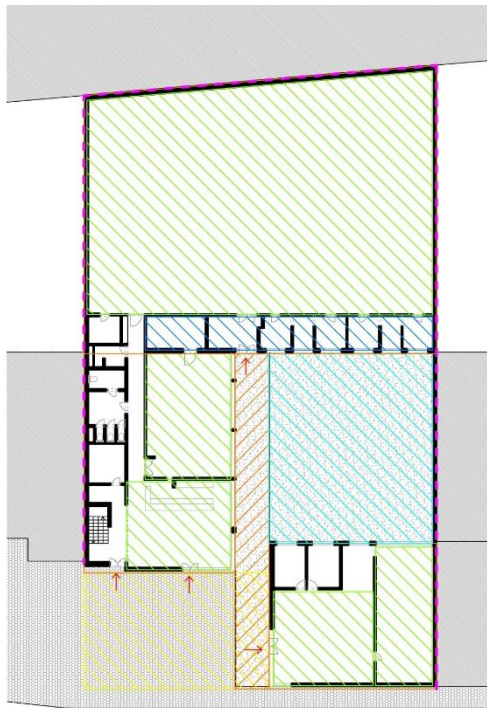
*Nom* : Heyvaert

*Lieu* : Molenbeek

*Fonction* : Maison de quartier

*Année* : 2008

*Architectes* : Pierre Blondel Architectes



0 5 10 25m

	Rapport au contexte	Articulation des fonctions	Points chauds	Dispositifs d'accueil	Espaces extérieurs	Intimité	Accès	Espace collectif
Présence	X	X		X	X	X	X	X
Absence			X					

### *Description :*

Le projet multifonctionnel (maison de quartier, salle omnisport, salles de sport et buvette) remplit une dent creuse dans le tissu urbain. Le site comprend plusieurs accès, tous sont ouverts sur le parvis créé par le raccord au mitoyen du site. Ces accès sont libres et ouverts à tous. La maison de quartier est à front de rue tandis que la salle omnisport se trouve en fond de parcelle. Les deux sont reliés par un patio extérieur ainsi qu'une coursive commune. Plusieurs échelles d'espaces sont créées dans le projet.

### *Enseignements :*

- Créer plusieurs fonctions et les mettre dans des blocs distincts permet de créer un espace central qualitatif qui les relie. Il ne faut pas oublier de créer une articulation entre les deux. Ici, il est intéressant de voir que la coursive relie les deux blocs mais passe également par l'espace central.
- Placer la salle de sport en fond de parcelle permet de l'éloigner du passage et donc de la rendre plus intime.
- Les échelles d'espaces sont différentes et donc certaines salles sont plus petites, ce qui crée un sentiment d'intimité, et certaines sont plus grandes permettant de créer des espaces collectifs.
- La création d'un parvis d'entrée est un dispositif d'accueil intéressant à intégrer dans les projets. Cependant, celui-ci se trouve sur l'espace public ce qui expose fortement les utilisateurs et peut être stigmatisant.

### *Conclusion :*

Premièrement le recul d'une des fonctions par rapport à l'espace public permet de l'éloigner des regards ce qui est intéressant quand on fait un projet pour les personnes en précarité énergétique. Ensuite, le parvis d'entrée est un dispositif d'accueil très intéressant mais il gagnerait à se trouver en retrait par rapport à l'espace public afin d'être moins exposé. Ce projet n'est pas dédié aux personnes en situation de précarité énergétique mais il pourrait intégrer certains de leurs besoins (exemple : besoin de chaleur, de sociabilité).

## FICHE RÉFÉRENCE 02

*Nom* : Saint-Antoine

*Lieu* : Forest

*Fonction* : Maison de quartier

*Année* : 2015

*Architectes* : Faidherbe & Pinto Architectes



	Rapport au contexte	Articulation des fonctions	Points chauds	Dispositifs d'accueil	Espaces extérieurs	Intimité	Accès	Espace collectif
Présence	X				X		X	X
Absence		X	X	X		X		

### *Description :*

Le projet multifonctionnel (maison de quartier et logements) a un caractère fédérateur dans le quartier. Le site comprend plusieurs accès. Ces accès sont libres et sont ouverts à tous. La maison de quartier est à front de rue et comprend une salle polyvalente étendue sur presque tout le rez-de-chaussée qui s'affirme visuellement depuis l'espace public. Cette salle ne contient pas de mobilier fixe afin d'être appropriable par les usagers. Le raccord aux mitoyens crée un patio/jardin extérieur.

### *Enseignements :*

- Les différentes entrées se trouvent tout autour du bâtiment mais ne contiennent pas de dispositifs d'accueil particuliers et se trouvent sur l'espace public ce qui expose fortement les usagers et peut être stigmatisant.
- Placer la salle polyvalente sur le rez-de-chaussée, créant un lien direct avec l'espace public, est intéressant mais cela expose également fortement les usagers au public.
- Le raccord au mitoyen permet de créer un patio/jardin au cœur du projet. Celui-ci est donc à l'abri des regards ce qui est intéressant lorsqu'on cherche à s'éloigner de l'espace public.
- Le projet ne contient pas de point chaud, les différentes fonctions n'ont pas de dispositif d'articulations particulier et aucun espace plus réduit pouvant être plus intime n'est créé dans le projet.

### *Conclusion :*

Dans le cadre de la précarité énergétique comprenant toutes les questions de stigmatisation et donc d'intimité et de recul par rapport à l'espace public, ce projet voulant être fédérateur du quartier, expose énormément ses usagers à l'espace public et donc ne répond aux attentes d'intimité. Seul l'espace extérieur se trouvant au cœur du projet permet de ne pas être vu depuis l'espace public. Ce projet n'est pas dédié aux personnes en situation de précarité énergétique mais il pourrait intégrer certains de leurs besoins (exemple : besoin de chaleur, de sociabilité).

## FICHE RÉFÉRENCE 03

*Nom* : Cygnes-Digue

*Lieu* : Ixelles

*Fonction* : Maison de quartier

*Année* : 2014

*Architectes* : Ledroit Pierret Polet Architectes



	Rapport au contexte	Articulation des fonctions	Points chauds	Dispositifs d'accueil	Espaces extérieurs	Intimité	Accès	Espace collectif
Présence	X	X		X			X	X
Absence			X		X	X		

### *Description :*

Le projet multifonctionnel (maison de quartier et logements) remplit une dent creuse dans le tissu urbain. Le site ne comprend qu'un seul accès qui désert les logements et la maison de quartier. Cet accès est libre et n'est pas ouvert à tous. Les différentes fonctions s'articulent grâce à la circulation qui est centrale et continue dans le projet. Le projet crée un retrait du bâtiment par rapport à l'espace public invitant les usages à rentrer. Les espaces sont majoritairement collectifs.

### *Enseignements :*

- L'accès est unique pour toutes les fonctions mais se fait via un porche d'entrée, dispositif d'accueil intéressant, en retrait par rapport à l'espace public. C'est donc intéressant car cela enlève une forme de stigmatisation étant donné qu'on ne sait pas pour quelle fonction la personne rentre dans le projet.
- Le retrait du bâtiment par rapport à l'espace public est un dispositif d'accueil intéressant car il invite véritablement les gens à entrer dans le projet.
- La circulation étant l'élément d'articulation entre les fonctions/espaces, celle-ci prend une place importante dans le projet.
- Le projet ne contient pas de point chaud ni d'espace extérieur. Les espaces sont essentiellement collectifs ce qui implique qu'il est difficile d'avoir des espaces plus petits et donc une certaine intimité.

### *Conclusion :*

Les éléments les plus intéressants à retenir de ce projet sont sans doute les dispositifs d'accueil : le retrait du bâtiment par rapport à l'espace public ainsi que le porche d'entrée unique. Ils permettent d'inviter les usagers à entrer et sont un point de repère visuel. De plus, l'entrée se faisant en dehors de l'espace public permet d'être non stigmatisante ce qui est un point important lorsqu'on fait un projet pour les personnes en précarité énergétique. Ce projet n'est pas dédié aux personnes en situation de précarité énergétique mais il pourrait intégrer certains de leurs besoins (exemple : besoin de chaleur, de sociabilité).

## FICHE RÉFÉRENCE 04

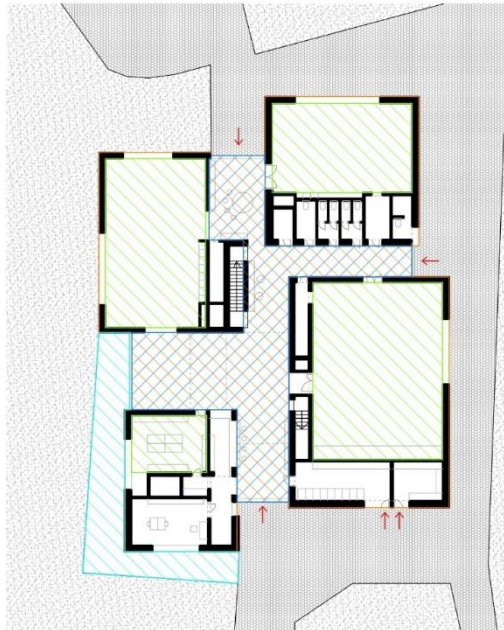
*Nom* : Plaines-du-loup

*Lieu* : Lausanne

*Fonction* : Maison de quartier

*Année* : 2024

*Architectes* : Joud Vergély Beaudoin Architectes



	Rapport au contexte	Articulation des fonctions	Points chauds	Dispositifs d'accueil	Espaces extérieurs	Intimité	Accès	Espace collectif
Présence		X			X	X	X	X
Absence	X		X	X				

### *Description :*

Le projet monofonctionnel (maison de quartier) se situe au cœur d'un parc qui joue le rôle d'espace extérieur. Le site comprend plusieurs accès. Ces accès sont libres et sont ouverts à tous. Il se compose de 4 blocs distincts contenant les fonctions principales articulées par un espace interstitiel appropriable comme un espace public intérieur. Plusieurs échelles d'espaces sont créées dans le projet. Les salles contiennent certains dispositifs de confort ; du mobilier fixe, des vues vers le parc, des recoins, de la lumière naturelle et une double hauteur de manière ponctuelle.

### *Enseignements :*

- Le projet se trouvant dans un parc, cela peut créer une certaine forme d'intimité car nous sommes en dehors de l'agitation de l'espace public urbain et il y a sans doute moins de passage.
- Créer plusieurs blocs distincts permet de créer un espace central interstitiel qualitatif qui les relie. Celui-ci joue le rôle d'articulation entre les fonctions.
- Les échelles d'espaces sont différentes et donc certaines salles sont plus petites ce qui crée un sentiment d'intimité et certaines sont plus grandes permettant de créer des espaces collectifs.
- Le projet ne contient pas de point chaud, ni de dispositifs d'accueil et il n'y a pas de rapport au contexte.

### *Conclusion :*

La création d'espaces interstitiels de tailles plus réduites que les espaces collectifs qui l'entourent permet de trouver une intimité. Cette intimité est de manière générale présente dans le projet étant donné qu'il se situe dans un parc à l'abri des regards. Il aurait été intéressant, pour que le projet réponde aux attentes d'un projet pour les personnes en situation de précarité énergétique, qu'il se compose de plus de dispositifs d'accueils. Ce projet n'est pas dédié aux personnes en situation de précarité énergétique mais il pourrait intégrer certains de leurs besoins (exemple : besoin de chaleur, de sociabilité).

## FICHE RÉFÉRENCE 05

*Nom* : Maison du peuple

*Lieu* : Anderlecht

*Fonction* : Maison du peuple

*Année* : 2021

*Architectes* : Czvek-Rigby



	Rapport au contexte	Articulation des fonctions	Points chauds	Dispositifs d'accueil	Espaces extérieurs	Intimité	Accès	Espace collectif
Présence	X	X			X		X	X
Absence			X	X		X		

### *Description :*

Le projet multifonctionnel (maison du peuple et magasin) remplit une dent creuse dans le tissu urbain. Le site comprend plusieurs accès. Ces accès sont libres et sont ouverts à tous. Les fonctions s'ouvrent sur l'espace public et sont articulés par un couloir central. L'espace extérieur formé par le raccord aux mitoyens permet une prolongation des fonctions intérieurs vers l'extérieur. La salle polyvalente ne contient pas de mobilier fixe afin d'être appropriable par les usagers.

### *Enseignements :*

- Les différentes entrées se trouvent tout autour du bâtiment mais ne contiennent pas de dispositif d'accueil particulier et se trouvent sur l'espace public ce qui expose fortement les usagers et peut être stigmatisant.
- Certaines fonctions sont distancées de l'espace public grâce aux espaces extérieurs du projet. Cela permet de moins exposer les usagers et donc d'être moins stigmatisant.
- Le projet ne contient pas de point chaud ni de dispositifs d'accueil. Les espaces sont essentiellement collectifs ce qui implique qu'il est difficile d'avoir des espaces plus petits et donc une certaine intimité.

### *Conclusion :*

Le projet est intéressant mais il ne répond pas aux attentes d'un projet pour les personnes en situation de précarité énergétique. En effet, il ne contient pas de dispositif d'accueil et ses fonctions sont collectives. Il n'y a pas d'espace d'intimité et le projet s'ouvre beaucoup sur l'espace public ce qui peut être stigmatisant. Seulement quelques fonctions sont en retrait grâce à des espaces extérieurs, ce qui permet de les éloigner des regards. Ce projet n'est pas dédié aux personnes en situation de précarité énergétique mais il pourrait intégrer certains de leurs besoins (exemple : besoin de chaleur, de sociabilité).

## FICHE RÉFÉRENCE 06

*Nom* : Herstal

*Lieu* : Herstal

*Fonction* : C.P.A.S./M. communale

*Année* : 2015

*Architectes* : Frédéric Haesevoets Architecture



	Rapport au contexte	Articulation des fonctions	Points chauds	Dispositifs d'accueil	Espaces extérieurs	Intimité	Accès	Espace collectif
Présence	X	X		X		X	X	X
Absence			X		X			

### *Description :*

Le projet multifonctionnel (maison communale, C.P.A.S.) remplit une dent creuse dans le tissu urbain. Le site ne comprend qu'un seul accès par aile de bâtiment. Cet accès est libre mais n'est pas ouvert à tous. Les salles d'attentes contiennent certains dispositifs de confort ; format du mobilier fixe. Plusieurs échelles d'espaces sont créées dans le projet, articulées entre elles sous forme d'un couloir. Le projet crée un retrait du bâtiment par rapport à l'espace public invitant les usages à rentrer.

### *Enseignements :*

- Les échelles d'espaces sont différentes et donc certaines salles sont plus petites ce qui crée un sentiment d'intimité et certaines sont plus grandes permettant de créer des espaces collectifs.
- Le retrait du bâtiment par rapport à l'espace public est un dispositif d'accueil intéressant car il invite les gens à entrer. De plus, l'entrée se trouve en retrait par rapport à l'espace public, cela enlève une forme de stigmatisation étant donné qu'on ne sait pas pour quelle fonction la personne rentre dans le projet.
- Le couloir qui joue le rôle d'articulation entre les fonctions est intéressant. Cependant, dans ce projet il est un peu malheureux car très étroit et avec un manque de lumière naturelle.
- Le projet ne contient pas de point chaud ni d'espace extérieur.

### *Conclusion :*

Le retrait du bâtiment par rapport à l'espace public ainsi que l'entrée unique pour chaque aile de bâtiment permettent d'inviter les usagers à entrer et sont un point de repère visuel. De plus, l'entrée se faisant en dehors de l'espace public permet d'être non stigmatisante ce qui est un point important lorsqu'on fait un projet pour les personnes en précarité énergétique. Ce projet n'est pas dédié aux personnes en situation de précarité énergétique mais il pourrait intégrer certains de leurs besoins (exemple : besoin de chaleur, besoin d'information).

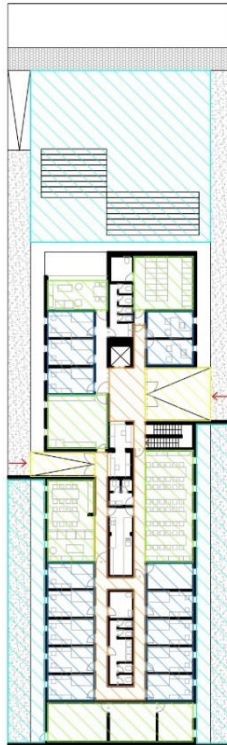
## FICHE RÉFÉRENCE 07

*Nom* : Foyer d'accueil

*Lieu* : Espagne

*Fonction* : Foyer d'accueil pour SDF *Année* : 2010

*Architectes* : Javier Larraz



	Rapport au contexte	Articulation des fonctions	Points chauds	Dispositifs d'accueil	Espaces extérieurs	Intimité	Accès	Espace collectif
Présence		X		X	X	X	X	X
Absence	X		X					

### *Description :*

Le projet monofonctionnel (foyer d'accueil) comprend plusieurs accès matérialisés par une rampe. Ces accès sont contrôlés et ne sont pas ouverts à tous. Les espaces du projet sont articulés par un couloir. Plusieurs échelles d'espaces sont créées dans le projet. Celui-ci se compose de plusieurs espaces extérieurs.

### *Enseignements :*

- Les échelles d'espaces sont différentes et donc certaines salles sont plus petites ce qui crée un sentiment d'intimité (chambres) et certaines sont plus grandes (espaces de vies collectifs) permettant de créer des espaces collectifs. Il faut tout de même faire attention à la proximité entre les espaces bruyants et calmes.
- De manière générale, les dispositifs de confort sont absents à l'intérieur du projet : pas de vue vers l'extérieur, éclairage sous forme de néon, couleur des murs blancs.
- La création de rampes d'entrée est un dispositif d'accueil intéressant à intégrer dans les projets. De plus, l'entrée se trouve en retrait par rapport à l'espace public. C'est donc intéressant car cela enlève une forme de stigmatisation étant donné qu'on ne sait pas pour quelle fonction la personne rentre dans le projet.
- Le projet ne contient pas de point chaud ni de rapport au contexte.

### *Conclusion :*

Plusieurs éléments sont à noter dans ce projet. Premièrement, le recul des entrées par rapport à l'espace public ainsi que leur matérialisation par des rampes. Ensuite, l'alternance des espaces collectifs et individuels avec un bémol sur la proximité entre eux et les nuisances sonores possibles. Ce projet n'est pas dédié aux personnes en situation de précarité énergétique mais il pourrait intégrer certains de leurs besoins (exemple : besoin de chaleur, besoin de douche, de sociabilité).

## FICHE RÉFÉRENCE 08

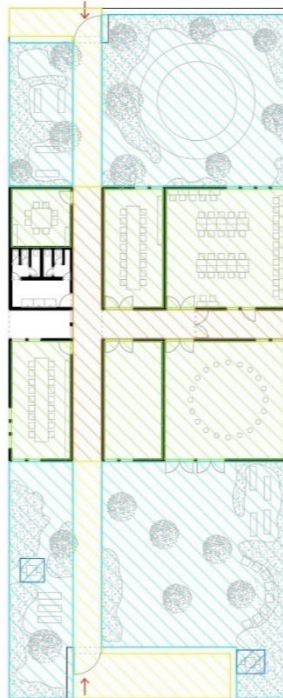
*Nom* : Pílares

*Lieu* : Mexico

*Fonction* : Centre communautaire

*Année* : 2022

*Architectes* : Saidee Springall, José Castillo



	Rapport au contexte	Articulation des fonctions	Points chauds	Dispositifs d'accueil	Espaces extérieurs	Intimité	Accès	Espace collectif
Présence		X		X	X	X	X	X
Absence	X		X					

### *Description :*

Le projet monofonctionnel (centre communautaire) se situe au cœur d'un parc. Le site comprend plusieurs accès. Ces accès sont libres et ouverts à tous. L'articulation entre les fonctions se fait par un couloir. Celui-ci est continu entre l'intérieur et l'extérieur du projet, se révélant donc comme étant un dispositif d'accueil. Les espaces intérieurs sont majoritairement collectifs, les espaces de tailles réduites se trouvent à l'extérieur. Les espaces extérieurs sont importants.

### *Enseignements :*

- Le projet se trouvant dans un parc, cela peut créer une certaine forme d'intimité car nous sommes en dehors de l'agitation de l'espace public urbain et il y a sans doute moins de passage.
- Bien que le projet se situe dans un parc, il a ses propres espaces extérieurs. D'ailleurs c'est dans ceux-ci que se trouvent les espaces plus réduits et donc intimes du projet.
- Le couloir traversant le projet de l'extérieur à l'intérieur est un dispositif d'accueil intéressant qui invite les usagers à entrer.
- Les espaces sont très vitrés mais le projet est clôturé. Cela ne pose donc pas de problème quant aux vues que pourraient avoir l'espace public dans le projet.
- Le projet ne contient pas de point chaud ni de rapport au contexte.

### *Conclusion :*

Le projet est intéressant pour ses espaces collectifs très ouverts mais qui se situent dans un contexte reculé, ce qui ne pose donc pas de problème si on imagine que le projet doit accueillir des personnes en précarité énergétique. De plus, l'aménagement des espaces extérieurs ainsi que leur décomposition en différentes échelles d'espaces, permettent de créer de l'intimité. Ce projet n'est pas dédié aux personnes en situation de précarité énergétique mais il pourrait intégrer certains de leurs besoins (exemple : besoin de chaleur et de sociabilité).

## FICHE RÉFÉRENCE 09

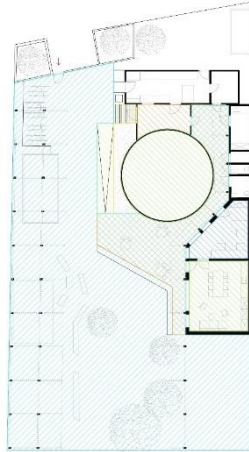
*Nom* : Montreuil

*Lieu* : Montreuil

*Fonction* : Café associatif

*Année* : 2024

*Architectes* : Faire avec Architectes



	Rapport au contexte	Articulation des fonctions	Points chauds	Dispositifs d'accueil	Espaces extérieurs	Intimité	Accès	Espace collectif
Présence		X		X	X	X	X	X
Absence	X		X					

### *Description :*

Le projet monofonctionnel (café associatif) comprend un accès unique. Celui-ci est contrôlé et n'est pas ouvert à tous. Les fonctions sont surélevées sur une estrade qui assure le rôle d'articulation entre les fonctions. L'espace extérieur est délimité par une clôture et est important. Plusieurs échelles d'espaces sont créées dans le projet dont un grand espace collectif au cœur du projet.

### *Enseignements :*

- Les échelles d'espaces sont différentes et donc certaines salles sont plus petites ce qui crée un sentiment d'intimité et certaines sont plus grandes permettant de créer des espaces collectifs.
- L'entrée unique est sur l'espace public et peut donc être stigmatisante.
- La création d'une estrade qui surélève les fonctions est un dispositif d'accueil. Les marches qui mènent aux fonctions donnent cette envie d'entrer dans le projet.
- La clôture qui délimite le projet permet également de le distancer de l'espace public. Le projet est donc à l'abri des regards ce qui est intéressant lorsqu'on cherche à s'éloigner de l'espace public. Cela est d'autant plus vrai car en plus de la clôture, il y a les espaces extérieurs qui mettent de la distance avec l'espace public.
- Le projet ne contient pas de point chaud ni de rapport au contexte.

### *Conclusion :*

La clôture qui entoure le projet est intéressante car elle met une distance par rapport à l'espace public. Malheureusement, l'entrée est stigmatisante car elle est unique et se situe dans l'espace public. C'est donc une des raisons pour laquelle ce projet ne répond pas aux attentes d'un projet pour les personnes en situation de précarité énergétique. Ce projet n'est pas dédié aux personnes en situation de précarité énergétique mais il pourrait intégrer certains de leurs besoins (exemple : besoin de chaleur).

## FICHE RÉFÉRENCE 10

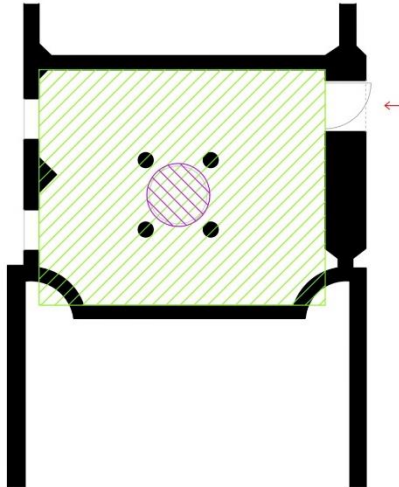
*Nom* : Longpont

*Lieu* : Longpont

*Fonction* : Chauffoir d'abbaye

*Année* : 1131

*Architectes* : Bernard de Clairvaux



0 1 2 5m



	Rapport au contexte	Articulation des fonctions	Points chauds	Dispositifs d'accueil	Espaces extérieurs	Intimité	Accès	Espace collectif
Présence			X				X	X
Absence	X	X		X	X	X		

### *Description :*

La partie du projet de cette abbaye contenant le chauffoir comprend un accès unique et n'a aucun lien avec l'extérieur. Cet accès est contrôlé mais ouvert à tous. La salle ne contient pas de mobilier fixe afin d'être appropriable par les usagers. Le seul élément présent est le point chaud au centre de la pièce. Celui-ci agit par convection et rayonnement sur les corps. L'espace est monofonctionnel et uniquement collectif. Il n'y a donc pas d'échelle d'espace différente.

### *Enseignements :*

- A l'époque, les chauffoirs étaient chauffés par un espace central contenant un point chaud.
- Les chauffoirs étaient des lieux collectifs, sans lien avec le contexte et les espaces extérieurs. Personne ne voyait les gens se trouvant à l'intérieur de la pièce ce qui permettait de ne pas être stigmatisant.
- L'entrée est unique ce qui peut être stigmatisant car si on rentre dans la pièce c'est d'office parce que l'on a froid.
- Le projet n'a pas de rapport avec le contexte, la fonction étant unique ne contient pas d'articulation, aucun dispositif d'accueil n'est mis en place, tout comme les espaces extérieurs. L'espace est collectif ce qui implique qu'il est difficile d'avoir une certaine intimité.

### *Conclusion :*

Ce projet d'époque nous montre la présence d'un point chaud étant l'élément central de la pièce. Le chauffoir se compose d'une pièce unique n'ayant aucun lien avec ce qui l'entoure. L'espace est collectif et ne contient aucun dispositif d'accueil. Ce projet est dédié aux personnes en situation de précarité énergétique et n'intègre pas d'autres fonctions.

# FICHE RÉFÉRENCE 11

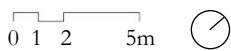
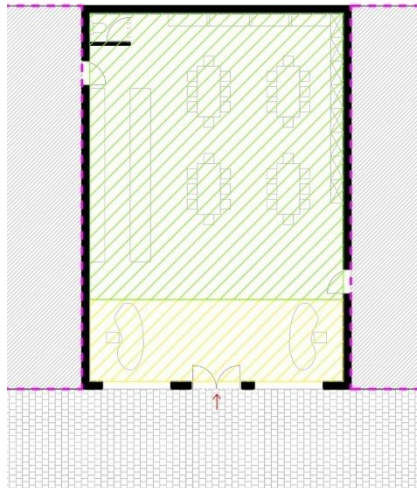
*Nom* : Antenne sociale

*Lieu* : Uccle

*Fonction* : Cafétéria sociale

*Année* : /

*Architectes* : /



	Rapport au contexte	Articulation des fonctions	Points chauds	Dispositifs d'accueil	Espaces extérieurs	Intimité	Accès	Espace collectif
Présence	X			X			X	X
Absence		X	X		X	X		

### *Description :*

La partie du projet de ce C.P.A.S. contenant la cafétaria sociale, appelée également « chauffoir », comprend un accès unique. Cet accès est libre et ouvert à tous. A l'entrée se trouve deux kiosques d'accueil. La salle ne contient pas de mobilier fixe afin d'être appropriable par les usagers. L'espace est monofonctionnel et uniquement collectif. Il n'y a donc pas d'échelle d'espace différente.

### *Enseignements :*

- L'espace est collectif mais sans lien avec le contexte et les espaces extérieurs. Deux ouvertures se trouvent en façade mais ne permettent pas de voir les personnes se trouvant à l'intérieur de la pièce ce qui permet de ne pas être stigmatisant.
- L'entrée est unique ce qui peut être stigmatisant car si on rentre dans la pièce c'est d'office parce que l'on en a besoin.
- Les kiosques se trouvant à l'entrée sont des dispositifs d'accueil.
- Le projet ne contient pas de point chaud malgré qu'il soit considéré comme un « chauffoir ». La chaleur est produite par de simples radiateurs. Il n'y a pas de rapport avec le contexte ni d'espaces extérieurs et la fonction étant unique ne contient pas d'articulation. L'espace est collectif ce qui implique qu'il est difficile d'avoir une certaine intimité.

### *Conclusion :*

Bien que la qualité architecturale du projet soit assez pauvre, il permet de mettre en évidence certains éléments intéressants. Premièrement, ce chauffoir ne comprend pas de point chaud, cela montre que les usagers viennent chercher autre chose que juste de la chaleur. Ensuite, l'entrée est très stigmatisante ce qui ne correspond pas aux attentes des personnes en situation de précarité énergétique. Ce projet est dédié aux personnes en situation de précarité énergétique et n'intègre pas d'autres fonctions.

## FICHE RÉFÉRENCE 12

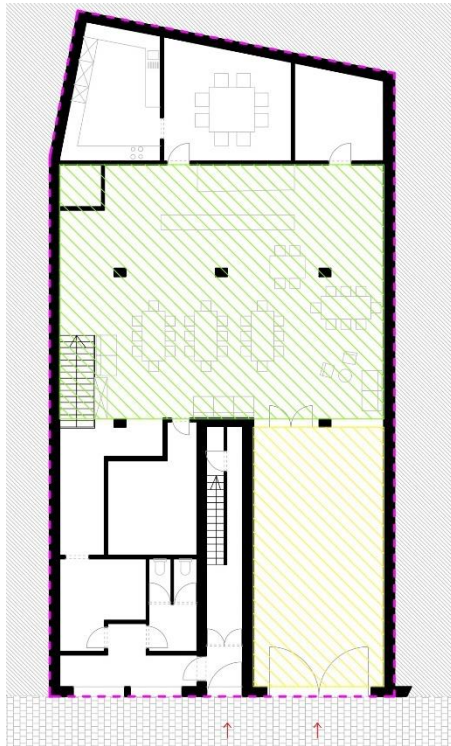
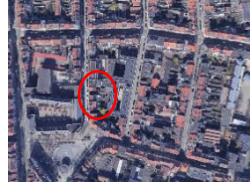
*Nom* : DK

*Lieu* : Saint-Gilles

*Fonction* : Chauffoir

*Année* : 2019

*Architectes* : Actrices et acteurs des temps présents



0 1 2 5m



	Rapport au contexte	Articulation des fonctions	Points chauds	Dispositifs d'accueil	Espaces extérieurs	Intimité	Accès	Espace collectif
Présence	X			X			X	X
Absence		X	X		X	X		

### *Description :*

Le projet monofonctionnel (chauffoir) comprend plusieurs accès dont le principal est suivi d'un sas d'entrée. Les accès sont libres et ouverts à tous. La salle ne contient pas de mobilier fixe afin d'être appropriable par les usagers. L'espace est collectif, il n'y a donc pas d'échelle d'espace différente.

### *Enseignements :*

- La création d'un sas d'entrée est un dispositif d'accueil intéressant à intégrer dans les projets. Cependant, celui-ci se trouve sur l'espace public ce qui expose fortement les usagers et peut être stigmatisant.
- L'espace est collectif mais sans lien avec le contexte et les espaces extérieurs. Deux ouvertures se trouvent en façade mais ne permettent pas de voir les personnes se trouvant à l'intérieur de la pièce ce qui permet de ne pas être stigmatisant.
- Le projet ne contient pas de point chaud malgré qu'il soit considéré comme un « chauffoir ». La chaleur est produite par de simples radiateurs. Il n'y a pas de rapport avec le contexte ni d'espaces extérieurs et la fonction étant unique ne contient pas d'articulation. L'espace est collectif ce qui implique qu'il est difficile d'avoir une certaine intimité.

### *Conclusion :*

Bien que la qualité architecturale du projet soit assez pauvre, il permet de mettre en évidence certains éléments intéressants. Premièrement, ce chauffoir ne comprend pas de point chaud, cela montre que les usagers viennent chercher autre chose que juste de la chaleur. Ensuite, l'entrée est très stigmatisante car sur l'espace public, ce qui ne correspond pas aux attentes des personnes en situation de précarité énergétique. Cependant, un sas d'entrée permet d'accueillir ces personnes. Ce projet est dédié aux personnes en situation de précarité énergétique et n'intègre pas d'autres fonctions.

## FICHE RÉFÉRENCE 13

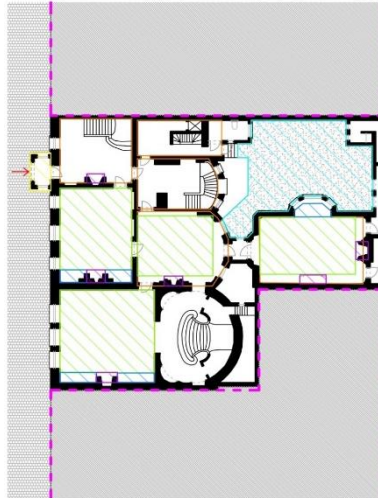
*Nom* : Savile Club

*Lieu* : Royaume-Uni

*Fonction* : Gentlemen Club

*Année* : 1890

*Architectes* : Bouwens Van der Boyer



	Rapport au contexte	Articulation des fonctions	Points chauds	Dispositifs d'accueil	Espaces extérieurs	Intimité	Accès	Espace collectif
Présence	X		X	X	X	X	X	X
Absence		X						

*Description :*

Le projet multifonctionnel (salles de repas, bars ou encore billards) remplit une dent creuse du tissu urbain. Le site comprend un accès unique matérialisé par un porche d'entrée. L'accès n'est pas libre et n'est pas ouvert à tous. Les différentes fonctions sont disposées en enfilades. Le raccord aux mitoyens crée un patio/jardin extérieur. Les échelles d'espaces sont identiques. Les salles contiennent certains dispositifs de confort ; du mobilier fixe, des vues vers l'extérieur ou encore de la lumière naturelle.

*Enseignements :*

- Les échelles d'espaces sont identiques mais des recoins sont présents afin de créer des espaces de tailles réduites et donc créer un sentiment d'intimité par rapport aux autres espaces plus grands qui sont plutôt collectifs.
- La création d'un porche d'entrée est un dispositif d'accueil intéressant à intégrer dans les projets. Cependant, celui-ci se trouve sur l'espace public ce qui expose fortement les usagers et peut être stigmatisant lorsque l'on est dans un projet pour les personnes en précarité énergétique et non pas un projet pour un public plus aisé.
- Le raccord au mitoyen permet de créer un patio/jardin au cœur du projet. Celui-ci est donc à l'abri des regards ce qui est intéressant lorsqu'on cherche à s'éloigner de l'espace public.
- Le projet contient plusieurs points chauds amenés par les différentes cheminées.

*Conclusion :*

Ce projet est très intéressant car il nous montre une ambiance chaleureuse recherchée dans les projets pour les personnes en situation de précarité énergétique. Il se compose d'espaces collectifs dans lesquels se trouvent des recoins plus intimes, tous les besoins sont donc pris en compte. L'entrée unique était logique pour le projet d'époque mais est stigmatisante dans certains cas. Ce projet n'est pas dédié aux personnes en situation de précarité énergétique mais il pourrait intégrer certains de leurs besoins (exemple : besoin de chaleur et de sociabilité).

## FICHE RÉFÉRENCE 14

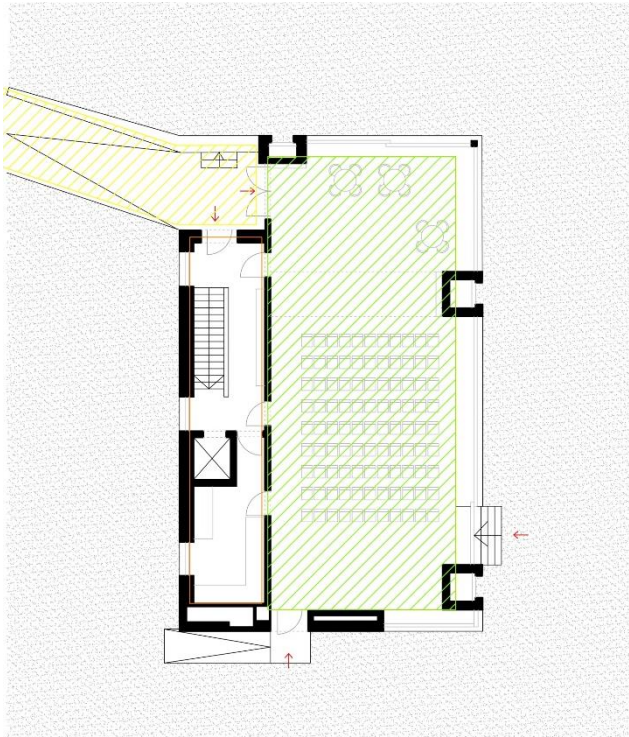
*Nom* : Rütli

*Lieu* : Zurich

*Fonction* : Salle paroissiale

*Année* : 2020

*Architectes* : Joos & Mathys Architectes



	Rapport au contexte	Articulation des fonctions	Points chauds	Dispositifs d'accueil	Espaces extérieurs	Intimité	Accès	Espace collectif
Présence		X		X			X	X
Absence	X		X		X	X		

### *Description :*

Le projet monofonctionnel (salle paroissiale) comprend plusieurs accès dont le principal est matérialisé par une rampe. Les accès sont contrôlés et ne sont pas ouverts à tous. L'espace principal est collectif et ne contient pas de mobilier fixe afin d'être appropriable par les usagers.

### *Enseignements :*

- Les différentes entrées se trouvent autour du bâtiment et ont un dispositif d'accueil créé par une différence de hauteur : escaliers ou rampes. L'entrée principale se trouve en contre-bas de l'espace public ce qui permet de l'éloigner de l'espace public et d'être moins stigmatisante.
- Le projet se trouvant au milieu d'espaces extérieurs, cela peut créer une certaine forme d'intimité car nous sommes en dehors de l'agitation de l'espace public urbain et il y a sans doute moins de passage.
- Les espaces contenant les différentes fonctions sont juxtaposés et n'ont pas de réelle articulation entre eux.
- Le projet ne contient pas de point chaud, ni d'espace intime, de raccord à un contexte et d'espace extérieur propre au projet.

### *Conclusion :*

Ce projet comprend plusieurs éléments intéressants. En effet, le fait qu'il soit en contre bas de l'espace public et entouré d'espaces extérieurs, cela l'éloigne des regards et permet que malgré qu'il soit très ouvert, on y trouve une certaine forme d'intimité. De plus, les différentes rampes et escaliers sont des dispositifs d'accueil intéressants à intégrer dans un projet pour les personnes en situation de précarité énergétique. Ce projet n'est pas dédié aux personnes en situation de précarité énergétique mais il pourrait intégrer certains de leurs besoins (exemple : besoin de chaleur).

## FICHE RÉFÉRENCE 15

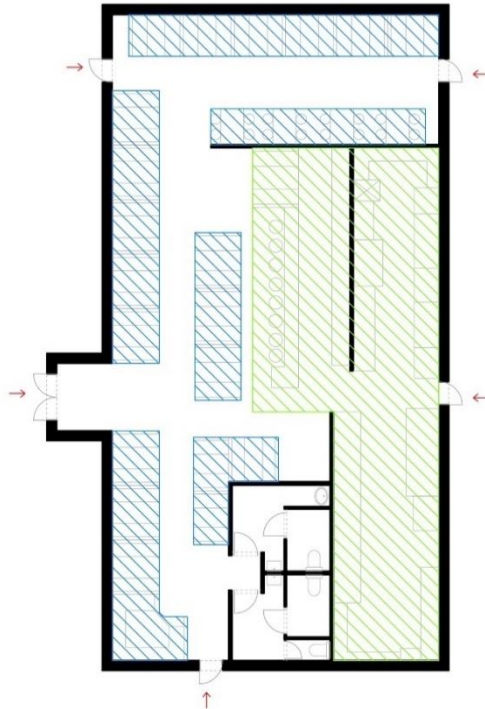
*Nom* : American Diner

*Lieu* : Etats-Unis

*Fonction* : Restaurant

*Année* : /

*Architectes* : /



0 1 2 5m

	Rapport au contexte	Articulation des fonctions	Points chauds	Dispositifs d'accueil	Espaces extérieurs	Intimité	Accès	Espace collectif
Présence						X	X	X
Absence	X	X	X	X	X			

### *Description :*

Le projet monofonctionnel (restaurant) comprend plusieurs accès et tout est de plain-pied. Ces accès sont libres et ouverts à tous. La salle principale contient du mobilier fixe disposé de manière à créer un sentiment d'intimité bien que les espaces soient collectifs.

### *Enseignements :*

- La disposition du mobilier peut créer des ambiances et intimiser certaines parties de lieux.
- Les différents accès ne contiennent aucun dispositif d'accueil. D'ailleurs, le projet n'a aucun rapport avec le contexte, ne contient pas de point chaud ni d'espace extérieur.

### *Conclusion :*

Ne pas mettre de mobilier dans une salle permet de laisser l'appropriation aux usagers. Cependant, placer du mobilier fixe d'une certaine manière peut créer un sentiment d'intimité dans un lieu à vocation plutôt collectif. C'est donc un élément qui peut être intégré dans un projet pour les personnes en précarité énergétique lorsque certains veulent être dans un espace collectif et d'autres dans un espace plutôt intime. Ce projet n'est pas dédié aux personnes en situation de précarité énergétique mais il pourrait intégrer certains de leurs besoins (exemple : besoin de chaleur).

## FICHE RÉFÉRENCE 16

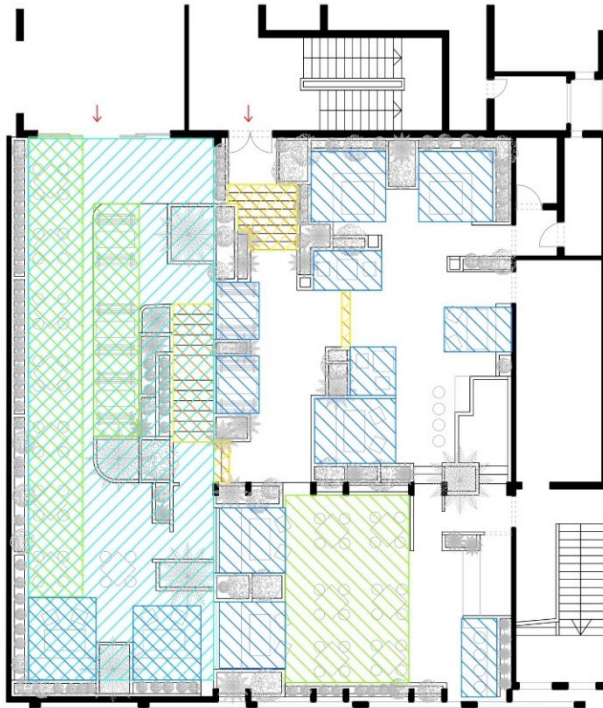
*Nom* : Village Cafe

*Lieu* : Inde

*Fonction* : Café

*Année* : 2019

*Architectes* : Portail 92



0 1 2 5m



	Rapport au contexte	Articulation des fonctions	Points chauds	Dispositifs d'accueil	Espaces extérieurs	Intimité	Accès	Espace collectif
Présence		X		X	X	X	X	X
Absence	X		X					

### *Description :*

Le projet monofonctionnel (restaurant) comprend plusieurs accès. Ces accès sont contrôlés mais sont ouverts à tous. Le mobilier fixe est disposé afin de créer des espaces d'intimité dans l'ensemble de l'espace qui est plutôt collectif. La circulation entre les différents espaces permet d'articuler les fonctions et est également un dispositif d'accueil. Le projet comprend des espaces extérieurs.

### *Enseignements :*

- Les échelles d'espaces sont identiques mais des recoins sont présents afin de créer des espaces de tailles réduites et donc créent un sentiment d'intimité par rapport aux autres espaces plus grands qui sont plutôt collectifs. Cette différenciation des espaces est créée par le mobilier et les murs végétalisés.

- La création de différences de niveaux et donc d'un escalier à l'entrée principale du restaurant est un dispositif d'accueil intéressant à intégrer dans les projets. Les marches qui mènent aux fonctions donnent cette envie d'entrer dans le projet. De plus, l'entrée se trouve en retrait par rapport à l'espace public. C'est donc intéressant car cela enlève une forme de stigmatisation étant donné qu'on ne sait pas pour quelle fonction la personne rentre dans le projet.

- Le projet ne contient pas de point chaud et n'a aucun rapport avec le contexte.

### *Conclusion :*

Ne pas mettre de mobilier dans une salle permet de laisser l'appropriation aux usagers. Cependant, placer du mobilier fixe d'une certaine manière peut créer un sentiment d'intimité dans un lieu à vocation plutôt collectif. Cela est renforcé dans ce cas-ci par la séparation des espaces avec des murs végétalisés et la présence des différences de niveaux entre les espaces. Ce projet n'est pas dédié aux personnes en situation de précarité énergétique mais il pourrait intégrer certains de leurs besoins (exemple : besoin de chaleur).

## FICHE RÉFÉRENCE 17

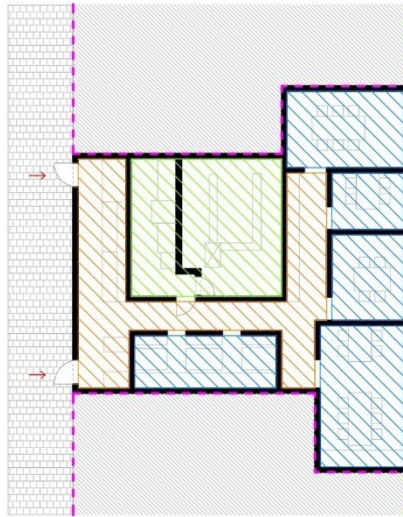
*Nom* : Sukiyaki

*Lieu* : Japon

*Fonction* : Restaurant

*Année* : 2020

*Architectes* : Fumihiko Sano Studio



0 1 2 5m



	Rapport au contexte	Articulation des fonctions	Points chauds	Dispositifs d'accueil	Espaces extérieurs	Intimité	Accès	Espace collectif
Présence	X	X				X	X	X
Absence			X	X	X			

### *Description :*

Le projet monofonctionnel (restaurant) remplit une dent creuse dans un tissu urbain. Le site comprend plusieurs accès. Ces accès sont contrôlés mais sont ouverts à tous. Chaque espace est composé d'une seule table et tous les espaces sont reliés entre eux par un couloir. Le seul espace collectif est la cuisine.

### *Enseignements :*

- Créé un espace pour chaque table créé une ambiance très intime dans le projet. Celle-ci est renforcée par l'utilisation du bois dans le projet et la faible ouverture des espaces vers l'extérieur.
- Le projet ne contient pas de point chaud, pas de dispositifs d'accueil ni d'espaces extérieurs.

### *Conclusion :*

Ne pas mettre de mobilier dans une salle permet de laisser l'appropriation aux usagers. Cependant, placer du mobilier fixe d'une certaine manière, ici une table par espace, peut créer un sentiment d'intimité. Cela est renforcé dans ce cas-ci par la présence du bois. Ce sont donc des éléments qui peuvent être intégrés dans un projet pour les personnes en précarité énergétique lorsque certains veulent être dans un espace collectif et d'autres dans un espace plutôt intime. Ce projet n'est pas dédié aux personnes en situation de précarité énergétique mais il pourrait intégrer certains de leurs besoins (exemple : besoin de chaleur).

## FICHE RÉFÉRENCE 18

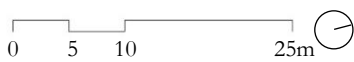
*Nom* : Thermes de Vals

*Lieu* : Suisse

*Fonction* : Thermes

*Année* : 1996

*Architectes* : Peter Zumthor



	Rapport au contexte	Articulation des fonctions	Points chauds	Dispositifs d'accueil	Espaces extérieurs	Intimité	Accès	Espace collectif
Présence	X	X	X		X	X	X	X
Absence				X				

### *Description :*

Le projet monofonctionnel (thermes) est en partie creusé dans la roche. Le site comprend un accès unique. Celui-ci n'est pas libre mais est ouvert à tous. Les espaces sont articulés grâce aux circulations et hiérarchisés par des différences de niveaux. Plusieurs échelles d'espaces sont créées dans le projet. Différents points chauds sont créés dans le projet par la chaleur des bains.

### *Enseignements :*

- L'entrée unique n'est pas sur l'espace public ce qui peut enlever une forme de stigmatisation.
- Le projet se trouvant dans un milieu rural, cela peut créer une certaine forme d'intimité car nous sommes en dehors de l'agitation de l'espace public urbain et il y a sans doute moins de passage.
- Les espaces sont très vitrés par endroit. Cela ne semble pas poser de problème ici, malgré le fait que les personnes soient en maillot de bain ou autres, car le projet se trouve dans un milieu rural.
- Les échelles d'espaces sont différentes et donc certaines salles sont plus petites ce qui crée un sentiment d'intimité et certaines sont plus grandes permettant de créer des espaces collectifs.
- Créer plusieurs blocs distincts permet de créer un espace central interstitiel qualitatif qui les relie. Celui-ci joue le rôle d'articulation entre les fonctions.
- Le projet ne contient pas de dispositif d'accueil.

### *Conclusion :*

La force du projet est la différence d'échelles des espaces et leurs degrés d'ouvertures. Cela permet d'avoir des espaces collectifs ou intimes ce qui est assez intéressant lorsqu'on fait des projets pour les personnes en situation de précarité énergétique. Ce projet n'est pas dédié aux personnes en situation de précarité énergétique mais il pourrait intégrer certains de leurs besoins (exemple : besoin de chaleur ou besoin de douche).

# FICHE RÉFÉRENCE 19

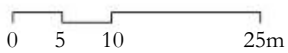
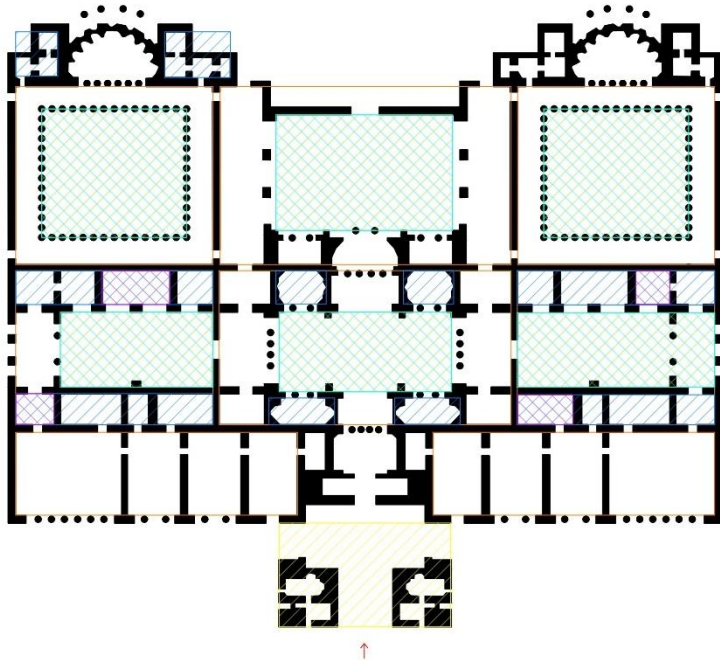
*Nom* : Thermes de Néron

*Lieu* : Rome

*Fonction* : Thermes

*Année* : 64

*Architectes* : Néron



	Rapport au contexte	Articulation des fonctions	Points chauds	Dispositifs d'accueil	Espaces extérieurs	Intimité	Accès	Espace collectif
Présence		X	X	X	X	X	X	X
Absence	X							

### *Description :*

Le projet monofonctionnel (thermes) comprend un accès unique se matérialisant par un pavillon d'entrée monumental. L'accès était donc contrôlé et n'était pas ouvert à tous. Plusieurs échelles d'espaces sont créées dans le projet. Ces espaces sont disposés en enfilade sans réelle articulation entre eux. Différents points chauds sont présents dans le projet grâce au chauffage par hypocauste. Les espaces extérieurs du projet sont également les espaces collectifs.

### *Enseignements :*

- La création d'un pavillon monumental d'entrée est un dispositif d'accueil intéressant. Cependant, celui-ci se trouve sur l'espace public ce qui expose fortement les usagers et peut être stigmatisant.
- Les échelles d'espaces sont différentes et donc certaines salles sont plus petites ce qui crée un sentiment d'intimité et certaines sont plus grandes permettant de créer des espaces collectifs.
- De manière générale, les espaces extérieurs sont collectifs et ceux à l'intérieurs sont plus intimes. Cela est sans doute dû au fait que les espaces extérieurs sont très ouverts tandis qu'à l'intérieur, à cause de la structure et des colonnes, les espaces sont plus fermés et comportent de nombreux recoins.
- Le projet n'a pas de rapport au contexte.

### *Conclusion :*

La force du projet est la différence d'échelles des espaces et leurs degrés d'ouvertures. Cela permet d'avoir des espaces collectifs ou intime ce qui est assez intéressant lorsqu'on fait des projets pour les personnes en situation de précarité énergétique. De plus, la manière d'amener une certaine chaleur par les bains est intéressante. Ce projet n'est pas dédié aux personnes en situation de précarité énergétique mais il pourrait intégrer certains de leurs besoins (exemple : besoin de chaleur ou besoin de douche).

## FICHE RÉFÉRENCE 20

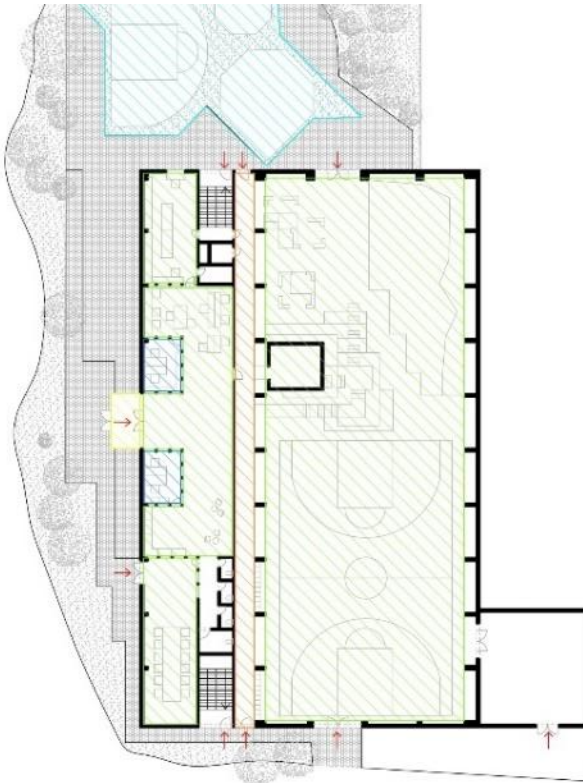
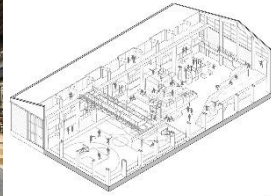
*Nom* : Jeu Streetmekka

*Lieu* : Danemark

*Fonction* : Salle omnisport

*Année* : 2018

*Architectes* : Jaja Architects



	Rapport au contexte	Articulation des fonctions	Points chauds	Dispositifs d'accueil	Espaces extérieurs	Intimité	Accès	Espace collectif
Présence		X		X	X	X	X	X
Absence	X		X					

### *Description :*

Le projet multifonctionnel (salles de sport, terrain omnisport et escalades) comprend plusieurs accès matérialisés par une surélévation des entrées. Ces accès sont libres et ouverts à tous. Un espace en double hauteur se distingue des espaces normaux par un long couloir. L'espace en double hauteur est séparé au milieu par des gradins. Le projet comprend des espaces extérieurs. Plusieurs échelles d'espaces sont créées dans le projet.

### *Enseignements :*

- Placer les fonctions de tailles réduites du côté public permet de mettre la salle omnisport en fond de parcelle et donc de l'éloigner du passage et des regards et donc de la rendre plus intime.
- Les échelles d'espaces sont différentes et donc certaines salles sont plus petites ce qui crée un sentiment d'intimité et certaines sont plus grandes permettant de créer des espaces collectifs.
- La création d'une surélévation des entrées est un dispositif d'accueil intéressant à intégrer dans les projets. Cependant, celui-ci se trouve sur l'espace public ce qui expose fortement les usagers et peut être stigmatisant.
- Les fonctions sportives se prolongent à l'extérieur ce qui permet au projet d'avoir une certaine flexibilité.
- Le projet ne contient pas de point chaud et n'a pas de rapport au contexte.

### *Conclusion :*

Ce projet est intéressant pour sa dualité entre l'espace en double hauteur qui est très ouvert et la travée en hauteur simple. Cette dernière met une distance avec l'espace public et éloigne le terrain omnisport des regards. Ce processus de composition est intéressant lorsqu'on travaille sur la précarité énergétique et que l'on veut s'éloigner de l'espace public. Ce projet n'est pas dédié aux personnes en situation de précarité énergétique mais il pourrait intégrer certains de leurs besoins (exemple : besoin de chaleur)

## PROGRAMME PRÉSENTÉ LORS DE LA 1<sup>ÈRE</sup> VAGUE D'ENTRETIENS

Le projet se fait dans la commune de Berchem-Sainte-Agathe et s'intègre au contrat de quartier durable. Dans celui-ci, il ressort qu'il y a un manque de salles de sports ainsi que d'espaces de rencontres. Ce que je projette est donc de faire un équipement sportif, de type terrain omnisport intérieur, qui est une fonction fixe et principale, dédiée aux écoles et au quartier de manière générale. Ce terrain serait entouré de fonctions évolutives et flexibles par rapport aux besoins des habitants. Ces fonctions secondaires peuvent être utiles aux personnes en situation de précarité énergétique, et sont liées de près ou de loin à la fonction sportive. Par exemple, qui dit fonction sportive dit douche, utile aux personnes en précarité énergétique ou qui dit fonction sportive dit espace de détente, utile aux personnes en précarité énergétique.

Le fait de faire une fonction principale entourée de fonctions secondaires permet de créer un bâtiment qui n'est pas stigmatisant pour les personnes en situation de précarité énergétique. Elles seront mélangées à d'autres personnes et peuvent venir dans les lieux, sans être associées à une classe sociale défavorisée.

Le projet est donc la création d'un équipement public pour le quartier, ici un terrain omnisport, qui est accompagné de fonctions qui gravitent autour et qui répondent de manière intégrée aux besoins des personnes en situation de précarité énergétique. Ces fonctions secondaires sont flexibles et évolutives car on ne connaît pas précisément les besoins des citoyens et ces besoins évoluent.

Concrètement, le programme se compose d'accueils, des bureaux administratifs, de locaux d'entretiens privés, d'une salle de lecture, d'un espace public numérique, d'une salle de détente, d'une cuisine, d'une salle omnisport, de salles de sports et de sanitaires.

Fonction	Définition/Usage	Flexibilité	Horaires
Accueil	Lieu où sont accueillis les usagers, marqué par un dispositif d'accueil. +/- 1 par ensemble de fonction.	Fixe	/
Bureaux administratifs	Regroupe les responsables. Lieu de gestion du projet.	Flexible, secondaire, réservé au personnel	Ouvert toute la journée, consultation sur rdv
Locaux d'entretien privés	Lieu plutôt individuel où peuvent se dérouler des permanences du C.P.A.S. ou de la maison médicale.	Flexible, secondaire, dédié aux personnes en difficulté	Ouvert toute la journée, éventuellement sur rdv
Salle de lecture	Espace aménagé avec des étagères regroupant quelques livres et accompagné de tables ou de fauteuils. Lieu où l'on passe du temps.	Flexible, secondaire, ouvert à tous	Ouvert toute la journée, accès autonome
Espace Public Numérique	Lieu regroupant des ordinateurs et une connexion wifi. Les usagers peuvent y réaliser des travaux, mais aussi simplement surfer sur les réseaux. Lieu où l'on passe du temps.	Flexible, secondaire, dédié aux écoles mais ouvert à tous	Ouvert toute la journée, accès autonome sauf s'il y a un cours
Salle de détente	Lieu où l'on peut se retrouver à plusieurs pour faire des jeux de société et autres activités, ou bien être seul mais dans un endroit convivial et chaleureux. De la petite restauration est prévue. Lieu où l'on passe du temps.	Flexible, secondaire, ouvert à tous	Ouvert toute la journée, accès autonome
Cuisine	Cuisine dédiée à la salle de détente. Elle est encadrée par des responsables mais peut également être aménagée pour être ouverte et accessible par tous.	Flexible, secondaire, réservé au personnel mais peut devenir ouvert à tous	Ouvert toute la journée, accès encadré qui peut devenir autonome

Salle omnisport	Terrain intérieur pouvant accueillir des sports d'équipes comme du basketball ou du football. Lieu où l'on passe du temps.	Fixe, principale, dédié aux écoles mais ouvert à tous	Ouvert toute la journée avec des horaires fixes
Salle de sport	Lieu intérieur de taille plus réduite que le terrain omnisport, pouvant accueillir des sports tels que de la danse ou du yoga. Lieu où l'on passe du temps.	Fixe, principale, dédié aux écoles mais ouvert à tous	Ouvert toute la journée avec des horaires fixes
Sanitaires	Espace à proximité des fonctions sportives, pouvant être utilisé par les personnes ayant fait du sport mais également ouvert à d'autres.	Flexible, secondaire, ouvert à tous	Ouvert toute la journée, accès autonome



## FICHE ENTRETIEN 01

### *Grille d'entretien :*

- Demande d'enregistrement
- Présentation du participant
- Présentation personnelle, du T.F.E. et de l'objectif de l'entretien
- Questions : 1. Décision de l'implantation des projets du C.Q.D. ?  
2. Pourquoi ne pas avoir fait de rénovation de bâtiments inoccupés ?  
3. Plus de précisions sur la maison des solidarités (son implantation, son programme, son architecture, son avancement dans l'élaboration...) ?  
4. Plus d'informations sur le site d'implantation du projet (plan, photos...) ?  
5. Fonction du bâtiment du C.P.A.S. de la commune et sa fréquentation ?  
6. Autres offres sociales de la commune (maison des jeunes) ?  
7. Comment connaître les besoins des habitants du quartier ?  
8. Connaissance d'autres acteurs qui sont en contact avec les personnes en situation de précarité énergétique que je peux contacter pour les entretiens ?

### *Compte-rendu :*

- L'implantation des projets définis dans le C.Q.D. se fait en fonction du périmètre qui est validé par la Région de Bruxelles-Capitale, des comptes-rendus des bureaux d'étude (E.R.U.) et d'architecture (A.A.C.) et également de la volonté politique selon les ambitions de la commune. L'implantation dépend également des espaces disponibles qui sont peu nombreux.
- Aucune rénovation n'est prévue car aucun des bâtiments vides ne contient assez de m<sup>2</sup> pour accueillir les projets et les logements sociaux vides ne peuvent contenir que des logements et pas des équipements.
- Dans le programme, il y a entre autres, une crèche (qui est une imposition de la Région), une salle de sport (pas de salles de sports pour les écoles) et une maison de quartier (pas de salle communautaire, ni de lieu de rencontre/convivial, pas d'A.S.B.L...)
- **Le manque d'équipements publics dans le quartier est historique. Dans le projet de cités-jardins, il devait y avoir des logements et des équipements collectifs. Ils ont commencé à construire les logements et n'avaient pas le budget pour construire le reste.**

- Les habitants ne sont pas au courant qu'il y a le Zavelenberg car il n'y a qu'un accès et peu de visibilité. C'est pourquoi ils essayent à travers leurs projets de le reconnecter au quartier.
- Le bureau d'étude a fait une participation citoyenne pour mieux connaître les besoins du quartier. Il y avait beaucoup d'habitants de logements privés et très peu de logements sociaux. Ce n'était donc pas un échantillon représentatif de la population de la Cité Moderne. Il est difficile de toucher le public cible. C'est important de reconnaître les limites de la participation citoyenne.
- Une maison de quartier provoque des nuisances sonores pour les habitations à côté.
- Le bâtiment du C.P.A.S. ne contient que des bureaux administratifs et un home.
- Il existe une maison des jeunes francophone et néerlandophone.
- **Les équipements sportifs présents sur place ne contiennent pas de salles de sports.**
- **Il est impossible de créer un bâtiment qui rencontre exactement les besoins des citoyens et personne ne peut parler en leur nom. Leurs besoins évoluent de toute façon.**
- **Proposition de projet avec programmation évolutive : le sport est la fonction principale. Il peut y avoir une architecture flexible pour les autres fonctions. Les fonctions évoluent par rapport aux besoins des gens mais avec des critères fixes : convivialité, accessibilité, intimité, ou échelles.**

## FICHE ENTRETIEN 02

### *Grille d'entretien :*

- Demande d'enregistrement
- Présentation des participants
- Présentation personnelle, du T.F.E. et de l'objectif de l'entretien
- Questions : 1. Remarques sur la présentation, le programme, les intentions...  
2. Connaissez-vous des personnes en situation de précarité énergétique ?  
3. Vous sentez-vous légitime de parler en leur nom pour savoir quels sont leurs besoins, le programme le plus adéquat ou l'architecture la plus adaptée. Ou êtes-vous d'accord avec les autres acteurs relais sur le fait qu'il est difficile de le savoir et que donc il faut se fixer sur une architecture évolutive ou autres ?  
4. L'autre grande question est de comprendre ce qui ferait en sorte que ces personnes viennent dans ce lieu et y restent car elles s'y sentiraient bien ? Matériaux, couleurs, dispositifs, intimité, espace, mobilier ou activités.

### *Compte-rendu :*

- Service de douche sociale : « Douche Flux » et piscines communales (ex. : Schaerbeek).
- **Il ne faut pas craindre la stigmatisation : les gens vont aller dans le bâtiment s'il y a une activité ou un service qui leur sont dédiés. Le travail en communauté est important : les maisons de quartier ou les écoles de devoirs sont des services communautaires. Ce n'est pas forcément l'architecture qui va faire prendre le projet mais la manière dont il est géré et animé.**
- **Avoir une fonction principale et d'autres autour permet de varier les plages d'activités (matin/soir...).**
- **N'importe quelle fonction principale pourrait convenir.**
- Salle de sport genrée ?
- **La cafétaria est une bonne idée car si les gens ont froid chez eux, ils peuvent y passer du temps.**
- **Si le projet est flexible, il faut faire attention aux liens entre les fonctions surtout entre la principale et les secondaires.**
- **Venir pour la cafétaria permet de voir d'autres fonctions présentes sur place qui pourraient les intéresser. Pour cela, il ne faut pas que les fonctions soient trop éloignées.**

- Food truck solidaire à Forest qui n'a pas bien fonctionné car il y a beaucoup de femmes seules dans le quartier, pour qui cuisiner est important. La cuisine doit répondre aux besoins du quartier, il faut voir s'il y a de la demande.
- **Si les gens viennent dans la cafétaria pour le plaisir, ils n'auront peut-être pas envie de cuisiner.**
- Cuisine participative ou atelier de cuisine.
- Au niveau de la flexibilité, il pourrait y avoir un espace communautaire auto-géré, et un où les bénévoles/salariés viennent. L'un doit pouvoir fonctionner sans l'autre et inversement.
- **L'espace doit fonctionner que les gens s'y investissent ou non car on ne peut jamais prévoir. Il faut des espaces qui fonctionnent toujours comme des services aux publics et d'autres non.**
- **Attention au côté trop évolutif/polyvalent : trop servir à tout ça peut, finalement, ne servir à rien.**
- Travail sur la définition des termes choisis pour les différentes fonctions et l'histoire de ces lieux. Raconter comment je les imagine.
- **Même s'ils travaillent avec ces gens ou sur ce type d'installation, ils donnent leur constat de terrain de ce qui marche ou non, mais ils ne parlent pas à la place de...**
- La matérialisation du projet pourrait se faire sur le thème de la précarité énergétique ; qu'ils puissent comprendre des notions (descentes d'eau, isolation...) grâce aux bâtiments. Faire une architecture didactique.
- Evolutivité : espace chauffé/non chauffé, cloisonné ou non, hiver-été.

## FICHE ENTRETIEN 03

### *Grille d'entretien :*

- Demande d'enregistrement
- Présentation du participant
- Présentation personnelle, du T.F.E. et de l'objectif de l'entretien
- Questions : 1. Remarques sur la présentation, le programme, les intentions...
- 2. Connaissez-vous des personnes en situation de précarité énergétique ?
- 3. Vous sentez-vous légitime de parler en leur nom pour savoir quels sont leurs besoins, le programme le plus adéquat ou l'architecture la plus adaptée. Ou êtes-vous d'accord avec les autres acteurs relais sur le fait qu'il est difficile de le savoir et que donc il faut se fixer sur une architecture évolutive ou autres ?
- 4. L'autre grande question est de comprendre ce qui ferait en sorte que ces personnes viennent dans ce lieu et y restent car elles s'y sentiraient bien ? Matériaux, couleurs, dispositifs, intimité, espace, mobilier ou activités.

### *Compte-rendu :*

- Projet qui a du sens, qui est intéressant et bienveillant.
- Effectuer une recherche des structures existantes : A.M.O. (aide en milieu ouvert), échevins, cafétarias, plaines de jeux et C.P.A.S. afin de les comparer avec mon projet.
- Tenir compte des partenaires politiques qui s'occupent du citoyen. Il faut faire attention de ne pas marcher sur les plates-bandes.
- **La précarité énergétique touche actuellement même des gens qui ont un bon salaire.**
- **Comme ça touche de plus en plus de gens, c'est de moins en moins stigmatisant.**
- **On propose aux gens en général des chaises, des tables, un bar et parfois un podium. Il faudrait des jeux participatifs qui créent du lien social et pas des jeux de concurrence. Proposer de la danse et du yoga.**
- Penser aux appareils énergivores comme le chauffage et proposer une alternative dans le projet.
- Il faut projeter des films dans la salle polyvalente.
- **Notion de besoins compliqué. Pour la comprendre, il y a deux méthodes possibles. 1) Se mettre à la place des gens : je n'ai plus de**

gaz ni d'électricité chez moi, quels sont mes besoins ? L'énergie est un besoin vital. Un four à micro-ondes n'est pas vital mais si on ne sait plus réchauffer ses plats, qu'on n'a pas d'argent pour manger dehors, ou qu'on mange dehors pas cher, cela a un impact sur notre santé. Certains se privent de l'énergie par précarité. On n'est pas tous pareil, nos besoins évoluent. 2) Aller voir la cellule énergie du C.P.A.S. et leur poser des questions.

- Mettre à disposition gratuitement des machines à laver ou faire participer aux projet les gens du lavoir juste à côté.
- **Pas de cuisine dans le projet car c'est trop compliqué d'inclure tout le monde. Pas d'alcool. Peut-être aller vers des structures déjà existantes qui font déjà cela. Ou alors chacun ramène sa propre nourriture.**
- Si le projet est évolutif, certains auront peut-être des contacts ou des envies d'organiser des choses dans la cuisine, il faut leur en laisser l'occasion.
- **Salle informatique : il faut savoir utiliser l'outil. Il faut que quelqu'un explique, quelqu'un entretienne, quelqu'un contrôle contre les vols. Mise à disposition d'imprimantes ?**
- L'humain est compliqué.

## FICHE ENTRETIEN 04

### *Grille d'entretien :*

- Demande d'enregistrement
- Présentation des participants
- Présentation personnelle, du T.F.E. et de l'objectif de l'entretien
- Questions : 1. Remarques sur la présentation, le programme, les intentions...  
2. Connaissez-vous des personnes en situation de précarité énergétique ?  
3. Vous sentez-vous légitime de parler en leur nom pour savoir quels sont leurs besoins, le programme le plus adéquat ou l'architecture la plus adaptée. Ou êtes-vous d'accord avec les autres acteurs relais sur le fait qu'il est difficile de le savoir et que donc il faut se fixer sur une architecture évolutive ou autres ?  
4. L'autre grande question est de comprendre ce qui ferait en sorte que ces personnes viennent dans ce lieu et y restent car elles s'y sentiraient bien ? Matériaux, couleurs, dispositifs, intimité, espace, mobilier ou activités.  
5. Que pensez-vous de la stigmatisation  
6. Quels sont les endroits où les personnes en précarité énergétique passent leur temps ?  
7. Plus d'explication sur les P.C.S. et ce qu'ils font.

### *Compte-rendu :*

- Référence au chauffage, ce sont des lieux dédiés et non intégrés. La couche intermédiaire de la population n'y est pas présente. La première chose que les gens viennent y chercher c'est le contact.
- **Certains ont un problème de dignité.**
- Attention à la manière de communiquer le projet : dédiée/intégrée.
- **Comment gérer la mixité intergénérationnelle : pourquoi les personnes âgées iraient pratiquer du sport ?**
- **Si le projet n'est pas stigmatisant, la population la plus aisée va y aller et n'en aura pas forcément besoin. Si c'est stigmatisant, on aura que les « pauvres ». C'est difficile de mélanger les deux.**
- La salle informatique est une bonne idée. Ça amène un plus grand échantillon de personnes et s'il y a des cours, ce n'est pas stigmatisant. Les personnes âgées sont un public intéressé par ce genre d'activités.
- Comment allier une salle de sport et une salle informatique ? Si on allie trop, on peut se perdre.

- Il y a un paradoxe : je sais que je veux viser dans mon projet mais en même temps j'aimerais que tout le monde y aille. Je veux les toucher sans qu'ils le sachent.
- Est-ce que par rapport à la demande, les fonctions sont nécessaires à tous ? Le bobo n'ira pas prendre sa douche, c'est une fonction uniquement pour les personnes en situation de précarité énergétique. Est-ce que la demande se construit dans une population mixte ?
- La demande c'est d'avoir du confort chez soi ? comment profiter du confort dans un lieu qui n'est pas chez soi, est-ce qu'on profite aussi bien ?
- Les gens ont envie de s'installer de manière confortable sans rien faire et juste profiter de la chaleur. C'est peut-être un investissement important par rapport à ce que les gens auraient potentiellement « juste » envie de faire sur place. Ils n'ont pas forcément envie de pratiquer du sport, de l'informatique ou de discuter.
- Si c'est intégré, on se sentira peut-être obligé de venir y faire quelque chose dans une des fonctions.
- Où les gens passent leur temps : lavoir, douche basic-fit/piscine/boulot/chez la famille. Ils vont chercher ailleurs que chez eux, là où c'est gratuit. Ce sont des lieux intégrés ou se trouvant dans la sphère privée.
- Endroit où l'on distribue des repas, les gens vont parfois juste pour la chaleur et pas pour les repas.
- **Thématique du non-recours : crainte pour la dignité, parce qu'ils pensent qu'il y a toujours pire et qu'ils ne le méritent pas.**
- **Peu importe la manière de communiquer, il y aura des exclus. Si j'intègre c'est bobo, si pas c'est pour les pauvres. Il faut voir comment c'est amené.**
- **Mixité sociale : bar avec participation libre. Les bobos allaient car ils aiment la mixité, veulent soutenir la cause et en ont marre de leur milieu, et les pauvres car c'est gratuit et qu'il y a du monde. La libre participation anonyme permet à tout le monde de s'y retrouver. Ça casse les croyances d'il y a pire et je ne mérite pas car on ne sait pas qui donne quoi.**
- Faire un centre multi-accueil avec un abonnement libre.
- P.C.S. et R.A.Q : ils travaillent en réseau et cela est intéressant de les lier à un projet comme ça. Ils connaissent toutes les associations, la vie de quartier, les demandes... Cela permet de mettre les acteurs ensemble et de faire émerger la collectivité.

## FICHE ENTRETIEN 05

### *Grille d'entretien :*

- Demande d'enregistrement
- Présentation du participant et de comment il voit les lieux
- Présentation personnelle et de l'objectif de l'entretien
- Questions : 1. Quels sont les projets qui ont été mis en place et qui ont fonctionné ou non ?  
2. Le lieu est-il chauffé ?  
3. Y-a-t-il des activités prévues pour ces personnes ?  
4. Qui fréquente les lieux ? Y-a-t-il une mixité sociale ?  
5. Comment fonctionne la cuisine ?  
6. Que pensez-vous de la stigmatisation ?  
7. Que pensez-vous qu'ils viennent chercher dans ce lieu ?  
8. Que devient le lieu en été ? Y-a-t-il quelque chose de prévu ?  
9. Quels sont les endroits où les personnes en précarité énergétique passent leur temps ?

### *Compte-rendu :*

- Ils sont à côté du grand froid, donc ils allaient chercher les gens à côté pour qu'ils viennent au chauffoir.
- **Le chauffoir n'est pas chauffé à plus de 17 degrés. Pour les gens de la rue, il fait chaud, ils sont à l'abri du vent et de la pluie, ils n'ont pas besoin que ce soit chauffé.**
- Pour les questionnaires SlowHeat, c'est délicat de demander aux sans-abris.
- Ils aimeraient que la population soit plus mixte.
- Les gens reviennent et proposent d'aider ou de créer des activités.
- **Pour qu'ils se sentent accueillis : café, soupe.**
- Sans abris et locataires.
- **Ils viennent chercher de la chaleur humaine.**
- C'est un lieu de repos.
- Il y a aussi la précarité mentale.
- Mixité sociale plus présente le dimanche car le jeudi le grand froid est ouvert et ce sont plus des sans-abris.
- **Pour la cuisine, il y a les bénévoles et certains précarisés qui ont envie de se sentir utile qui participent.**
- **Lieu où les gens passent leur temps : bibliothèque, ils y vont par prétexte.**

- Proximité de là où on est, de là où on va avant ou après. Ils vont parce qu'ils sont de passage. Ce n'est pas un quartier commercial. Les gens qui viennent sont aussi du quartier.
- Cuisine communautaire -> préparation de repas ensemble.

## FICHE ENTRETIEN 06

### *Grille d'entretien :*

- Demande d'enregistrement
- Présentation du participant et de comment il voit les lieux
- Présentation personnelle, du T.F.E. et de l'objectif de l'entretien
- Questions : 1. Quels sont les projets qui ont été mis en place et qui ont fonctionné ou non ?  
2. Le lieu est-il chauffé ?  
3. Y-a-t-il des activités prévues pour ces personnes ?  
4. Qui fréquente les lieux ? Y-a-t-il une mixité sociale ?  
5. Comment fonctionne la cuisine ?  
6. Que pensez-vous de la stigmatisation ?  
7. Que pensez-vous qu'ils viennent chercher dans ce lieu ?  
8. Que devient le lieu en été ? Y-a-t-il quelque chose de prévu ?  
9. Quels sont les endroits où les personnes en précarité énergétique passent leur temps ?

### *Compte-rendu :*

- Activités collectives : partage de savoir, art-thérapie, activités informatiques. Le but est de les mobiliser et de les rattacher à un projet, créer un lien de confiance.
- **Cafétaria : 2 éducateurs et une assistante administrative qui accueillent et offrent thé/café + soupe en hiver.**
- **Certains n'arrivent pas à cuisiner chez eux.**
- Mot d'ordre : accueil. Espace de repos, d'accueil, de chaleur.
- C'est un point d'ancrage, ils créent des relations amicales. C'est positif mais il y a aussi du négatif : ils s'influencent vers le bas.
- Toute population vient même ceux qui ont un travail.
- Pas d'obligation d'échange avec les autres.
- Les gens les plus aisés ne viennent pas vraiment. S'ils viennent c'est parce qu'ils ont un truc à faire à côté et passent par là.
- **Ils chauffent à 19 degrés mais ont parfois des pertes de chaleur avec les aller-venues et la porte qui reste ouverte à cause de l'odeur des sans-abris.**
- La cafétaria reste ouverte toute l'année, il n'y a juste plus de soupes et ils font une pause sur le temps de midi quand ce n'est plus l'hiver.
- Rien de spécial n'est prévu en été. Ce n'est pas un endroit tempéré.

- Seuls les éducateurs ont accès à la cuisine ils essayent de ne pas réchauffer les plats personnels des gens ou sinon ça deviendrait compliqué à gérer.
- Il y a un espace pour les enfants, des livres sont mis à dispositions, les gens jouent à des jeux.
- Ils font une activité culinaire : les éducateurs cuisinent des crêpes, les gens regardent et après en mangent. Mais de manière générale, les activités sont assez limitées.
- Certaines personnes sont sur la réserve rien que par rapport aux sans-abris qui est un public méconnu. Les gens sont intimidés la première fois et viennent parce qu'ils avaient autre chose à faire. Après, ils sont plus à l'aise. Parfois, ils n'aiment pas le lieu parce qu'il y a du monde, du bruit et des odeurs. Les sans-abris prennent beaucoup de place.
- Les gens vont aussi au fast-food pour la chaleur et le wifi, pareil pour les E.P.N. où ils surfent pendant des heures au chaud.

## FICHE ENTRETIEN 07

### *Grille d'entretien :*

- Demande d'enregistrement
- Présentation du participant
- Présentation personnelle, du T.F.E. et de l'objectif de l'entretien
- Questions : 1. Le lieu est-il chauffé ?  
2. Y-a-t-il des activités prévues pour ces personnes ?  
3. Qui fréquente les lieux ? Y-a-t-il une mixité sociale ?  
4. Que pensez-vous de la stigmatisation ?  
5. Que pensez-vous qu'ils viennent chercher dans ce lieu ?  
6. Quels sont les endroits où les personnes en précarité énergétique passent leur temps ?

### *Compte-rendu :*

- **Warm Spaces**: pas de café mais endroits où il fait chaud : bibliothèque, centre culturel, épicerie ou centre de jour.
- **C'est un lieu non stigmatisant donc c'est difficile de savoir s'il y a des personnes en précarité énergétique qui y viennent. Ils n'étudient pas le profil des gens.**
- Les gens viennent parce qu'ils n'ont pas d'ordinateur ou pas de wifi.
- Pour s'inscrire à la bibliothèque, il faut la carte d'identité mais si la personne n'en a pas ils peuvent fermer les yeux.
- Activités ouvertes à tous mais ciblées. Par exemple : sensibilisation numérique pour les aînés mais elle n'a pas l'impression qu'il y a des précarisés qui viennent.
- **E.P.N. : il y a les aînés qui ont de la demande donc il n'y a des activités que pour eux.**
- **Les gens ne discutent pas forcément avec les bibliothécaires mais elle sent que certains ont besoin de parler et sont leur seul contact de la journée.**
- Fréquentation : personnes âgées, étudiants, parents avec enfants, adultes...

## FICHE ENTRETIEN 08

### *Grille d'entretien :*

- Demande d'enregistrement
- Présentation du participant
- Questions : 1. Quels sont les projets qui ont été mis en place et qui ont fonctionné ou non ?  
2. Le lieu est-il chauffé ?  
3. Y-a-t-il des activités prévues pour ces personnes ?  
4. Qui fréquente les lieux ? Y-a-t-il une mixité sociale ?  
5. Comment fonctionne la cuisine ?  
6. Que pensez-vous de la stigmatisation ?  
7. Que pensez-vous qu'ils viennent chercher dans ce lieu ?  
8. Que devient le lieu en été ? Y-a-t-il quelque chose de prévu ?  
9. Quels sont les endroits où les personnes en précarité énergétique passent leur temps ?

### *Compte-rendu :*

- Le lieu est ouvert de 8h à 16h, toute l'année, les gens peuvent venir, se poser et sur le temps de midi il y a un repas. De temps en temps, il y a des activités mais cela reste limité.
- Ils font par exemple des activités intergénérationnelles : tournoi de pétanque, jeux de fléchettes, jeux de société. Ils essayent de sortir de l'image intergénérationnelle vieux/jeunes et d'inclure la couche intermédiaire.
- **Il y a des permanences du C.P.A.S. dans la cafétéria afin que les gens ne doivent pas se déplacer en plus.**
- **Il n'y a pas de mixité sociale dans le lieu. Une grande majorité sont des séniors belges habitants du quartier depuis longtemps. La seule différence entre eux, est que certains s'investissent dans beaucoup de projets/activités et d'autres non. Il n'y a pas de sans-abri, d'étudiants...**
- Pour toucher les sans-abris, ils devraient proposer une gratuité et ce n'est pas encore faisable. De plus, le problème est qu'ils doivent justifier qu'ils sont sans-abris en montrant où ils dorment et beaucoup ne font pas la démarche car ils ont honte.
- Ils font un travail de communication pour que les gens arrêtent de croire que c'est une cafétéria uniquement pour les séniors et qu'il n'y ait plus de stigmatisation.

- **Il y a eu une réflexion sur l'inclusivité de la nourriture mais cela n'a pas beaucoup de succès car le public est belge et ne demande pas une nourriture particulière. La nourriture n'est pas mauvaise mais ce n'est pas de la grande qualité.**
- Ils vont mettre en place des prix étudiants afin d'élargir le public et d'augmenter la mixité.
- **Ils veulent augmenter la mixité intergénérationnelle et interculturelle.**
- **Les responsables ont eu une réflexion sur le côté social du lieu : est-ce que c'est à cause du prix démocratique, du lien social que les gens peuvent y trouver...**
- Les plats arrivent quasi tout fait, c'est de la cuisine de réchaud. Ils n'ont pas à cuisiner mais ce ne sont que les responsables qui sont derrière les fourneaux.
- En été, il n'y a pas de différence avec l'hiver.
- Ils aimeraient mettre en place des activités culinaires.
- **Certains ne viennent que pour la chaleur humaine et sont bons vivants donc il y a un réel échange. D'autres sont plus précarisés et viennent juste pour manger et puis s'en vont, ils ne cherchent pas à créer du lien.**
- Ils ont mis des fauteuils, des télévisions pour pousser les gens à rester plus longtemps sur place.
- Les responsables sont en première ligne, au contact avec les gens, ils travaillent aussi avec des assistantes sociales pour rapporter lorsqu'ils sentent qu'il y a un problème ou autre.
- C'est vraiment une infrastructure de proximité, où les gens peuvent venir prendre un café, accéder au wifi.

## FICHE ENTRETIEN 09

### *Grille d'entretien :*

- Demande d'enregistrement
- Présentation du participant
- Présentation personnelle, du T.F.E. et de l'objectif de l'entretien
- Questions : 1. Remarques sur la présentation, le programme, les intentions...  
2. Connaissez-vous des personnes en situation de précarité énergétique ?  
3. Vous sentez-vous légitime de parler en leur nom pour savoir quels sont leurs besoins, le programme le plus adéquat ou l'architecture la plus adaptée. Ou êtes-vous d'accord avec les autres acteurs relais sur le fait qu'il est difficile de le savoir et que donc il faut se fixer sur une architecture évolutive ou autres ?  
4. L'autre grande question est de comprendre ce qui ferait en sorte que ces personnes viennent dans ce lieu et y restent car ils s'y sentiraient bien ? Matériaux, couleur, dispositifs, intimité, espace, mobilier ou activités ?  
5. Que pensez-vous de la stigmatisation  
6. Quels sont les endroits où les personnes en précarité énergétique passent leur temps ?  
7. Que pensez-vous de la fonction évolutive du projet ?

### *Compte-rendu :*

- Comensia est la seule société de logement présente à Berchem-Sainte-Agathe.
- Ils ont un service social de proximité. Ils font des appels à projets. De manière générale ils ne connaissent pas les besoins des personnes donc ils font des moments de rencontres avec les locataires lors de déjeuners par exemple. Les demandes de projet viennent donc des locataires. Ce n'est pas Comensia que leur impose des projets mais c'est elle qui débloque des fonds et les aides au développement. Exemple de projet : pas assez de plaines de jeux, d'espaces verts : potagers, de commerces ou des E.P.N.
- **C'est intéressant de ne pas stigmatiser. De plus, il est difficile d'attirer les gens dans les lieux et de les fidéliser. Le fait d'ouvrir le lieu à d'autres personnes du quartier favoriserait la mixité et les locaux seraient plus utilisés. Cela ouvre des aides aux écoles, aux chercheurs d'emplois.**

- Il existe beaucoup de projet pour les personnes en difficulté mais qui ne sont pas forcément ouverts à tout le monde. Alors qu'ils pourraient en avoir besoin.
- Avec l'augmentation du prix de l'énergie, il y a encore plus de possibilités de projet pour les personnes qui ne sont pas précarisés mais qui rencontrent des difficultés.
- Pour les personnes isolées cela est intéressant d'avoir des lieux d'accueil. Ils cherchent juste du contact. Ce n'est pas la structure ni l'esthétique qui les intéressent mais le fait de passer du temps en compagnie et de créer du lien.
- Pour les personnes qui ne travaillent pas, c'est très intéressant d'avoir des lieux où ils peuvent passer du temps, car ils n'ont pas d'excuses d'aller au boulot pour quitter leur logement.
- Des enfants se douchent après leurs activités sportives.
- Comensia a une cellule énergie qui est en partenariat avec le service proximité pour créer des projets en lien avec l'énergie, la consommation, la durabilité. Par exemple : ils mettent des panneaux solaires ou utilisent des matériaux de nettoyage écologique.
- Quand un logement est libéré, il y a une rénovation/remise en état. Ils ont une grosse rénovation prévue pour la Cité Moderne car les logements sont vieillissants, ne sont plus conformes. Cela comprend plus de 150 logements.
- Ils ont mis plus de 10 ans pour avoir les permis pour la rénovation à cause du classement des façades.
- Il y a un local qui s'est implanté dans la cité et dans lequel il y a les permanences de Comensia, une école de devoirs ou des locaux associatifs. Cela s'appelle les antenne L.I.S.A.

## FICHE ENTRETIEN 10

### *Grille d'entretien :*

- Demande d'enregistrement
- Présentation du participant
- Présentation personnelle, du T.F.E. et de l'objectif de l'entretien
- Questions : 1. Remarques sur la présentation, le programme, les intentions...  
2. Connaissez-vous des personnes en situation de précarité énergétique ?  
3. Vous sentez-vous légitime de parler en leur nom pour savoir quels sont leurs besoins, le programme le plus adéquat ou l'architecture la plus adaptée. Ou êtes-vous d'accord avec les autres acteurs relais sur le fait qu'il est difficile de le savoir et que donc il faut se fixer sur une architecture évolutive ou autres ?  
4. L'autre grande question est de comprendre ce qui ferait en sorte que ces personnes viennent dans ce lieu et y restent car ils s'y sentiraient bien ? Matériaux, couleur, dispositifs, intimité, espace, mobilier ou activités ?  
5. Que pensez-vous de la stigmatisation  
6. Quels sont les endroits où les personnes en précarité énergétique passent leur temps ?  
7. Que pensez-vous de la fonction évolutive du projet ?

### *Compte-rendu :*

- Responsable Relais Action Quartier. Mais présent à la F.D.S.S. depuis 8 ans. Ecologue social de formation.
- Avec le covid, ils se sont demandé en tant qu'acteurs de seconde ligne comment ils allaient aider les travailleurs sociaux. Ils ont mis en place une ligne d'appel téléphonique et c'est à ce moment-là qu'ils ont créé les R.A.Q. et le projet B.R.I.CO.
- Les missions des R.A.Q. ont évoluées en fonction du covid. Ils ont dévié ensuite pour travailler sur l'accès à la santé. Lutter contre le non-recours aux droits fondamentaux, travailler sur les déterminants sociaux de la santé (qualité logement, vaccination, cadre de vie, richesse financière, alimentation...), travailler sur le maillage (entre connu et reconnu par les acteurs du quartier), accompagnement individuel, information et sensibilisation collective, développer un travail social communautaire.
- Le projet se développe sur une approche territoriale. On travaille sur plusieurs secteurs statistiques. Ils ne sont pas tenus aux communes. Ils sont rattachés à un partenaire hébergeur.

- Une des manières de lutter contre le non-recours est d'aller sur le terrain. Ils travaillent hors les murs. Ils tiennent des stands sociaux dans des marchés.
- Ils se mobilisent assez vite (covid, Ukraine, énergie...)
- L'objectif des R.A.Q. est d'aller dans les quartiers et faire émerger une demande. Le travail de terrain est de rattacher les gens qui font du non-recours à un projet.
- Différence avec P.C.S. : plus nombreux, ils sont rattachés à une société de logement social publique. Leur objectif est en partie le même.
- Bureau de Recherche et d'Investigation sur les COmmuns. Dispositif d'intervention social né dans la période du covid. Ils choisissent un territoire, rassemblent les acteurs sociaux et font une marche exploratoire durant laquelle ils expliquent leur quartier et trouvent un lieu qui peut accueillir le B.R.I.CO. pendant 3j. Durant ces 3j, les associations ne sont plus là et les habitants peuvent venir et on leur pose une question « s'il y a quelque chose à réparer dans votre quartier/vie, on commencerait par quoi ? ». Après les 3j de témoignages, ils réinvitent les associations et expliquent la parole des habitants. Ensuite, ils créent un comité de réparation qui vont régler les questions chaudes. Normalement, leurs rôles s'arrêtent là mais ils continuent à faire un suivi tous les mois pour être sûr que les démarches se font.
- **Une des retombées dans un B.R.I.CO. : « nous sommes en hiver, les prix de l'énergie sont super chers, il y a plein de sans-abris dans le quartier, qu'est-ce qu'ils vont devenir ? Est-ce qu'on n'organiserait pas un chauffoir collectif ? »** Ils ont mis un place une salle chauffée, à Woluwe-Saint-Lambert, avec mise à disposition de café. Le chauffoir est très convivial mais il faisait froid car les portes étaient tout le temps ouvert.
- Le secret pour l'accueil c'est la nourriture.
- Intéressant de lier sport et social. Un des déterminants sociaux de la santé est la pratique du sport. Ce qui est chouette dans le sport c'est qu'il y a une mixité sociale. Par exemple ; à un match de foot il y a autant un avocat qu'un mec au chômage qui se rassemble pour la même passion. Le sport ça rassemble et c'est historique : « du pain et des jeux ». Autour de la fonction sportive il existe une série de besoins primaires que le lieu remplit (wc, douche, cafétaria...).
- Il faut penser à la personne précaire parce que si ça fonctionne pour elle, ça fonctionne pour tout le monde. C'est une manière d'inclure.
- Quel serait le format pour que ça fonctionne ?
- Présence de consignes ? Cela peut être lié à la salle de sport.

- **Qu'est-ce qu'une douche demande comme accompagnement ? Il faut un accompagnement ou sinon ça dégénère.**
- **L'accompagnement doit avoir une place importante dans mon projet. Au niveau du restaurant, de la formation des cuisiniers, de l'espace public numérique, des douches...**
- **Accompagnement plutôt social (travailleur sociaux).**
- **Faire côtoyer les publics est compliqué mais pas impossible.**
- Derrière le sport on met une image bling bling.
- Centre social santé intégré : lieu qui rencontre les fonctions sociales et médicales. Les maisons médicales sont attentives à travailler la santé de manière générale et donc intègre le sport.
- Ajouter une maison médicale à la salle de sport ?
- Pour prendre soin de soi quand on n'a pas les moyens : coiffeurs, esthéticien...
- Comment faire en sorte que ce ne soit pas stigmatisant et que cela intègre les besoins de tous.
- **Rempart des moines : il y a un P.C.S. et ils ont construits une salle de sport. Cette salle de sport est en verre donc les femmes n'y vont pas car elles sont exposées aux publics. Attention aux contraintes de cultures, les genres...elles n'étaient pas accessibles à tout le monde.**
- **Ils se retiennent de penser pour les autres. Ils essayent d'objectiver la situation en mesurant. Ensuite cela fait ressortir les ressentis de la personne qui fait ensuite émerger les besoins. Ils rentrent dans l'intimité des gens quand ils vont chez eux.**
- Dire aux gens qu'ils ont droit de consommer de l'énergie et ne pas se restreindre au niveau du confort. Il faut travailler le confort : s'il y a un courant d'air, on peut chauffer autant qu'on veut il fera froid.
- Parfois les gens n'habitent plus leur logement, ils ne viennent que pour y dormir
- **Ils se réchauffent au café.**
- Il faut se fixer des objectifs. Si je veux lutter contre l'isolement, il faut créer l'accueil, la convivialité, quelqu'un qui dit bonjour quand on arrive // accompagnements. Si l'objectif est de leur faire gagner du temps, la cuisine pourrait être ouverte pour les mamans pour qu'elles cuisinent quand leur enfant fait du sport.
- Lieu coconstruit avec par exemple un B.R.I.CO.. Imaginer un dispositif participatif avec les habitants dès la conception. Le problème c'est le temps.
- Ikea essaye de travailler l'inclusivité dans leur restaurant : ils mettent à disposition des fours à micro-ondes pour les familles.

- Lieux culturels en suède : bibliothèque, cafétaria, E.P.N., ce qui rend le lieu vivant.
- Public cible : personnes sans-papier, personnes sans-abri, gitans, personnes avec logements mais sans emploi, personnes avec logements avec emploi ou personnes isolées. Comment ce lieu peut répondre aux besoins d'une femme seule avec enfants ? Si c'est accessible pour elle, ce sera accessible à beaucoup mais il reste à explorer les autres publics.
- **Si je cible la majorité, je vais cibler les mêmes personnes. Si je cible la personne pour qui c'est le plus délicat, alors ça englobe les besoins de beaucoup de personnes.**
- **Les gens ne seront pas à toutes les activités et ne feront pas tout le temps une activité car ils ont une vie et ont autre chose à faire.**
- **Polyvalence du lieu permet une polyvalence des horaires. Beaucoup de salles de sport ne sont pas utilisés à certains moments de la journée. Comment l'occuper tout le temps ? Salle de théâtre.**
- Cela ne va pas combler tous les besoins mais cela va faire du bien.
- Ce qui est gai avec les salles de sports c'est le club et donc l'esprit collectif.
- Affiner les profils pour avoir un cadre plus clair et avoir plus facile à définir les besoins. Mettre en évidence ce que j'exclue en choisissant ce profil-là et avoir une réflexion sur comment quand même les intégrer. Avoir un point relais vers le reste du quartier.

## FICHE ENTRETIEN 11

### *Grille d'entretien :*

- Demande d'enregistrement
- Présentation du participant
- Présentation personnelle, du T.F.E. et de l'objectif de l'entretien
- Questions : 1. Remarques sur la présentation, le programme, les intentions...  
2. Connaissez-vous des personnes en situation de précarité énergétique ?  
3. Vous sentez-vous légitime de parler en leur nom pour savoir quels sont leurs besoins, le programme le plus adéquat ou l'architecture la plus adaptée. Ou êtes-vous d'accord avec les autres acteurs relais sur le fait qu'il est difficile de le savoir et que donc il faut se fixer sur une architecture évolutive ou autres ?  
4. L'autre grande question est de comprendre ce qui ferait en sorte que ces personnes viennent dans ce lieu et y restent car ils s'y sentiraient bien ? Matériaux, couleur, dispositifs, intimité, espace, mobilier ou in ?  
5. Que pensez-vous de la stigmatisation  
6. Quels sont les endroits où les personnes en précarité énergétique passent leur temps ?  
7. Que pensez-vous de la fonction évolutive du projet ?

### *Compte-rendu :*

- Chargé des factures liées à l'énergie (côté curatif). Visite à domicile chez des personnes qui ont une consommation bien plus élevée que la moyenne + séance de sensibilisation pour trouver des trucs et astuces pour que les gens consomment moins (côté préventif).
- Il n'a pas le temps d'aller vers les gens pour créer une demande donc ce sont les gens qui font les demandes vers lui.
- En mai/juin/juillet il y a moins de demandes car les gens ne chauffent plus et ils sont parfois parti en vacances.
- **Le pôle le plus cher dans un ménage c'est le chauffage. Il peut faire passer des gens en statut de client protégé pour être sûr que la personne ne sera pas coupée à la fin du mois.**
- **Dans le meilleur des mondes, il réaliserait des travaux de rénovation chez tout le monde car il se rend compte qu'il y a des problèmes d'isolation, d'humidité ou les logements sont insalubres. Le fait que la consommation soit plus élevée que la moyenne n'est pas uniquement la faute de la personne.**

- La plupart des gens qu'il rencontre ne sont pas insérée dans la vie sociale et professionnelle. Donc ils restent chez eux et consomment davantage.
- **Warm Spaces : les personnes avec ou sans abri pouvaient venir dans des lieux chauffés et recevoir un café. Ça n'a pas fonctionné du tout. Le projet était intéressant mais c'est peut-être la stigmatisation du lieu qui a fait que les gens n'ont pas passé la porte. Il fallait déjà savoir que ce lieu existe.**
- **Ça paraît compliqué de créer une mixité sociale dans ces lieux. Faire venir un assistant social peut coûter cher si personne ne vient dans le lieu.**
- Parfois les gens viennent trop tard, quand l'huissier est déjà passé par exemple et puis d'autres viennent alors qu'ils n'ont reçu qu'un acompte impayé de 15euros. Les gens passent la porte de manière systématique parce qu'ils ont l'habitude de demander des aides et puis d'autres ont du mal à franchir le cap et la situation s'empire.
- **Il vaut mieux prévenir que guérir mais pour cela il faut des moyens.**

## PROJET PRÉSENTÉ LORS DE LA 2<sup>ÈME</sup> VAGUE D'ENTRETIENS

Je m'implante dans un ancien site économique situé sur la chaussée de Gand. Il se composait de garages et hangars que j'ai décidé de ne pas garder car il me semblait difficile de les rendre accueillants et chaleureux. A l'origine, le seul accès possible se faisait depuis la chaussée de Gand mais je propose de créer deux nouveaux accès supplémentaires, un vers le Zavelenberg qui se trouve juste à côté du site et un vers la partie Est. Ces 3 accès sont reliés par un espace central qui fait également la liaison entre les deux blocs bâtis du projet. Il faut imaginer les espaces non bâtis comme la prolongation du Zavelenberg dans le site. L'espace central est composé d'une structure légère qui rythme l'espace mais qui permettrait également d'être un îlot de fraîcheur. En effet, la précarité énergétique concerne les vagues de froid en hiver mais également les vagues de chaleur en été.

La trame prévue à l'extérieur se prolongerait à l'intérieur pour structurer le plan. L'idée est de prévoir une structure qui soit pérenne et dans laquelle je viens insérer des fonctions qui selon moi répondent actuellement aux besoins des personnes mais qui, lorsque ces besoins évolueront, pourront évoluer elles aussi grâce à cette structure.

Le premier bloc se compose du pôle sportif du projet et le second du pôle plutôt socio-culturel. Ce bloc vient se coller aux mitoyens sud, c'est pourquoi il est composé de plusieurs terrasses extérieures qui permettent de tout de même laisser passer la lumière dans le projet et profiter d'espaces bien ensoleillés. Cela crée un jeu de pleins et de vides, accentué par la place centrale. Ce jeu de pleins et de vides est également présent sur la façade. Plusieurs porches d'entrée sont présents sur le site en tant que dispositifs d'accueil.

L'idée est donc que le programme serve premièrement au quartier. C'est la raison pour laquelle il y a cette fonction sportive manquante surtout pour les écoles selon le contrat de quartier durable. D'où l'accès vers l'est du site, où se trouve majoritairement les écoles. Ensuite il y a des fonctions secondaires qui peuvent être utiles aux personnes en situation de précarité énergétique, et qui sont liées de près ou de loin à la fonction sportive. Par exemple, qui dit fonction sportive dit douche, utile aux personnes en précarité énergétique ou qui dit fonction sportive dit espace de détente, utile aux personnes en précarité énergétique.

Au niveau du principe constructif, j'insère plusieurs éléments du bioclimat. La structure permet de se protéger des vents dominants, et de créer un îlot de fraîcheur grâce à la verdure et à l'eau présente, il y a des casquettes au sud afin de se protéger des rayons directs du soleil, le bâtiment est bien isolé pour l'hiver et cette isolation est renforcée par une toiture végétale.

## FICHE ENTRETIEN 12

### *Grille d'entretien :*

- Demande d'enregistrement
- Présentation du projet réalisé sur base des premiers entretiens
- Questions : Remarques sur la présentation, le projet, le programme, les intentions... ?

### *Compte-rendu :*

- **Intégrer des descentes d'eaux et des récupérations d'eaux en citerne pour le potager, la toiture végétale mais aussi pour les points d'eaux de l'îlot de fraîcheur.**
- **Faire un grand point d'eau plutôt que pleins de petits. Lieu où l'on peut mettre ses pieds quand on a trop chaud. Pas trop profond pour éviter les accidents.**
- Attention aux escaliers pour les personnes âgées ou les P.M.R. Il faut mettre un maximum de fonctions au rez-de-chaussée, mettre une rampe ou un escalier.
- **La structure de la salle doit pouvoir être modulable.**
- Où est la piscine dans la commune ? Récupérer l'eau usager de la piscine pour la mettre dans les bassins. Si elle est proche ça ne sert à rien.
- Distance entre les blocs ne posent pas un problème car ça protège du bruit et ça fait bouger les gens. Il ne faut juste pas oublier le voilage.
- Au niveau de l'accès, il serait bien que les gens aient des responsabilités. Ils s'inscrivent et ont ensuite un accès libre. Au moins on sait qui a le droit de venir ou non.
- Intégrer des parois coupe-feux. Réserve d'eau utilisée aussi par les pompiers.
- **Pour le degré d'ouverture de la salle de sport, plusieurs situations existent : « Basic-fit » il y a toujours une partie vitrée devant laquelle les gens sont fiers de se mettre et montrer qu'ils font du sport. De l'autre côté, il y a toutes les salles de sports où les gens ne vont pas parce que justement c'est trop vitré et ils ne veulent pas être vu.**
- **Mobilier facile à replier pour la salle de détente. Et également pour la salle de sport avec les gradins (amovible).**
- Mes salles ne sont pas que sport ou détente. Elles pourraient accueillir Saint-Nicolas, l'aïd, ou un espace de ventes des produits de la ferme du Zavelenberg.

## FICHE ENTRETIEN 13

### *Grille d'entretien :*

- Demande d'enregistrement
- Présentation du projet réalisé sur base des premiers entretiens
- Questions : Remarques sur la présentation, le projet, le programme, les intentions... ?

### *Compte-rendu :*

- **La structure est basique et il serait intéressant d'y ajouter des éléments composés d'une forme géométrique particulière, qui ressortent de cette structure.**
- Ajouter des bacs à sable peut être intéressant pour la perméabilité du site.
- **La prolongation du Zavelenberg dans le site est intéressant pour le reconnecter au quartier.**
- Une salle de sport en cœur d'îlot pose question d'un point de vue sonore.
- Il serait intéressant de simplifier la lisibilité volumétrique du projet.
- Un schéma axonométrique de cette structure serait intéressant pour bien la mettre en évidence et accentuer cette lisibilité.
- **La trame pourrait être prolongée à certains endroits, par exemple là où se trouvent les accès.**
- Système de voilage à mettre dans la structure pour les jours de pluies et pour augmenter l'ombre.
- **Il serait bien de pouvoir ouvrir la structure côté Zavelenberg avec de la structure coulissante.**

## FICHE ENTRETIEN 14

### *Grille d'entretien :*

- Demande d'enregistrement
- Présentation du projet réalisé sur base des premiers entretiens
- Questions : Remarques sur la présentation, le projet, le programme, les intentions... ?

### *Compte-rendu :*

- **Les bureaux administratifs dans lesquels sont les locaux d'entretiens devraient être séparés des locaux du personnel.**
- Un schéma faisant ressortir ce qui est public, privé, réservé au personnel ou intermédiaire pourrait être intéressant.
- C'est bien de ne pas faire que du collectif.
- **Le vitrage permet de créer un contrôle social mais celui-ci n'est pas toujours désiré.**
- C'est intéressant de proposer quelque chose de plus prononcé à rue et de relier les deux mitoyens.
- En revanche, il serait bien de donner des proportions différentes afin de créer une hiérarchie entre le bâtiment en longueur et la longue rangée d'arbres.
- Il faudrait peut-être plus de lieux d'ombrages avec des courants d'airs.
- Les espaces extérieurs doivent être plus dessinés et donc structurés pour par exemple donner une hiérarchie.
- Dans la salle de sport, il faut repasser par le couloir d'accueil pour aller au vestiaire et inversement. Il est important de réfléchir au parcours. Il faut peut-être un accès séparé pour les personnes en situation de précarité énergétique.
- **Les douches prennent une importance et ne sont plus des douches de salles de sport mais presque comme une salle de bain, un vrai espace.**

## FICHE ENTRETIEN 15

### *Grille d'entretien :*

- Demande d'enregistrement
- Présentation du projet réalisé sur base des premières interviews
- Questions : Remarques sur la présentation, le projet, le programme, les intentions... ?

### *Compte-rendu :*

- La proportion de la salle de sport est légèrement grande par rapport au reste du tissu urbain.
- Cette salle de sport pourrait éventuellement être enterrée afin de prendre moins de place dans l'espace.
- **Le dessin de la coupe technique permet d'appuyer encore plus le propos concernant la précarité énergétique et donc le projet aussi.**
- **Il serait bien d'avoir des espaces interstitiels où il ne se passe rien et donc où les utilisateurs peuvent aussi ne rien faire.**
- **Il serait bien d'ajouter un vrai foyer de chaleur dans la salle de détente. Comment il va s'approvisionner ? Bois du Zavelenberg ?**
- La structure extérieure est bien mais a-t-elle vraiment de l'intérêt ? Cela apporte beaucoup de matières.
- **Le volume se trouvant sur la chaussée de Gand peut donner l'impression que par-delà le porche, il s'agit d'un jardin privé dans lequel on ne peut aller. Comment faire la distinction ?**
- La trame semble grande et donc donne des espaces surdimensionnés.